



1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

- a. Historique
- b. Engagements
- c. Évolution depuis quatre ans et dynamique interservices
- d. Gouvernance



2. MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU CONTRAT DE PROJET



3. DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

- a. Contexte territorial
- b. Bilan du diagnostic interne et externe



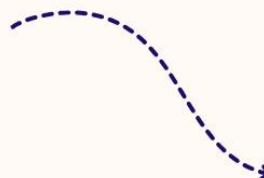
4. PROJET SOCIAL

- a. Arborescence
- b. Fiche actions



5. MOYENS HUMAINS, MATÉRIELS ET FINANCIERS

- a. Équipe salariée
- b. Implication des habitants
- c. Locaux et équipements
- d. Moyens financiers et partenariats



6. CONCLUSION



7. ANNEXES



1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

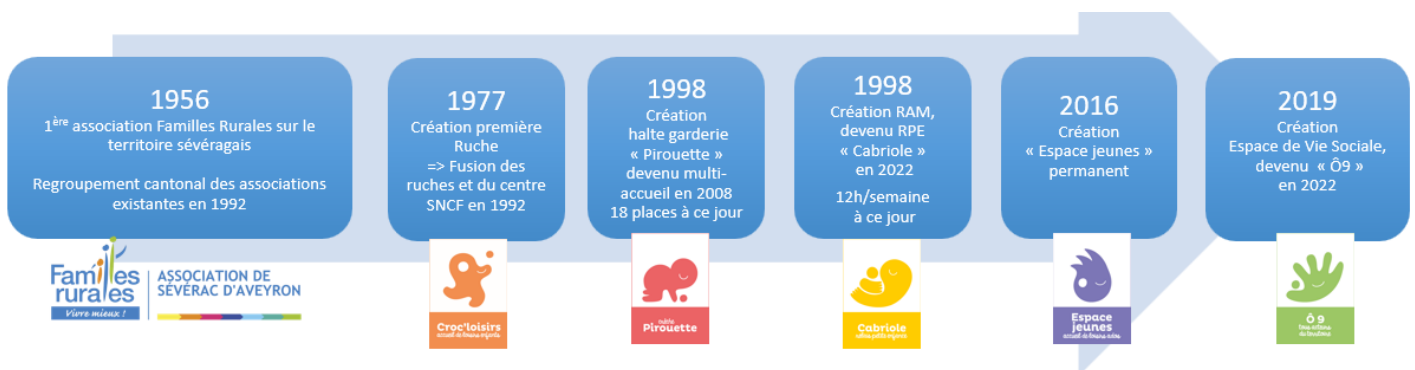
a. Historique (Cf. annexe 1)

La première association familiale rurale créée en 1956 a laissé la place en 1992 à un regroupement cantonal. La déclaration au Journal Officiel en précise les buts :

- Assurer l'information, la formation et la défense des intérêts des familles rurales,
- Promouvoir tous les services dont elles peuvent avoir besoin.

Le territoire d'action de l'association Familles Rurales de Sévérac d'Aveyron regroupe depuis 1992 les cinq communes historiques de la Commune Nouvelle dénommée Sévérac d'Aveyron à savoir : Sévérac-le-Château, Buzoins, Lapanouse de Sévérac, Lavernhe de Sévérac et Recoules-Prévinquières.

Engagée au niveau local et en lien avec le Fédération Départementale de l'Aveyron, Familles Rurales de Sévérac d'Aveyron propose à ses adhérents des services adaptés aux besoins des habitants et à l'évolution de son territoire. Elle a peu à peu fait évoluer les réponses aux besoins et aux attentes des familles en créant et développant différents services. La frise ci-dessous décrit les prémices des services présents à l'heure actuelle.



b. Engagements

L'ensemble des actions et services de l'association s'adressent à tous les habitants, à toutes les familles, adhérents ou non de l'association. Elle agit pour tous les âges, des enfants aux seniors, avec une attention particulière pour les nouveaux arrivants et les personnes en difficultés.

En 2022, ce sont 158 familles adhérentes.

L'association est régie par des statuts approuvés par la fédération nationale du mouvement Familles Rurales. En voici un extrait permettant d'en comprendre les engagements.

Extraits « Statuts de l'association Familles Rurales Sévérac d'Aveyron », en date du 28 avril 2015.

Préambule

« Mouvement familial associatif et d'éducation populaire, Familles Rurales rassemble des femmes et des hommes qui s'engagent au quotidien pour la promotion des familles et des personnes et pour le développement de leur milieu de vie. »

Article 1 : ADHESION AU MOUVEMENT

« L'adhésion de l'association à la fédération départementale matérialise son affiliation à la fédération nationale et à la fédération régionale dont elle relève. Cette adhésion lui impose le respect des statuts de la fédération départementale. »

Article 3 : FINALITES

« L'association se donne comme finalité l'épanouissement des personnes et des familles, leur bien-être et le développement de leur milieu de vie. Elle agit dans un esprit permanent d'ouverture, d'accueil à tous et de respect des différences, notamment en intégrant toutes les générations.

Son projet se fonde sur les valeurs de participation, de solidarité et de responsabilité. Indépendante de toute obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle, l'association Familles Rurales est une association laïque. »

Article 4 : OBJET DE L'ASSOCIATION

« L'association a pour objet de rassembler les familles et les personnes dans les territoires où elles vivent, d'assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux et d'agir pour la création d'un environnement qui leur soit favorable, dans tous les domaines définis à l'article 5. »

Article 5 : ACTIONS DE L'ASSOCIATION

« L'association peut conduire toute réflexion ou action relative à la politique familiale, à la vie associative, à l'économie sociale et solidaire et au développement des territoires. »

c. Évolution depuis quatre ans et dynamique interservices

Historiquement, les services de l'association ont vu le jour de manière individuelle. La structuration d'aujourd'hui a permis de réfléchir et de développer une dynamique interservices depuis 2020 ayant pour vocation de créer du lien entre les structures et de travailler à la mutualisation de certains projets et idées. Des rencontres à destination des responsables de services et de la secrétaire sont impulsées par la directrice de l'association tous les 1 mois et demi. Elles permettent la réflexion collective à travers des échanges ciblés ou non sur certains sujets. Cette dynamique interservices a notamment permis de renforcer une unité commune. La passerelle entre l'ALSH et la crèche en est un bon exemple. La référente familles se saisit de ces rencontres pour coordonner des projets dans l'intérêt des familles du territoire.

En termes d'évolution durant les dernières années, **la crèche Pirouette, l'accueil de loisirs enfants Croc loisirs et l'Espace jeunes** se sont pérennisés. **Le relais petite enfance Cabriole**, quant à lui, est passé de 10h à 12h d'ouverture en janvier 2022. Par ailleurs, le poste de coordination créé en 2019 a évolué en **poste de direction** en 2021. Celui de **secrétaire assistante** à temps partiel créé en 2015 pour les besoins d'un service est devenu un poste interservices en 2019, à temps plein depuis janvier 2023. Ces deux postes ont soutenu l'émergence et l'évolution d'**une dynamique interservices**, illustrée aujourd'hui notamment par une nouvelle charte graphique :

En 2010 : 9 ETP
A l'aube 2023 : 16 ETP

+7
ETP

43 salariés distincts en 2021



La crèche « Pirouette » accueille les enfants de moins de 4 ans dans la limite de son agrément de 18 places. C'est un lieu d'éveil, de découverte, de socialisation où l'équipe veille à l'épanouissement et au bien-être de chacun.



Le Relais Petite Enfance « Cabriole » est un lieu d'information, d'orientation et d'animation à destination des parents, des professionnels de l'accueil individuel (assistante maternelle, garde d'enfants à domicile...) et des tout-petits. La halte jeux est un lieu d'éveil, de socialisation et de rencontres.

services
POUR VOUS
accompagner
DE 0 À 99 ANS



L'accueil de loisirs « Croc'Loisirs » accueille les enfants de 3 à 11 ans les mercredis et vacances scolaires. L'équipe d'animations propose des activités pédagogiques en tous genres, grands jeux, rigolades, siestes pour les plus jeunes... Le programme est adapté à chacun pour découvrir, partager et s'amuser.



« Ô9 » est un lieu de proximité ouvert à tous : particuliers, professionnels, associations. Il a vocation à répondre aux besoins divers repérés sur le territoire et à soutenir les initiatives des habitants. Les notions d'accueil, d'accompagnement et d'orientation y sont fortes. L'innovation et les rencontres y sont favorisées.



L'« Espace Jeunes » propose des animations à destination des 8 à 17 ans. Les jeunes se retrouvent, partagent et participent activement à la construction des projets. L'équipe d'animation veille à l'accompagnement de chacun dans la bienveillance et la prévention.



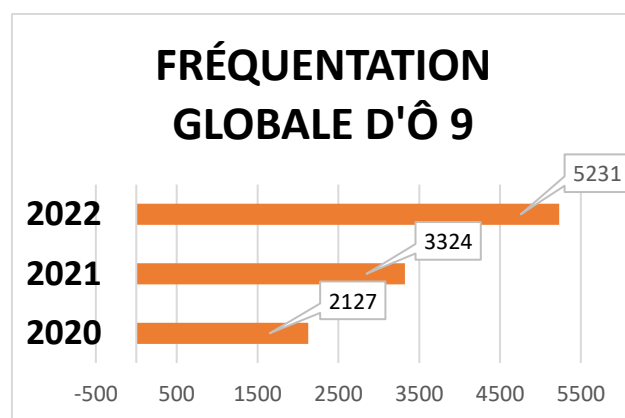
L'obtention du label Espace de Vie Sociale (EVS) en 2019 marque une étape majeure de son évolution. Malgré deux années de crise sanitaire, à l'issue du projet social 2019-2023, l'EVS Ô 9 a développé 14 des 16 actions élaborées lors de sa création, comme le précise le tableau ci-dessous :

		Bilan Novembre 2022
AXE 1 : STRUCTURATION ET COORDINATION INTERNE de l'ASSOCIATION FAMILLES RURALES LOCALE		
Structuration de l'association		
Coordination des services		
Implication des utilisateurs dans le fonctionnement de l'association		En cours
AXE 2 : LIEU D'ACCUEIL, DE RENCONTRES et D'INFORMATIONS		
Espace d'accueil et MSAP		
Permanences d'actions sociales		
Espace informations		
Communication		En cours
Système d'Echange Local		
AXE 3 : « MIEUX VIVRE ENSEMBLE »		
Evènements fédérateurs		
Soutien aux initiatives impulsées par le conseil d'administration		
Actions de prévention, sensibilisation et développement de compétences		
Actions parentalité		
Soutien scolaire		
AXE 4 : SOUTIEN TECHNIQUE aux associations et entreprises		
Espace informatique et coworking		
Formations		
Soutien aux associations locales		En cours

La fréquentation à l'accueil d'Ô 9 : Espace de vie sociale – France Services (accueil spontané et accompagnements France Services ajoutés) n'a cessé d'augmenter au cours des 4 dernières années et notamment depuis 2022, à la sortie de la crise sanitaire, mettant en évidence le besoin auquel le service répond sur le territoire, comme le souligne le schéma ci-dessous :

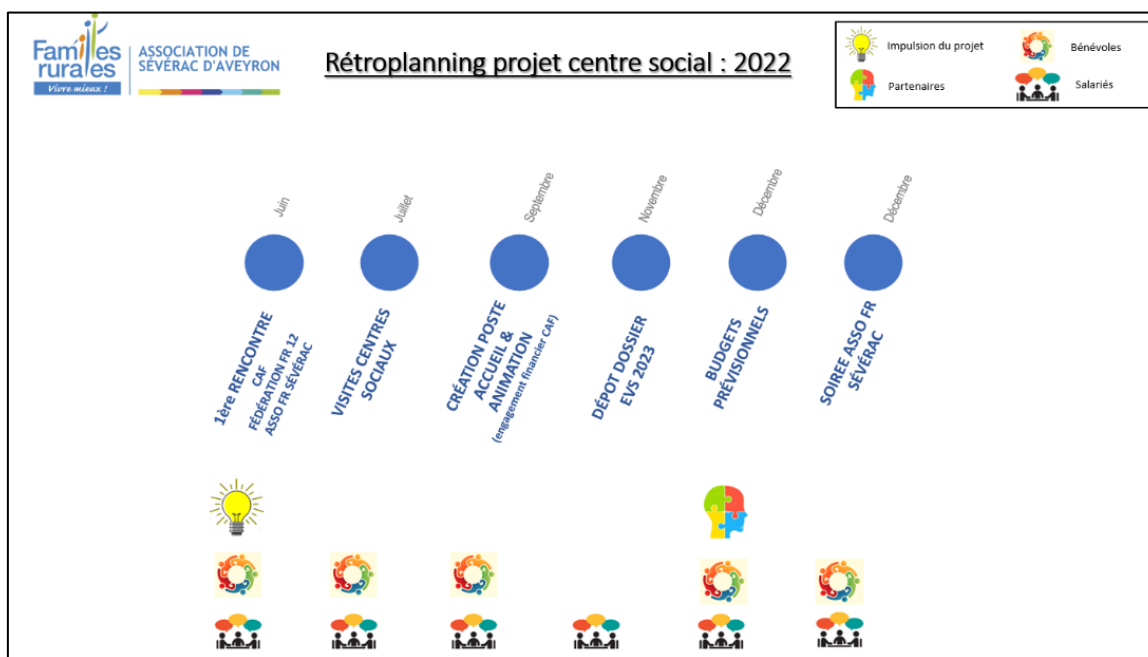
ANNÉE	2019	2020	2021	2022	1 ^{er} semestre 2023
DEMANDES ET ACCOMPAGNEMENTS/JOUR	8,86	9,11	9,76	14,3	17,5

La fréquentation globale d'Ô 9 incluant l'accueil, les accompagnements mais aussi les participations aux services, aux animations et aux événements proposés est elle aussi, en constante évolution depuis la création du service en 2019 :



Des limites en termes de masse salariale sont pointées du doigt dès la fin de l'année 2021 au vu de la charge de travail sur l'EVS notamment, que ce soit sur le volet animation comme pour les missions d'accueil. Elles renforcent la nécessité d'une nouvelle évolution de la structuration et révèlent, avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron, un fonctionnement associatif global similaire à celui d'un Centre Social (CS).

Dans une démarche associant ses autres partenaires clés : la fédération départementale Familles Rurales, la Communauté de communes des Causses à l'Aubrac, la commune de Sévérac d'Aveyron, la Mutualité Sociale Agricole, **l'association Familles Rurales de Sévérac d'Aveyron s'engage, dans le courant de l'année 2022, vers la demande de labellisation Centre Social auprès de la CAF pour la période 2024-2027.**



d. Gouvernance

L'association instaure une gouvernance participative dans la mise en œuvre de ses missions au quotidien et dans les réflexions sur les différents enjeux et actions. Elle s'appuie sur le partage de valeurs et d'ambitions communes et un cadre clair de prise de décision. Une place est donnée aux habitants qui souhaitent s'investir au sein de l'association avec la possibilité de prendre part aux diverses réflexions. Ils sont également invités à donner leurs avis aux quotidiens dans les services via divers outils (Cf. annexe 2).

Depuis 1956...
11 présidents
Environ 150 bénévoles

Le Conseil d'Administration est l'instance principale d'échanges. Il se réunit toutes les 6 semaines, en moyenne 8 à 9 fois par an et permet d'avoir une approche globale du quotidien de chaque service.

Différentes commissions sont mises en place et vont être développées afin de prendre en compte les appétences de chacun et de pouvoir dynamiser le lien entre les bénévoles, les habitants et les salariées sur le terrain en fonction des besoins. Les participants se réunissent donc de manière ponctuelle. Exemple de commissions : « enfance-jeunesse », « petite-enfance », « communication », « animation de la vie locale »

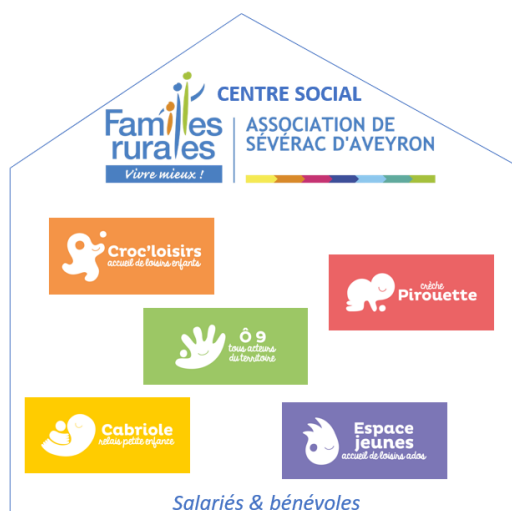
La directrice de l'association est garante de la dimension participative de la gouvernance au sein de l'association et de la dynamique bénévoles-salariés.

 <p>COSTES Héloïse - Présidente SOUTIEN TRANSVERSAL & COMMISSION RH <i>Toujours partante pour les moments de convivialité !!</i></p>	 <p>SEGUIN Rémi - Vice-Président SOUTIEN TRANSVERSAL & COMMISSION RH <i>Famille un jour, famille toujours !</i></p>
 <p>BASTIDE Nicole - Trésorière COMMISSION ANIMATION VIE LOCALE <i>Mamie retraitée qui souhaiterait être utile aux autres et effacer les différences</i></p>	 <p>CANTAGREL Aurélie - Trésorière adjointe SOUTIEN TRANSVERSAL & COMMISSION RH <i>Agir ensemble pour notre territoire !</i></p>
 <p>GUIZARD Héloïse - Secrétaire SOUTIEN TRANSVERSAL <i>Humainement engagée pour le territoire</i></p>	 <p>ASTRUC Perrine COMMISSION COMMUNICATION & ENFANCE JEUNESSE</p>
 <p>AYRINHAC Annick - Membre <i>Parce que les enfants d'aujourd'hui feront le monde de demain...</i></p>	 <p>BERLAGUET Emanuelle COMMISSION ANIMATION VIE LOCALE <i>Carnavalesque mais pas que !</i></p>
 <p>CHALIEZ Pierrette SOUTIEN TRANSVERSAL & ANIMATION VIE LOCALE <i>Les petites mains de l'ombre toujours actives</i></p>	 <p>CHAUCHARD Coralie - Membre <i>La petite enfance dans le coeur</i></p>
 <p>DELTOUR Lucie COMMISSION PETITE ENFANCE <i>De la maternité à la parentalité...</i></p>	 <p>FONCHIN Ambre - Membre</p>
 <p>GUEGAN Daniel COMMISSION ANIMATION VIE LOCALE <i>Retraite active au service des familles</i></p>	 <p>POHL Guillaume - Membre <i>Le technicien informatique</i></p>
 <p>VALENTIN Eliette - Membre <i>La mémoire de l'asso !</i></p>	 <p>VIVIEN Séverine COMMISSION ANIMATION VIE LOCALE <i>En totale osmose avec la dynamique de Familles Rurales !</i></p>

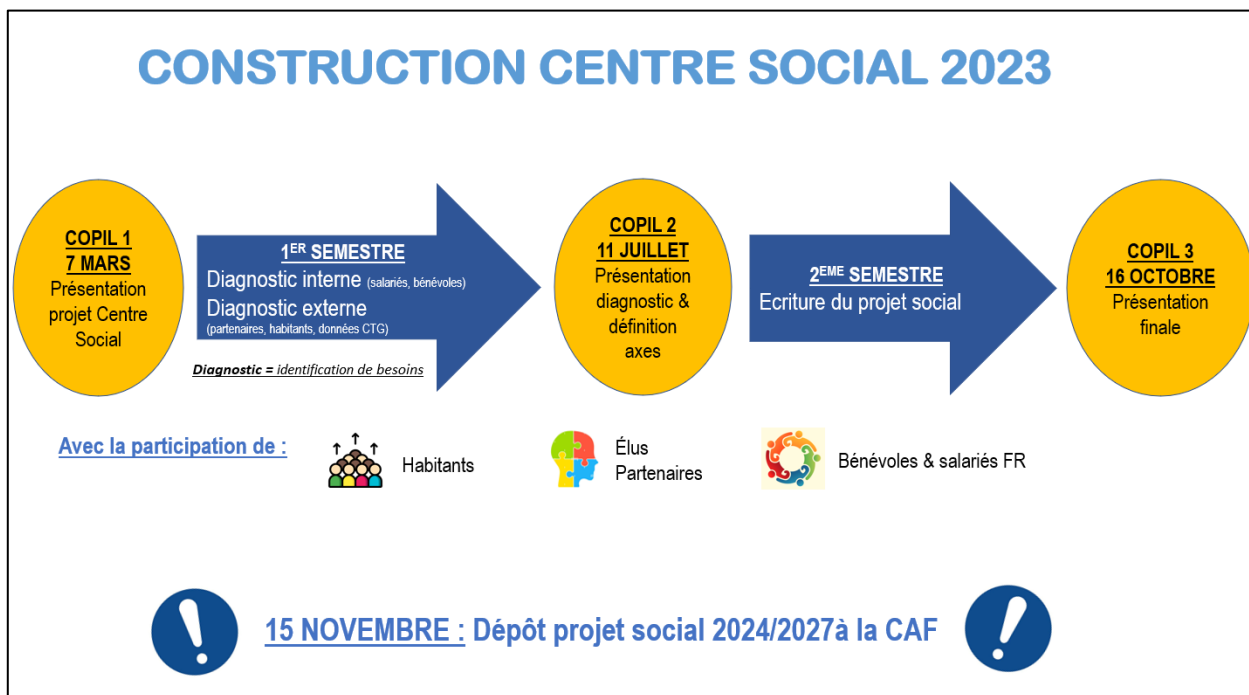
2. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU CONTRAT DE PROJET

Afin de mener à bien ce projet de labellisation Centre Social, l'association fait le choix de confier la démarche de diagnostic de territoire à la responsable de l'EVS, éducatrice spécialisée, future référente familles du centre social ainsi que la corédaction du projet, avec la directrice de l'association.

La première étape consiste à éclaircir ce que sera le futur Centre Social de Sévérac d'Aveyron. Il est présenté dès le début de l'année 2023 comme englobant l'ensemble des services de l'association :



La construction du centre social de Sévérac d'Aveyron durant l'année 2023 est explicitée dans le schéma ci-dessous :



Des comités de pilotage sont prévus en cohérence avec les avancées du projet. Ils visent à collaborer au maximum avec les partenaires clés de la démarche, à les associer à l'élaboration des grandes orientations du futur projet social et à la validation de celui-ci.

Le **1^{er} COPIL** a eu lieu le 7 mars en présence de 27 participants : élus et techniciens des collectivités, techniciens de la fédération départementale Familles Rurales et de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), salariés et bénévoles de l'association.

La ligne conductrice de la démarche de diagnostic est d'aller vers les habitants, au plus près de chez eux, pour recueillir leurs attentes et leurs besoins. L'association choisit de la mettre en œuvre de la façon suivante :



- **Un diagnostic interne** avec une rencontre où l'ensemble des bénévoles et des salariés de l'association feront remonter les problématiques des familles mais aussi leurs attentes en tant qu'habitants et/ou professionnels du territoire.

- **Un diagnostic externe** avec des rencontres publiques, des rencontres thématiques avec les partenaires et acteurs locaux ainsi qu'un questionnaire numérique et manuscrit.

Des **commissions de travail internes** avec des bénévoles et des salariés (directrice, chargée de mission centre social, responsables de services) sont également organisées dès que nécessaire. Elles sont des temps de réflexion mais aussi d'élaboration de propositions qui sont ensuite soumises au conseil d'administration de l'association et lors des comités de pilotage.

La démarche de diagnostic est engagée dès la fin du mois de mars et jusqu'à la mi-mai 2023 (cf annexe 3). Elle se décline de la façon suivante :

1 RENCONTRE EN INTERNE

Avec les bénévoles et les salariés de l'association

10 RENCONTRES PUBLIQUES

- Dans les services de l'association
- Dans les communes annexes

5 RENCONTRES THEMATIQUES

- Accompagnement de la population
- Conseil Municipal des Jeunes
- Elus
- Milieu éducatif
- Milieu associatif

1 QUESTIONNAIRE NUMERIQUE

Diffusé sur le site internet et le Facebook de l'association
Relayé par des partenaires

1 QUESTIONNAIRE MANUSCRIT

A disposition dans les services de l'association, à la mairie et dans les mairies annexes

3. DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

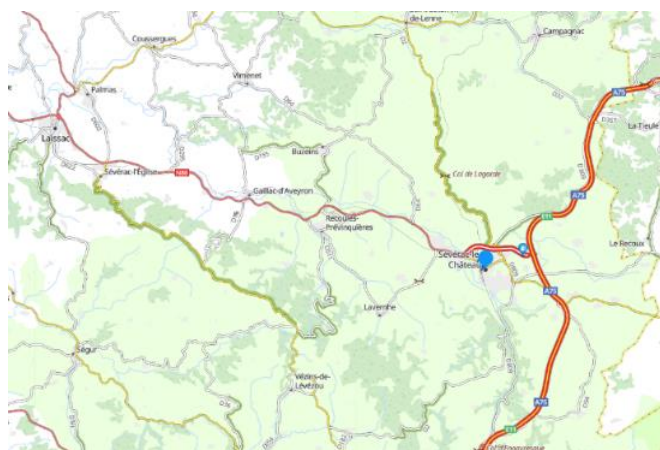
a. Contexte territorial

L'association se situe sur la commune de Sévérac d'Aveyron dans l'Aveyron et fait partie de la Région Occitanie. Elle est issue du regroupement des 5 communes historiques au 1^{er} janvier 2016.

Il s'agit de la 5^{ème} plus grande commune de France en termes de superficie avec 20 872 ha. La commune est classée en zone de revitalisation rurale.

Population : 4230 habitants

Elle a intégré, depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes des Causse à l'Aubrac (CCCA).



Le territoire d'intervention s'étend sur l'ensemble de la commune et va même au-delà sur les communes limitrophes.

Les données sociologiques de la commune en 2020 ¹ :

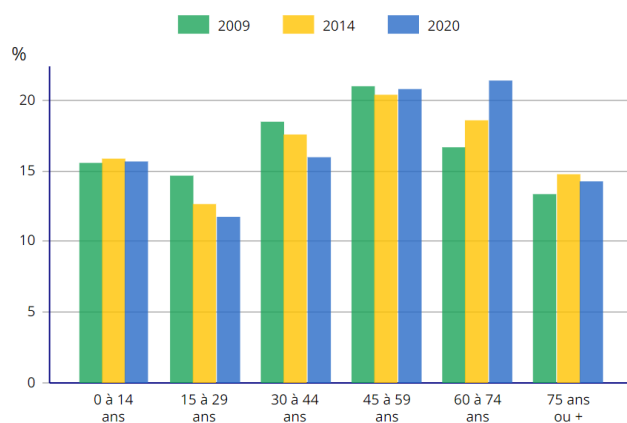
- **Evolution et structures de la population :**

Les indicateurs démographiques expriment une dynamique négative de l'évolution de la population avec un taux de natalité de 8,5% entre 2014 et 2020 contre un taux de mortalité de 12,6%.

La majorité de la population est âgée de 60 à 74 ans en 2020. Cependant, Sévérac d'Aveyron fait partie des communes du territoire de la CCCA ayant le plus faible indice vieillissement. Nous pouvons l'expliquer par la présence d'axes de communication (RN 88, A75) facilitant l'accès au bassin d'emplois.

Population par grandes tranches d'âges

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	4 089	100,0	4 134	100,0	4 079	100,0
0 à 14 ans	637	15,6	657	15,9	641	15,7
15 à 29 ans	602	14,7	525	12,7	483	11,8
30 à 44 ans	758	18,5	727	17,6	653	16,0
45 à 59 ans	860	21,0	843	20,4	847	20,8
60 à 74 ans	682	16,7	770	18,6	874	21,4
75 ans ou plus	550	13,4	612	14,8	581	14,3

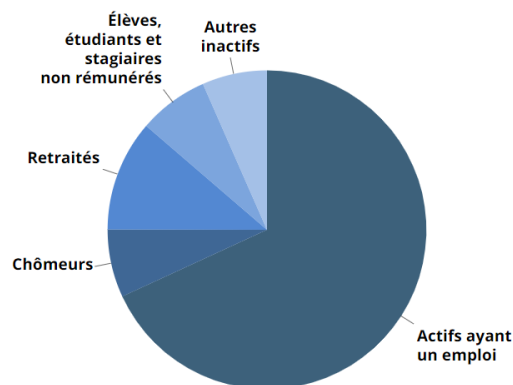


¹ Institut National de la Statistique et des Études Économiques <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-12270>

La part des employés représente 52,7 % de la population entre 15 et 55ans et plus, suivis de près par les ouvriers avec 49,2%. Les professions intermédiaires représentent quant à elles 32%. La commune a un taux de chômage de 6,1% (Aveyron 7,1%) le chômage touche aussi bien les femmes que les hommes et notamment les jeunes.

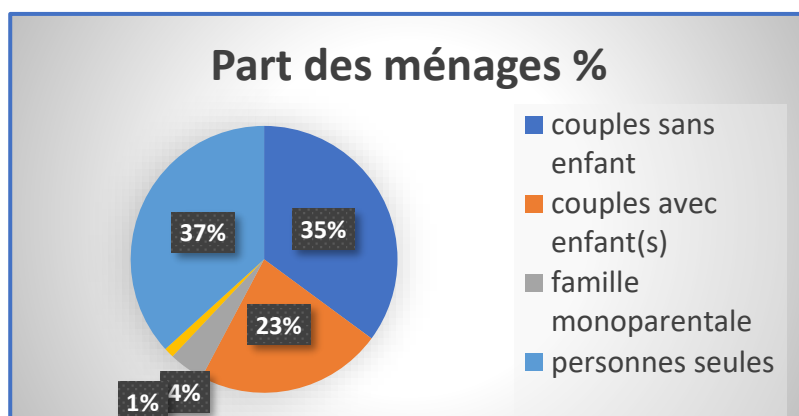
Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2020

	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
Ensemble	1 600	1 786	100,0	100,0	100,0
Agriculteurs exploitants	164	85	7,1	10,9	4,9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	74	45	0,0	6,3	1,9
Cadres et professions intellectuelles supérieures	55	41	2,5	5,3	1,1
Professions intermédiaires	165	233	4,9	21,3	5,8
Employés	99	371	23,8	21,5	7,4
Ouvriers	369	85	19,4	26,0	3,8
Retraités	568	769	0,0	0,8	71,3
Autres personnes sans activité professionnelle	105	158	42,3	7,9	3,8



• **Les couples, les familles et les ménages :**

Les personnes âgées représentent la part la plus importante de personnes vivant seules. 38,5% des ménages sont retraités. Les personnes seules représentent le pourcentage le plus élevé des ménages, elles sont suivies de près par les couples avec enfant.



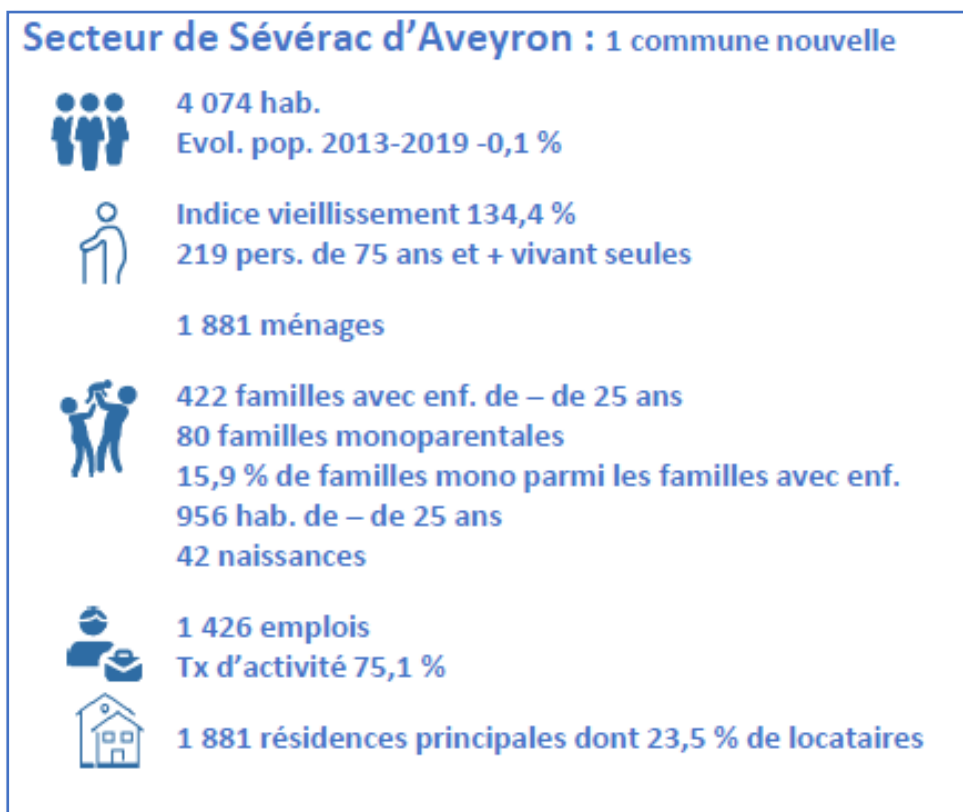
• **Revenus et pauvreté des ménages :**

Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2021

	Ensemble	Femmes	Hommes
Ensemble	12,7	12,1	13,2
Cadres*	18,6	17,7	19,4
Professions intermédiaires	14,3	13,5	15,5
Employés	10,8	10,7	11,1
Ouvriers	12,2	11,4	12,4

Le taux de pauvreté² sur la commune en 2020 est de **13 %**. Il est de 13,5 % sur la CCCA, de 14% au niveau du département et de 16,8% au niveau régional.

- **Synthèses des données démographiques³ :**



² Taux de pauvreté : Le taux de pauvreté au seuil de 60 % du niveau de vie médian est mesuré par la proportion d'individus vivant dans un ménage ordinaire dont le revenu, net d'impôts directs, par unité de consommation est inférieur à un montant équivalent à 60 % du niveau de vie médian de la population. Source : Institut national de la statistique et des études économiques

³ Diagnostic social de territoire Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac

- **Une vie associative riche, dynamique et variée :**

La vie associative au sein de la commune est riche et variée. Il existe à ce jour environ 70 associations actives inscrites sur l'annuaire des associations de la collectivité⁴. Nous retrouvons sur le territoire des associations œuvrant dans différents domaines comme des associations sportives, d'animations, à but social, culturelles et de sauvegarde du patrimoine ainsi que des clubs du 3ème âge. Il existe des actions, services et initiatives de soutien aux associations dans différents domaines. En ce sens, l'association Familles Rurales de Sévérac d'Aveyron accompagne les associations dans les démarches administratives de premier niveau (information et orientation) et permet l'accès à des salles de réunion/conférence ainsi qu'à du matériel de bureau sur demande. Une charte régie l'utilisation des locaux. Les associations de la CCCA bénéficient gratuitement de ces services.



b. Bilan du diagnostic interne et externe

**1 RENCONTRE
EN INTERNE**

23 PARTICIPATIONS



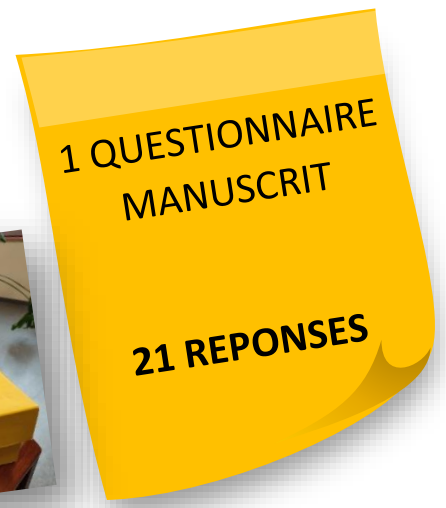
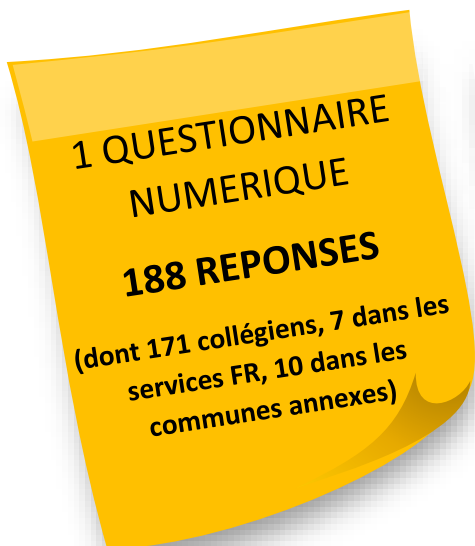
8 RENCONTRES PUBLIQUES

5 RENCONTRES THEMATIQUES

159 PARTICIPATIONS



⁴ Annuaire municipal des associations <https://www.severacdaveyron.fr/uploads/sites/3/2022/02/annuaire-asso-1.pdf>



La synthèse des éléments apportés par les habitants, les élus, les bénévoles et les salariés de l'association, les acteurs et partenaires locaux, s'appuie également sur les données repérées lors :

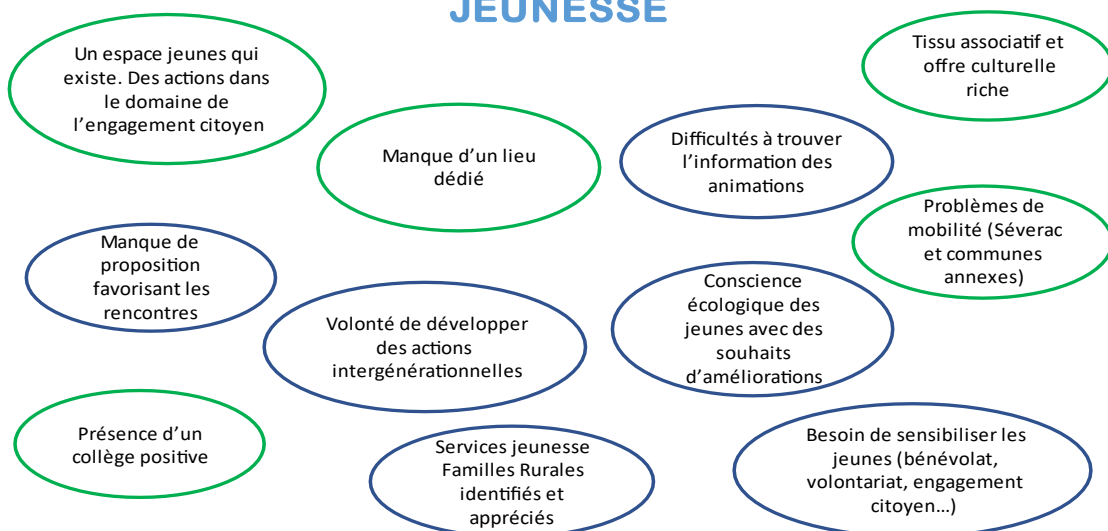
- du diagnostic de territoire effectué en 2023 dans le cadre de Convention Territoriale Globale (C.T.G) 2023-2027, portée conjointement par la Communauté de communes des Causses à l'Aubrac (CCCA) et la CAF de l'Aveyron ;
- de l'analyse des besoins sociaux (ABS) effectuée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune en 2020.

LE CODE COULEUR :

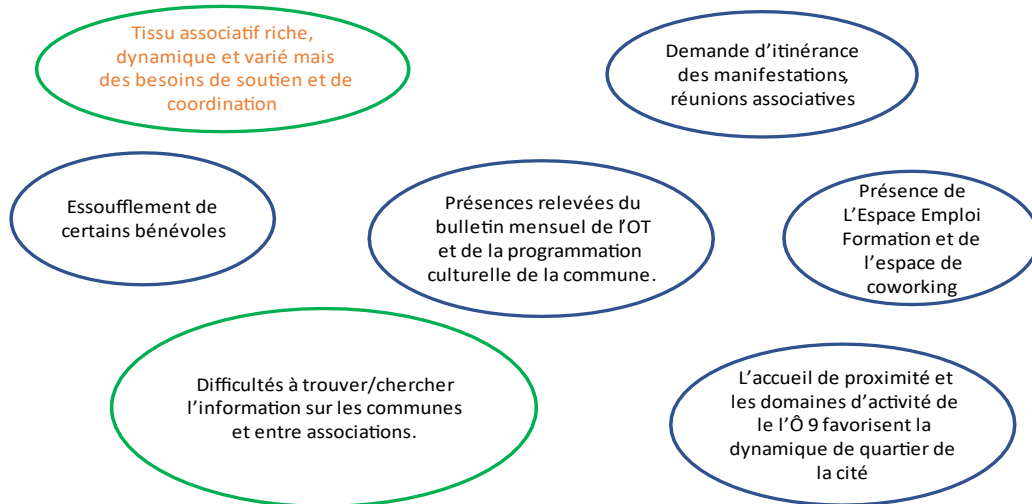
- **En vert** : points également soulevés lors de la **C.T.G**
- **En orange** : points également soulevés lors de l'**analyse des besoins sociaux du CCA**

Le choix est fait de traiter les éléments du diagnostic en s'appuyant sur les **six thématiques de la CTG** à savoir : Jeunesse, Animation de la vie sociale et culturelle, Petite enfance, Enfance-Bassin scolaire-Accueil de loisirs, Accès aux droits et accompagnement social, Famille-Parentalité-Parcours de l'enfant.

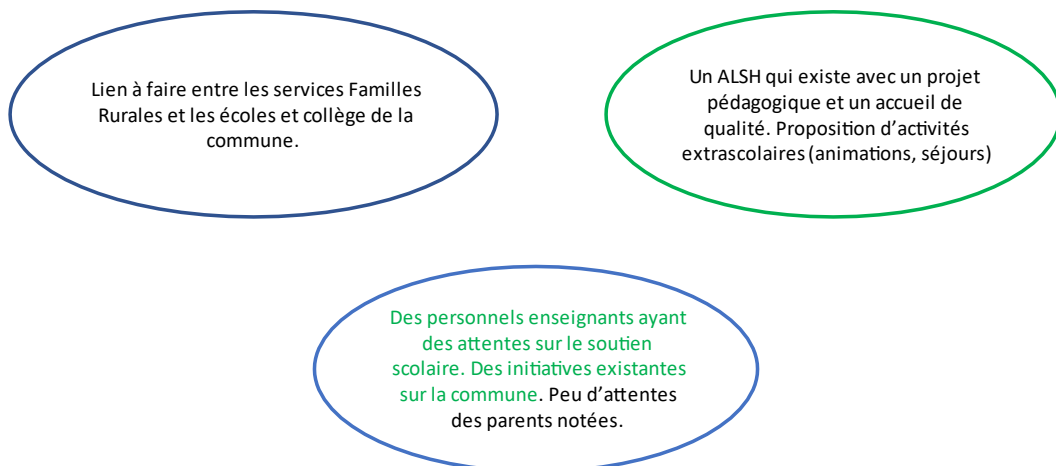
JEUNESSE



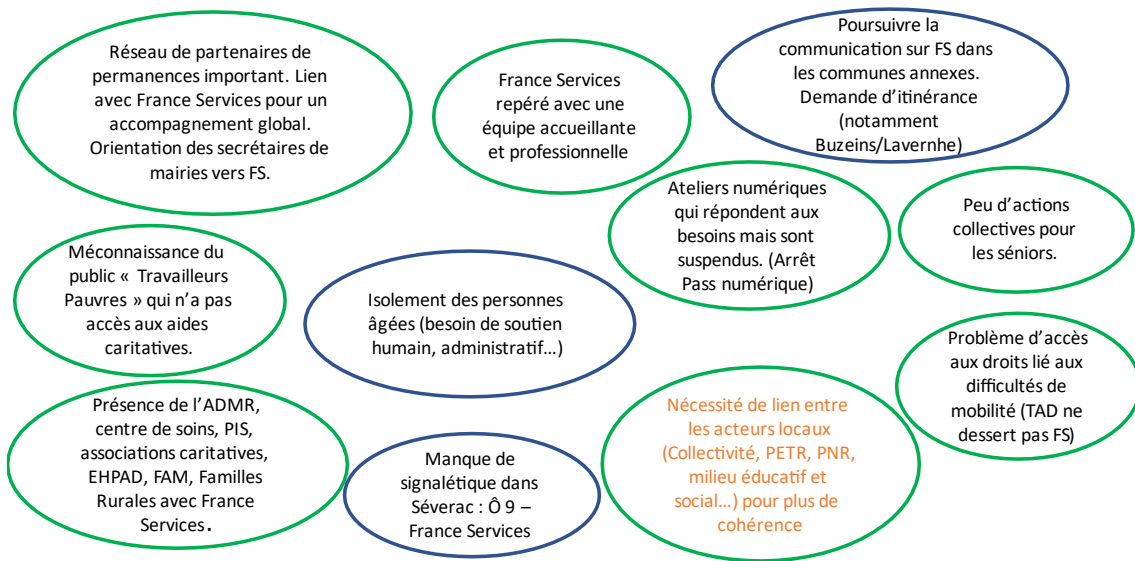
ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET CULTURELLE



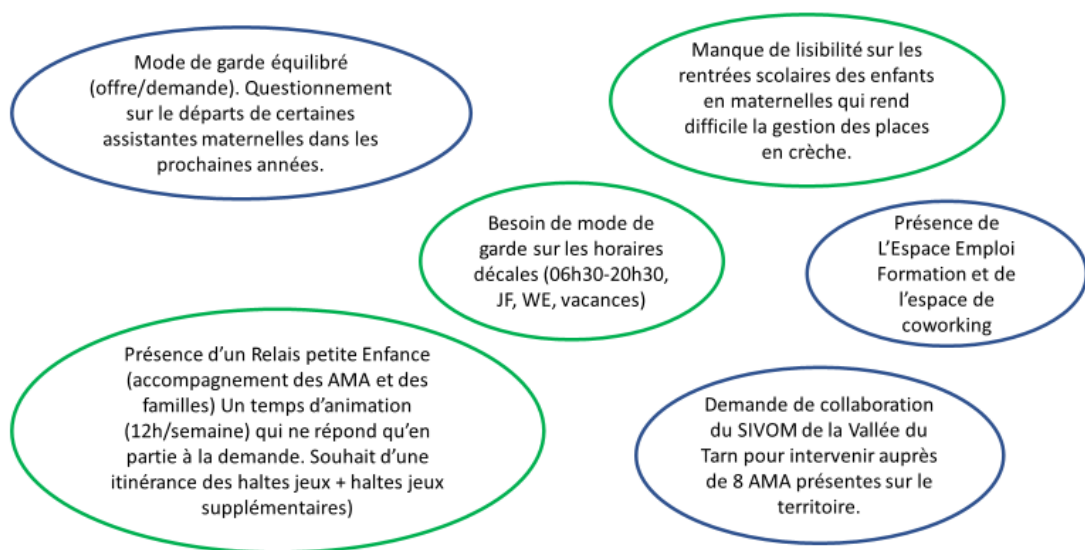
ENFANCE, BASSIN SCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS



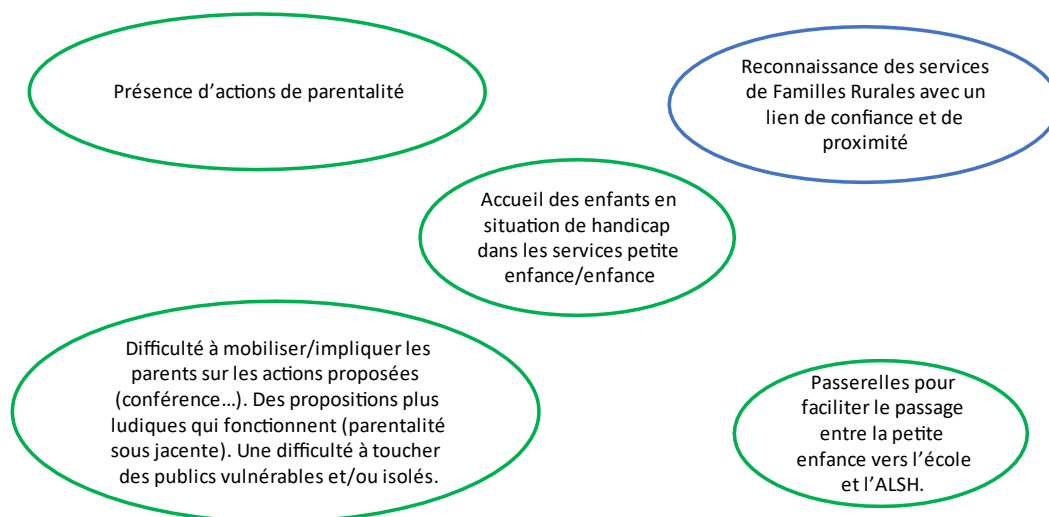
ACCÈS AUX DROITS ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



PETITE ENFANCE



FAMILLE, PARENTALITE ET PARCOURS DE L'ENFANT



Les participants au diagnostic ont par ailleurs fait ressortir **des problématiques et questionnements transversaux** :

DES PROBLEMATIQUES DE MOBILITE

UNE DIFFICULTE A TROUVER L'INFORMATION

DES PARTENARIATS ET DU LIEN A POURSUIVRE

UN SOUHAIT DE PLUS D' ACTIONS INTERGENERATIONNELLES (TOUS AGES CONFONDUS)

Les éléments considérés comme hors du champ du centre social ont été recueillis et synthétisés comme suit :

Un cadre de vie agréable, une proximité entre les habitants

Un collège, des écoles qu'il faut maintenir. Pas de dispositif Ulis

Des commerces de qualité et de proximité mais un manque de bars et restaurants

Des infrastructures sportives et de loisirs de qualité mais des attentes importantes (accès, état, innovation : milieu artistique)

Des animations culturelles appréciées mais un besoin de plus d'itinérance

Un forum des associations apprécié mais des attentes fortes de coordination du tissu associatif local

Un manque de signalétique dans Sévérac (Ø 9/FS, cité médiévale, Sources de l'Aveyron...)

Un développement des bibliothèques apprécié mais un besoin d'ouverture le mercredi dans tous les villages

Existence de logements passerelles. Plusieurs problématiques sur le logement (manque, prix, état, absence d'hébergement d'urgence...)

Une offre de soins diversifiée mais un manque de médecins généralistes, de soins psychiatriques, de services de prévention et addictions

Une absence d'alternatives à l'EHPAD (entre le domicile et l'EHPAD)

Des modes de garde variés et suffisants mais un manque pour répondre aux horaires décalés (6h30-20h30, jrs fériés, week-ends, vacances)

De nombreuses problématiques de mobilité (dans Sévérac gare-château, pas de trottoirs pour les piétons, entre les villages, TAD pas suffisant, « aller vers »...)

Un manque de stratégie écologique. Une nécessité de développer les énergies renouvelables et les manifestations tournées vers l'économie circulaire

Une crainte de fermetures des services publics de proximité (mairies annexes, La Poste)

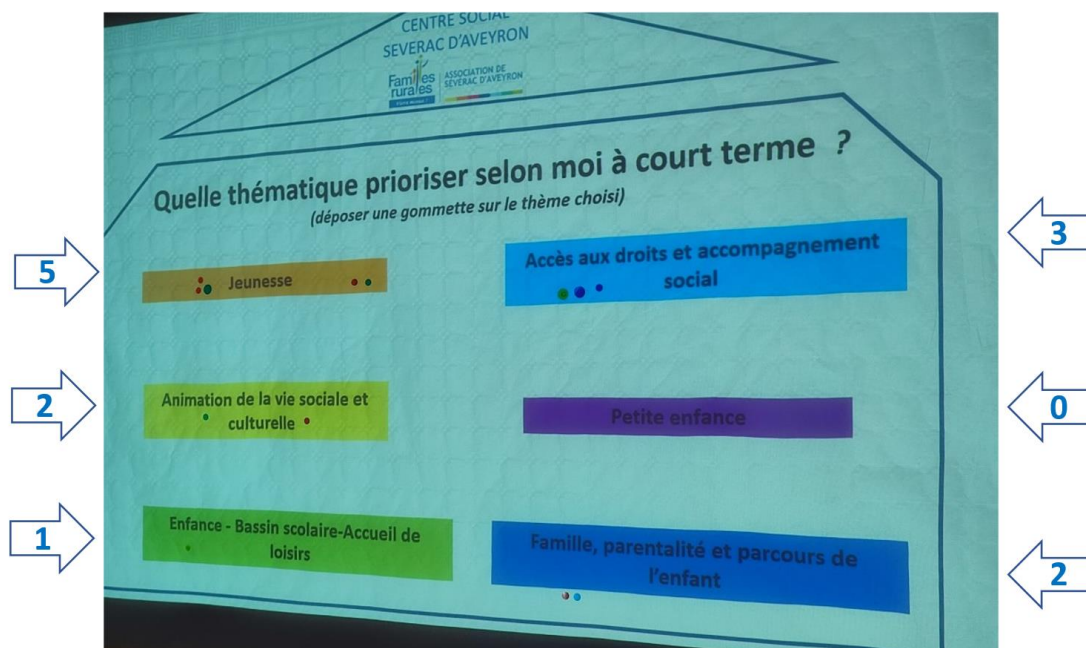
Une zone d'emploi dynamique (150-200) mais un manque d'attractivité pour l'installation de nouvelles entreprises

Suite à l'analyse des données du diagnostic de territoire, des temps de travail ont permis de faire émerger des pistes d'actions :

- En interne lors de **commissions de travail** (bénévoles, directrice et responsables de services).
- Lors du **2^{ème} COPIL le 11 juillet** en présence de 15 participants, élus et techniciens des collectivités, bénévoles et salariés de l'association.



Lors de cette instance, les présents ont pu notifier le caractère prioritaire d'une thématique parmi les six abordées. En voici le résultat :



Le volet jeunesse est repéré comme prioritaire au niveau de la temporalité ainsi que l'accès aux droits et l'accompagnement social.

4. PROJET SOCIAL

a. Arborescence

LES AXES	LES ACTIONS
1. L'accueil et l'écoute des habitants	N°1 Maintenir l'accueil inconditionnel et recueillir les besoins des habitants N°2 Améliorer la lisibilité du centre social et de ses actions
2. L'animation en direction des familles	Sous axe 2.1 L'animation collective à destination des familles N°3 Développer l'intergénérationnel N°4 Favoriser l'accès au centre social pour toutes les familles N°5 Développer la place du référent familles avec les acteurs locaux, les services du centre social et les familles Sous axe 2.2 L'action jeunes N°6 Faciliter l'autonomie, l'initiative et la citoyenneté des jeunes Sous axe 2.3 Les services aux familles N°7 Proposer des services aux familles et aux assistants maternels permettant d'assurer le bien-être et l'épanouissement de l'enfant en lui offrant un accompagnement social, culturel et éducatif favorisant l'éveil de la petite enfance à l'adolescence
3. L'animation de la vie sociale	N°8 Conforter la place et le rôle des habitants dans l'animation de la vie sociale N°9 Développer l'aller-vers N°10 Favoriser l'interconnaissance, le lien, et les projets communs avec les acteurs du territoire
4. L'accès au numérique et le soutien aux associations	N°11 Favoriser l'accès et l'utilisation du numérique pour tous les habitants N°12 Poursuivre le soutien de premier niveau (information, orientation) aux associations

Les axes et actions sont présentés aux 20 participants lors du **3^{ème} COPIL, le 16 octobre 2023**. Quelques sujets nécessitant une collaboration prioritaire sont soulevés à savoir :

- L'amorce d'une réflexion pour un lieu dédié pour les jeunes,
- L'augmentation des heures d'ouverture du RPE,
- Le maintien des ateliers numériques : un travail avec la CCCA est en cours,
- La précision que seul un 1^{er} niveau de soutien (information, orientation) des associations locales sera assuré par le CS et que des liens réguliers seront à envisager avec l'OT et les élus référents vie associative de la commune,
- La simplification de l'espace numérique/coworking afin d'en faciliter l'utilisation et la gestion.



b. Fiches actions

Les **12 fiches actions** suivantes constituent le projet 2024-2027 du centre social Familles rurales de Sévérac d'Aveyron :

Axe N° 1 L'accueil et l'écoute des habitants	
Fiche Action n° 1 Maintenir l'accueil inconditionnel et recueillir les besoins des habitants	
Constats :	<ul style="list-style-type: none"> - Des publics (isolés, en situation de handicap, fragilisés...) peu impactés par les actions du Centre Social (CS) - Le CS pas toujours fléché comme observatoire des besoins du territoire
Résultat attendu :	<ul style="list-style-type: none"> - Les personnes les plus fragiles et isolées sont impactées positivement par la présence du CS sur le territoire, elles reçoivent une réponse à leurs attentes et besoins - L'ensemble des habitants bénéficie des services/actions du CS - Les habitants identifient le CS comme lieu d'écoute, d'information, d'orientation, d'accompagnement et de soutien ouvert à tous - Les besoins des familles sont mieux identifiés par les équipes du CS - Dans l'intérêt des habitants, les réponses du CS sont adaptées et mutualisées
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir sur des créneaux horaires dits atypiques (entre 12h et 14h et après 17h30) - Assurer une fonction d'observatoire des besoins à l'aide d'une boîte à idées et d'un livre d'or. (Développement d'un outil formel de recueil des besoins à prévoir) - Offrir un espace d'accueil chaleureux et confortable, animé par les agents d'accueil (grainothèque, boîte à livres, collectes, etc.) - Maintenir un espace d'accueil et d'information à jour (documentations, annonces...) - Promouvoir la montée en compétences des agents d'accueil par la proposition de formation - Maintenir un échange formel hebdomadaire entre les agents d'accueil et la responsable du service ou la directrice d'association - Aller vers des publics cibles (bénéficiaires des associations caritatives par exemple) pour leur présenter le CS et recueillir leurs besoins
Public cible :	Tous les habitants du territoire
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> - La directrice de l'association - La référente familles - Les bénévoles de l'association - Les agents d'accueil
Moyens :	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil des habitants sur 35h hebdomadaire - 2 agents d'accueil - Un espace d'accueil convivial, permettant l'affichage de l'information et des animations
Implication des familles/des habitants :	<p>Les habitants ont la possibilité de faire part de leurs remarques via un livre d'or disposé au niveau de l'accueil et via une boîte à idées.</p> <p>Une borne de satisfaction numérique est présente pour l'évaluation de l'accueil et de l'accompagnement FS</p>

Évaluation de l'action :	<ul style="list-style-type: none">- Taux d'accueil, d'appels- Niveau de satisfaction des habitants via les outils existants : borne de satisfaction, livre d'or, boîte à idées, etc.
---------------------------------	---

Axe N° 1 L'accueil et l'écoute des habitants	
Fiche Action n° 2 Améliorer la lisibilité du CS et de ses actions	
Constats :	<ul style="list-style-type: none"> - Le fonctionnement du CS n'est pas clair pour les habitants - Les habitants ont des difficultés à trouver l'information du CS parmi le grand nombre d'informations diffusées sur le territoire - L'accueil du CS est de plus en plus repéré par les habitants (bouche-à-oreille)
Résultat attendu :	<ul style="list-style-type: none"> - Les habitants et les partenaires identifient le CS comme lieu ressource
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une commission « communication » pouvant impliquer des bénévoles du CA, des salariés, des habitants, des partenaires - Développer une communication plus ciblée en utilisant les différents canaux déjà mis à profit. - S'appuyer sur le réseau de partenaires du CS au quotidien pour diffuser l'information - Maintenir la newsletter mensuelle et l'étendre à l'ensemble des services du CS - Revoir les supports de communication en indiquant le plan d'accès - Développer la participation du CS aux temps forts de la vie locale (Noël, Octobre rose, Téléthon, Carnaval, Halloween, etc.)
Public cible :	Tous les habitants du territoire et les partenaires
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> - La secrétaire salariée de l'association - Les agents d'accueil - La référente famille - Les participants à la commission « communication » - L'ensemble des partenaires du CS (autres associations, Office de Tourisme (OT), commune, Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac (CCCA), etc.) - Les habitants
Moyens :	<ul style="list-style-type: none"> - ETP salariés secrétaire association - Moyens matériels (newsletter, site internet, réseaux sociaux...) - Supports de communication
Implication des familles/des habitants :	<p>Les habitants sont consultés pour savoir où et comment ils souhaitent avoir l'information.</p> <p>Ils participent à la commission communication.</p> <p>Ils sont à l'initiative de certaines actions liées aux temps forts de l'année sur le territoire (Carnaval/Halloween) et/ou y participent</p> <p>Les habitants participent activement à la visibilité du CS via le bouche-à-oreille.</p> <p>Sondage auprès des abonnés de la newsletter pour la faire évoluer sur leurs propositions.</p>
Évaluation de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la fréquentation du CS - Nombre d'abonnés à la newsletter. - Retours divers des habitants et partenaires sur la présence du CS sur le territoire

<u>Axe N° 2</u> L'animation en direction des familles	
<u>Sous axe 2.1</u> L'animation collective à destination des familles	
Fiche Action N°3 Développer l'intergénérationnel	
Constats :	<ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs locaux souhaitent développer des actions communes et favoriser la rencontre de leurs différents publics - Les habitants sont en demande d'actions intergénérationnelles - Peu d'actions collectives en faveur des seniors - Un réseau de partenaires fort sur le territoire
Résultat attendu :	<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes générations présentes sur le territoire ont la possibilité de se rencontrer - Les acteurs locaux tissent des partenariats pour favoriser le lien social sur le territoire
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Impulser une dynamique de rencontres sur le territoire - Penser et mutualiser la construction de projets entre les services du centre social, les associations et acteurs locaux. - Proposer des actions visant conjointement des publics d'âges différents
Public cible :	Tout public
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs locaux : sanitaire et social, scolaire, aide à la personne, associations caritatives et autres du territoire, etc. - La commune - La direction du CS - Les responsables des services du CS
Moyens :	<ul style="list-style-type: none"> - ETP référente familles
Implication des familles/des habitants :	Les responsables d'associations, les acteurs divers et souvent les habitants eux-mêmes, sont sollicités pour faire remonter leurs besoins et leurs attentes, ceux de leurs adhérents/usagers en amont de la construction des projets. Les bénévoles du CA sont partie prenante des réflexions.
Évaluation de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Une rencontre avec les acteurs locaux par an - Emergence de projets intergénérationnels sur le territoire

Axe N° 2 L'animation en direction des familles	
Sous axe 2.1 L'animation collective à destination des familles	
Fiche Action N°4 Favoriser l'accès au CS pour toutes les familles	
Constats :	<ul style="list-style-type: none"> - Certains habitants, plus isolés, fragilisés et/ou éloignés physiquement du centre social, ne le fréquentent pas - Certaines familles ne participent pas aux actions de soutien à la parentalité
Résultat attendu :	<ul style="list-style-type: none"> - Les familles qui fréquentent le CS (isolées, fragilisées, monoparentales, en situation de handicap, autres) sont hétérogènes - Les familles, quelles qu'elles soient, savent qu'elles sont les bienvenues au CS
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer « l'aller vers » : actions régulières ou ponctuelles (Cf. fiche action n° 9) - Penser les actions du CS de manière à favoriser l'hétérogénéité des participants
Public cible :	Toutes les familles du territoire
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs locaux - Les permanences d'action sociale, partenaires du CS - La direction du CS - Les responsables des services du CS - La commune - Les associations caritatives du territoire
Moyens :	<ul style="list-style-type: none"> - Des salles/locaux dans les communes annexes - Des moyens de transports - Du temps dédié à la communication orale et écrite (flyers, affiches, réseaux sociaux, site internet) : poste de secrétaire
Implication des familles/des habitants :	<p>Les familles sont vectrices des expériences positives vécues au CS et participent au bouche-à-oreille sur le territoire</p> <p>Les bénévoles du CA participent aux commissions sur le sujet</p> <p>Les habitants sont consultés dans le cadre du diagnostic de territoire du CS</p>
Évaluation de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants aux actions (notamment parentalité) et fréquentation globale du CS - Retours des familles (oraux ou via le questionnaire de satisfaction à l'issue des actions de soutien à la parentalité)

<u>Axe N° 2</u> L'animation en direction des familles	
<u>Sous axe 2.1</u> L'animation collective à destination des familles	
<u>Fiche Action N°5</u> Développer la place du référent familles avec les acteurs locaux, les services du CS et les familles	
Constats :	<ul style="list-style-type: none"> - Une dynamique à poursuivre et à développer au niveau des actions de soutien à la parentalité et de l'animation de la vie sociale en prenant en compte les besoins des familles, la dimension partenariale interne et externe au centre social
Résultat attendu :	<ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs locaux, les salariés du CS et les familles du territoire ont repéré la référente familles pour ses missions de coordination du soutien à la parentalité et de l'animation de la vie sociale. - Ils sont en mesure de la solliciter dans le cadre de la remontée des besoins des familles du territoire, du repérage des problématiques.
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les parents dans leur fonction éducative - Formaliser des rencontres régulières entre la référente familles et les responsables des services du CS - Définir la place de la référente familles dans le quotidien des services du CS (présentation et/ou intervention sur des temps clés) - Participer au réseau des CS 12, aux rencontres CTG, aux rencontres CAF - Impulser/soutenir une dynamique partenariale avec les acteurs locaux - Maintenir des propositions régulières de soutien à la parentalité (4/an minimum)
Public cible :	<p>Les responsables des services du CS Les acteurs locaux Les familles du territoire</p>
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> - Les responsables des services du CS - La direction du CS - Les agents d'accueil - Les acteurs locaux - La commune - La Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac (CCCA) dans le cadre de la CTG : chargée de coopération sociale, élus - Le réseau départemental des CS - La CAF - Les familles du territoire
Moyens :	<ul style="list-style-type: none"> - ETP référente famille - Du temps de travail dédié pour les responsables des services du CS - Des temps prévus sur ce thème lors des réunions interservices du CS - Des financements CAF par le biais du REAAP pour la mise en œuvre d'actions cohérentes dans le domaine du soutien à la parentalité
Implication des familles/des habitants :	<p>Les familles sont parties prenantes de la programmation des actions de soutien à la parentalité via un questionnaire de satisfaction en fin d'action, des sondages ponctuels via le Facebook de l'association, une écoute de leurs besoins par les salariées du CS : accueil et autres services mais aussi les bénévoles du CA, habitants eux-mêmes.</p>

	<p>Des parents ou grands-parents peuvent s'impliquer dans l'organisation des actions de soutien à la parentalité</p> <p>Les habitants sont consultés dans le cadre du diagnostic de territoire du CS</p>
Évaluation de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des participants aux actions de soutien à la parentalité - Nombre de participants aux actions de soutien à la parentalité et aux animations de la vie sociale

Axe N° 2
L'animation en direction des familles

Sous axes 2.2
L'action jeunes

Fiche Action N° 6
Faciliter l'autonomie, l'initiative et la citoyenneté des jeunes

Constats :	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes représentent 10% de la population de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac - Les jeunes de Sévérac ont la volonté d'avoir davantage de lieux à eux, de propositions de sorties, de loisirs, d'adapter leur territoire à leurs spécificités - Des problématiques de locaux pour les accueils : pas de salle des jeunes à Sévérac - Les bénévoles d'associations, les parents et les grands-parents souhaitent pouvoir transmettre des valeurs aux adolescents à travers les espaces jeunes : la culture du bénévolat et de l'engagement, la conscience citoyenne, les réflexes démocratiques... - Présence d'un collège dynamique sur Sévérac, mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes par la mairie en 2022 – 2023, réitéré en 2023-2024.
Résultats attendus :	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes se saisissent de la dynamique de projets (projets annuels, micro-projets) amorcée par le CS (développement des partenariats locaux) dans le cadre du maintien des animations qui leur sont destinées - Les jeunes forment un groupe régulier grâce à la dynamique impulsée par le CS - Tous les jeunes du secteur ont accès à la proposition « jeunesse » du CS - Les animateurs de l'espace jeunes montent en compétence pour accompagner au mieux chaque adolescent dans cette phase de changements - Les adolescents bénéficient d'un espace identifié, par et pour eux, qu'ils peuvent investir en présence d'un animateur, garant de la dimension éducative, qui leur permet de renforcer la notion de responsabilisation
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Cf. le projet jeunesse (2024-2027) annexé
Public cible :	Adolescents âgés de 12 à 17 ans
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> - Les autres services du centre social - La référente familles - Les collectivités - La chargée de coopération sociale de la CCCA - La CAF - La MSA - Les autres structures jeunesse de la CCCA
Moyens :	<ul style="list-style-type: none"> - 0.38 ETP référent jeunesse - Un lieu dédié ⇒ Référence au budget inscrit dans le projet jeunesse

Implication des familles/des habitants :	<p>Les jeunes sont impliqués à tous les niveaux</p> <p>Les parents sont associés par l'information qui leur est transmise ou par leur implication dans les commissions</p> <p>Les jeunes et leurs parents contribuent à l'amélioration du service en donnant un avis, un conseil.</p>
Évaluation de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions d'autofinancement menées - Nombre de participants à ces actions - Nombre de projets menés - Envergure de ces projets - Nombre de partenariats - Variété des partenariats - Evolution de la fréquentation - Modification de la typologie des jeunes inscrits - Mise en place d'actions à visée de mobilisation - Nombre de formations public ados suivies - Evolution des pratiques (quantité et qualité des actions de prévention qui ont fonctionné auprès des jeunes, analyse de pratique) - Existence d'un local - Nombre de partenariats permis par ce local (permanence planning familial, maison des ados, info jeunes, mobilité etc...)

<p>Axe N° 2</p> <p>L'animation en direction des familles</p> <p>Sous axes 2.3</p> <p>Les services aux familles : Crèche Pirouette, Relais Petite Enfance (RPE) Cabriole, Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Croc 'loisirs, Espace Jeunes, Ô9</p> <p>Fiche Action N° 7</p> <p>Proposer des services aux familles et aux assistants maternels permettant d'assurer le bien-être et l'épanouissement de l'enfant en lui offrant un accompagnement social, culturel et éducatif favorisant l'éveil de la petite enfance à l'adolescence</p>	
Constat(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Les familles ont besoin de trouver des modes de garde sur le territoire leur assurant un équilibre pérenne entre leur vie professionnelle et personnelle - Les salariés et les bénévoles du CS soulignent l'intérêt d'une continuité dans la prise en charge des familles au travers des différents services du CS et avec les acteurs du territoire - Les habitants notent que les services du CS fonctionnent bien.
Résultat attendu :	<ul style="list-style-type: none"> - Les familles du territoire trouvent un meilleur équilibre entre leur vie professionnelle et personnelle avec la possibilité d'un mode de garde collectif ou individuel pour leurs enfants - Les familles bénéficient d'un service de qualité au plus proche de leurs besoins - Les partenaires du secteur conçoivent les actions petite enfance-enfance dans une dynamique de territoire - Les familles expérimentent une continuité de prise en charge via les services du CS
Descriptif de l'action :	<p><u>Cf. les documents internes aux services :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet d'établissement et la charte d'accueil de la crèche - Le projet de fonctionnement du RPE - Le projet pédagogique de l'ALSH - Le projet jeunesse <p><u>Actions transversales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien le professionnalisme des salariés en établissant un plan de formation avec une formation transversale ou semi- transversale. Favoriser la participation des bénévoles du Conseil d'Administration (CA) à celle-ci - Organiser des analyses de pratiques annuelles pensées de manière transversale (lien entre les services) - Maintenir et développer les liens entre les services du CS d'une part (découverte de l'ALSH par les enfants de la crèche, orientation du RPE vers le service de l'ALSH, accompagnement des enfants en situation de handicap par le lien ALSH-crèche, lien entre les jeunes et l'accès aux droits et avec les autres structures locales) et entre les services et les acteurs locaux d'autre part.
Public cible :	Familles, parents, assistants maternels, enfants, adolescents
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> - La direction - La référente familles - Les bénévoles de l'association - Les collectivités/La chargée de coopération sociale - La CAF/La MSA/La PMI - Les acteurs enfance, petite-enfance, jeunesse

Moyens :	<ul style="list-style-type: none"> - Personnels qualifiés et expérimentés - Locaux sur 3 sites - Minibus du club de football - Rencontres interservices toutes les 6 semaines - Repas fédérateur du CS en fin d'année
Implication des familles/des habitants :	<p>Les familles sont impliquées à tous les niveaux (recueil de besoins, participation aux instances, aux commissions). Nous leur offrons la possibilité d'exprimer leurs retours, leurs ressentis dans l'évaluation des actions.</p>
Évaluation de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Une analyse des pratiques par an - Une formation interservices sur la durée du projet social - Satisfaction des familles

Axe N° 3	
L'animation de la vie sociale	
Fiche Action n° 8	
Conforter la place et le rôle des habitants dans l'animation de la vie sociale	
Constat(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Le CS comptabilise 16 bénévoles au CA. - Des bénévoles sont investis sur des actions du CS - Il existe un tissu associatif riche sur le territoire - Il y a des personnes isolées au sein de la commune
Résultat attendu :	<ul style="list-style-type: none"> - Les problématiques sociales des habitants sont prises en compte de manière globale - Les habitants tissent des liens sociaux et de la cohésion sur le territoire - Les habitants participent activement dans la vie locale - Les habitants développent leur pouvoir d'agir
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Au quotidien, accueillir et soutenir les initiatives et projets (ex : Carnaval, Halloween...) - Mettre en œuvre des actions ouvertes à tous en favorisant l'implication des habitants dans celles-ci (ex : Castel Kids, dépôt-vente enfant) - Donner une place aux parents dans la vie quotidienne des services (commission repas à la crèche, participation à la vie de l'ALSH par les parents, etc.) - Assurer une gouvernance participative avec la place de « référents » bénévoles sur des actions ou des commissions
Public cible :	Tous les habitants du territoire
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> - Les habitants - La commune
Moyens :	<ul style="list-style-type: none"> - L'équipe accueil - L'ensemble de l'équipe du CS : salariées et bénévoles - Conseil d'administration toutes les 6 semaines
Implication des familles/des habitants :	<p>Les habitants sont au cœur de l'animation de la vie sociale par leurs consultations en vue de connaître leurs besoins.</p> <p>Les bénévoles du CA s'impliquent via des actions ponctuelles, une référence sur les services, une participation aux diverses commissions, une coanimation d'actions. Leurs avis sont recensés dans le cadre de l'évaluation des actions.</p> <p>Les habitants sont invités à remplir un questionnaire de satisfaction après certaines actions (BAJ, vide-dressing, coworking/espace numérique, etc.)</p> <p>Les habitants impliqués au CS sont des personnes relais qui favorisent la participation de nouveaux bénévoles</p> <p>Consultation dans le cadre du diagnostic de territoire lors de la création du CS</p>
Évaluation de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets ou actions de la vie sociale impulsés par des habitants - Nombre d'habitants impliqués dans ces projets ou actions

Axe N° 3
L'animation de la vie sociale

Fiche Action n° 9
Développer « l'aller vers »

Constat(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Des problèmes de mobilité à différents niveaux (gare-château à Sévérac, communes annexes, TAD, jeunesse) soulevés par les habitants - Une demande d'itinérance de France Services (FS) portée par les élus de la commune - Les habitants des communes annexes notamment sont en demande de propositions délocalisées, près de chez eux
Résultat attendu :	<ul style="list-style-type: none"> - Les habitants les plus isolés obtiennent une réponse à leurs besoins - Les habitants bénéficient de services et de propositions de proximité avec un lien renforcé avec le CS - Les habitants ont la possibilité d'accéder à leurs droits et aux actions du CS malgré les problématiques de mobilité sur le territoire rural
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Un diagnostic des besoins plus global - Délocalisation des actions et propositions du CS dans une ou plusieurs communes annexes sur des moments clés (exemple : FS durant la campagne de déclarations d'impôts, halte jeux -> Cf. projet de fonctionnement RPE, évènements annuels d'animation de la vie sociale -> exemples : vide-dressing, bourse aux jouets, - Maintien des permanences en quinzaine au collège par la référente jeunesse -> Cf. projet jeunesse
Public cible :	Les publics les plus isolés Tous les habitants du territoire
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> - Les élus - Les secrétaires de mairie - La CCCA via sa chargée de coopération sociale - Les partenaires de l'action sociale - Les référents opérateurs FS - Le collège Jean d'Alembert - L'office de tourisme (OT)
Moyens :	<ul style="list-style-type: none"> - %ETP agents d'accueil - % ETP référente familles et animatrice - Ligne de budget pour les frais de déplacements - Salles communales - Matériel informatique en mairies annexes (itinérance FS)
Implication des familles/des habitants :	Les habitants sont consultés dans le cadre du diagnostic de territoire CS Ils participent aux actions Ils sont bénévoles lors d'actions ponctuelles Les habitants deviennent des personnes relais via le bouche-à-oreille Questionnaires de satisfaction
Évaluation de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes accompagnées par FS sur les communes annexes - Nombre de personnes participantes aux actions et ayant recours aux services du CS - Satisfaction des habitants sur les services et actions de proximité

Axe N° 3	
L'animation de la vie sociale	
Fiche Action n° 10	
Favoriser l'interconnaissance, le lien, et les projets communs avec les acteurs du territoire	
Constats :	<ul style="list-style-type: none"> - Un fort réseau de partenaires qui fonctionne localement (lien tissé entre les services du CS et les acteurs de proximité) apportant une plus-value pour les habitants (orientation fine, globalisation et donc cohérence de l'accompagnement apporté) - Des partenaires souhaitent développer des projets communs et demandent à être mis en relation
Résultat attendu :	<ul style="list-style-type: none"> - Les partenaires créent de nouveaux projets communs - Les habitants et partenaires perçoivent une cohérence des actions et des propositions du CS - Les offres existantes sur le territoire sont lisibles par les habitants et les partenaires
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des rencontres entre les acteurs du territoire et les services du CS (tous services) pour favoriser l'interconnaissance, le renforcement des liens partenariaux et éventuellement permettre l'émergence de projets communs - Organiser des rencontres inter-permanences avec les permanences d'actions sociales qui utilisent les locaux du CS (même objectifs) - Favoriser des échanges avec les acteurs du territoire au quotidien (même objectifs)
Public cible :	Les acteurs communaux, sociaux, éducatifs, associatifs, les permanences d'action sociale Les habitants
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs communaux, sociaux, éducatifs, associatifs, etc. - La chargée de coopération sociale de la CCCA
Moyens :	<ul style="list-style-type: none"> - 2 rencontres avec les acteurs du territoire sur la durée du projet - 2 rencontres avec les permanences utilisatrices des locaux du CS sur la durée du projet
Implication des familles/des habitants :	Les bénévoles du CA participent aux rencontres avec les partenaires Les différents publics accompagnés par les acteurs locaux sont invités à y participer également
Évaluation de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Quatre rencontres organisées sur la durée du projet avec les acteurs et les partenaires - Émergence de projets communs - Sondage auprès des partenaires locaux sur l'impact de ces rencontres annuelles (créer un outil d'évaluation sur une échelle de 0 à 5)

Axe N° 4	
L'accès au numérique et le soutien aux associations	
Fiche Action n° 11	
Favoriser l'accès et l'utilisation du numérique pour tous les habitants	
Constats :	<ul style="list-style-type: none"> - Il existe une attente des habitants du territoire en matière de montée en compétences sur le volet numérique (liste d'attente pour des ateliers de médiation numérique) - C@stel'Work (coworking et espace numérique) est peu fréquenté, notamment par les professionnels
Résultat attendu :	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les habitants ont accès, à leur échelle et selon leurs besoins, à des réponses/services/accompagnements numériques simplifiant leur quotidien (lutte contre l'inégalité d'accès au numérique et l'illectronisme, autonomisation dans les démarches administratives, prévention, accès à l'information et à la culture, etc.)
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver une posture d'accompagnement favorisant au maximum l'autonomie des usagers (FS) - Assurer le maintien en compétences des conseillers FS par la participation aux actions de formation du réseau - Maintien d'un espace numérique ouvert à tous 7j/7 24h/24 en accès autonome - Simplifier et promouvoir l'espace numérique/coworking, ses espaces, son matériel, en conservant un accès aux professionnels (à définir) - Repenser des ateliers pour permettre aux habitants de se former aux bases du numérique - Imaginer des actions de prévention sur les questions du numérique (exemples : écrans, réseaux sociaux, cyberharcèlement, fraude, etc.)
Public cible :	Public en rupture numérique Tous les habitants du territoire
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> - La préfecture, le réseau FS Aveyron, les référents opérateurs FS du département, l'ANCT... - La CCCA (suite de la réflexion sur les ateliers depuis l'arrêt du dispositif Pass numériques et aussi sur la simplification du coworking) - Le réseau parents en Aveyron/la CAF
Moyens :	<ul style="list-style-type: none"> - 2 conseillers FS/chargés d'accueil présents sur 24h minimum (35h actuellement) - Le financement d'un médiateur numérique/formateur (Cf. travail partenarial avec la CCCA) - 1 ou plusieurs animateurs d'actions de prévention (propositions ponctuelles)
Implication des familles/des habitants :	Les habitants sont invités à faire part de leur satisfaction via la borne FS, le livre d'or et le questionnaire de satisfaction de C@stel'Work


Évaluation de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation du CS sur les volets FS, C@stel'Work, actions de prévention et ateliers numériques - Retours des habitants via la borne et le livre d'or - Satisfaction des utilisateurs de C@stel'Work
---------------------------------	---

Axe N°4	
L'accès au numérique et le soutien aux associations	
Fiche Action N°12	
Poursuivre le soutien de premier niveau aux associations	
Constats :	<ul style="list-style-type: none"> - Les associations locales demandent un soutien conséquent à plusieurs niveaux (coordination des associations du territoire visant à favoriser l'interconnaissance, l'émergence de projets communs, la mutualisation de matériels, de moyens, de formations, etc.) qui dépasse le champ de compétences du CS
Résultat attendu :	<ul style="list-style-type: none"> - Les associations locales peuvent se réunir, communiquer et diffuser leurs informations, se rencontrer ponctuellement - Elles ont un interlocuteur privilégié dans le recueil de leurs besoins, capable de les réorienter vers les partenaires existants
Descriptif de l'action :	<p><u>Maintenir le soutien aux associations de premier niveau à savoir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le prêt de salles de réunion/formation/conférence aux associations locales - Un service de copie/scan/impression à moindre coût - Un accompagnement administratif de premier niveau (FS) référencé dans le Guid'Asso - Une veille assurée par les salariés auprès des responsables associatifs de la commune - La domiciliation d'associations locales au besoin et au cas par cas <p><u>Nouveauté (modalités à définir avec les partenaires concernés) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une orientation vers un partenaire en cas de besoin spécifique des associations : élu référent de la commune, Université Rurale Quercy Rouergue, OT.
Public cible :	Toutes les associations par le biais de leurs responsables
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> - Elus communaux référents vie associative - URQR (via le Guide asso) - OT
Moyens :	<ul style="list-style-type: none"> - Bâtiment mis à disposition par la commune - Chargés d'accueil pour les questions administratives, la réservation de salles, le service copie/scan/impression, l'orientation vers les partenaires - La direction du CS
Implication des familles/des habitants :	<p>Participation des responsables associatifs au diagnostic de territoire du CS avec une rencontre dédiée aux associations</p> <p>Les habitants et les responsables associatifs se saisissent du CS comme lieu ressources pour faire remonter leurs besoins</p> <p>Les bénévoles du CA participent au forum des associations</p>
Évaluation de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'associations utilisatrices des services du CS - Satisfaction des associations utilisatrices (créer un outil d'évaluation sur une échelle de 0 à 5)

Les membres du COPIL ont été invités à participer à l'amorce de l'élaboration du rétroplanning du projet social.

**Tous acteurs du
Centre Social Familles Rurales de Sévérac d'Aveyron**

• Déposer **1 gommette par axe** définissant une **action prioritaire** pour la première année du projet social



Voici les fiches actions qu'ils ont considérées comme prioritaires :

Axe N° 1 L'accueil et l'écoute des habitants	
Fiche Action n° 1 Maintenir l'accueil inconditionnel et recueillir les besoins des habitants	
Constats :	<ul style="list-style-type: none"> - Des publics (isolés, en situation de handicap, fragilisés...) peu impactés par les actions du Centre Social (CS) - Le CS pas toujours fléché comme observatoire des besoins du territoire
Résultat attendu :	<ul style="list-style-type: none"> - Les personnes les plus fragiles et isolées sont impactées positivement par la présence du CS sur le territoire, ils reçoivent une réponse à leurs attentes et besoins - L'ensemble des habitants bénéficie des services/actions du CS - Les habitants identifient le CS comme lieu d'écoute, d'information, d'orientation, d'accompagnement et de soutien ouvert à tous - Les besoins des familles sont mieux identifiés par les équipes du CS - Dans l'intérêt des habitants, les réponses du CS sont adaptées et mutualisées
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir sur des créneaux horaires dits atypiques (entre 12h et 14h et après 17h30) - Assurer une fonction d'observatoire des besoins à l'aide d'une boîte à idées et d'un livre d'or. (Développement d'un outil formel de recueil des besoins à prévoir) - Offrir un espace d'accueil chaleureux et confortable, animé par les agents d'accueil (grainothèque, boîte à livres, collectes, etc.) - Maintenir un espace d'accueil et d'information à jour (documentation, annonces...) - Promouvoir la montée en compétences des agents d'accueil par la proposition de formation - Maintenir un échange formel hebdomadaire entre les agents d'accueil et la responsable du service ou la directrice d'association - Aller vers des publics cibles (bénéficiaires des associations caritatives par exemple) pour leur présenter le CS et recueillir leurs besoins
Public cible :	Tous les habitants du territoire
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> - La directrice de l'association - La référente famille - Les bénévoles de l'association - Les agents d'accueil
Moyens :	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil des habitants sur 35h hebdomadaire - 2 agents d'accueils - Un espace d'accueil convivial, permettant l'affichage de l'information et des animations
Implication des familles/des habitants :	Les habitants ont la possibilité de faire part de leurs remarques via un livre d'or disposé au niveau de l'accueil et via une boîte à idées. Une borne de satisfaction numérique est présente pour l'évaluation de l'accueil et de l'accompagnement FS
Évaluation de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'accueil, d'appels - Niveau de satisfaction des habitants via les outils existants : borne de satisfaction, livre d'or, boîte à idées, etc.

Axe N° 2 L'animation en direction des familles	
Sous axes 2.2 L'action jeunes	
Fiche Action N° 6 Faciliter l'autonomie, l'initiative et la citoyenneté des jeunes	
Constats :	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes représentent 10% de la population de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac - Les jeunes de Sévérac ont la volonté d'avoir davantage de lieux à eux, de propositions de sorties, de loisirs, d'adapter leur territoire à leurs spécificités - Des problématiques de locaux pour les accueils : pas de salle des jeunes à Sévérac - Les bénévoles d'associations, les parents et les grands parents souhaitent pouvoir transmettre des valeurs aux adolescents à travers les espaces jeunes : la culture du bénévolat et de l'engagement, la conscience citoyenne, les réflexes démocratiques... - Présence d'un collège dynamique sur Sévérac, mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes par la mairie en 2022 – 2023, réitéré en 2023-2024.
Résultats attendus :	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes se saisissent de la dynamique de projets (projets annuels, micro-projets) amorcée par le CS (développement des partenariats locaux) dans le cadre du maintien des animations qui leur sont destinées - Les jeunes forment un groupe régulier grâce à la dynamique impulsée par le CS - Tous les jeunes du secteur ont accès à la proposition « jeunesse » du CS - Les animateurs de l'espace jeunes montent en compétence pour accompagner au mieux chaque adolescent dans cette phase de changements - Les adolescents bénéficient d'un espace identifié, par et pour eux, qu'ils peuvent investir en présence d'un animateur, garant de la dimension éducative, qui leur permet de renforcer la notion de responsabilisation
Descriptif de l'action :	- Cf. le projet jeunesse (2024-2027) annexé
Public cible :	Adolescents âgés de 12 à 17 ans
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> - Les autres services du centre social - La référente famille - Les collectivités - La chargée de coopération sociale de la CCCA - La CAF - La MSA - Les autres structures jeunesse de la CCCA
Moyens :	<ul style="list-style-type: none"> - 0,38 ETP référent jeunesse - Un lieu dédié ⇒ Référence au budget inscrit dans le projet jeunesse
Implication des familles/des habitants :	Les jeunes sont impliqués à tous les niveaux Les parents sont associés par l'information qui leur est transmise ou par leur implication dans les commissions Les jeunes et leurs parents contribuent à l'amélioration du service en donnant un avis, un conseil.
Évaluation de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions d'autofinancement menées - Nombre de participants à ces actions - Nombre de projets menés - Envergure de ces projets - Nombre de partenariats - Variété des partenariats - Evolution de la fréquentation - Modification de la typologie des jeunes inscrits - Mise en place d'actions à visée de mobilisation - Nombre de formations public ados suivies - Evolution des pratiques (quantité et qualité des actions de prévention qui ont fonctionné auprès des jeunes, analyse de pratique) - Existence d'un local - Nombre de partenariats permis par ce local (permanence planning familial, maison des ados, info jeunes, mobilité etc...)

Axe N° 3 L'animation de la vie sociale	
Fiche Action n° 8 Conforter la place et le rôle des habitants dans l'animation de la vie sociale	
Constat(s) :	<ul style="list-style-type: none"> - Le CS comptabilise 16 bénévoles au CA. - Des bénévoles sont investis sur des actions du CS - Il existe un tissu associatif riche sur le territoire - Il y a des personnes isolées au sein de la commune
Résultat attendu :	<ul style="list-style-type: none"> - Les problématiques sociales des habitants sont prises en compte de manière globale - Les habitants tissent des liens sociaux et de la cohésion sur le territoire - Les habitants participent activement dans la vie locale - Les habitants développent leur pouvoir d'agir
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Au quotidien, accueillir et soutenir les initiatives et projets (ex : Carnaval, Halloween...) - Mettre en œuvre des actions ouvertes à tous en favorisant l'implication des habitants dans celles-ci (ex : Castel Kids, dépôt-vente enfant) - Donner une place aux parents dans la vie quotidienne des services (commission repas à la crèche, participation à la vie de l'ALSH par les parents, etc.) - Assurer une gouvernance participative avec la place de « référents » bénévoles sur des actions ou des commissions
Public cible :	Tous les habitants du territoire
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> - Les habitants - La commune
Moyens :	<ul style="list-style-type: none"> - L'équipe accueil - L'ensemble de l'équipe du CS : salariées et bénévoles - Conseil d'administration toutes les 6 semaines
Implication des familles/des habitants :	<p>Les habitants sont au cœur de l'animation de la vie sociale par leurs consultations en vue de connaître leurs besoins.</p> <p>Les bénévoles du CA s'impliquent via des actions ponctuelles, une référence sur les services, une participation aux diverses commissions, une coanimation d'actions. Leurs avis sont recensés dans le cadre de l'évaluation des actions.</p> <p>Les habitants sont invités à remplir un questionnaire de satisfaction après certaines actions (BAJ, vide-dressing, coworking/espace numérique, etc.)</p> <p>Les habitants impliqués au CS sont des personnes relais qui favorisent la participation de nouveaux bénévoles</p> <p>Consultation dans le cadre du diagnostic de territoire lors de la création du CS</p>
Évaluation de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets ou actions de la vie sociale impulsés par des habitants - Nombre d'habitants impliqués dans ces projets ou actions

Axe N° 4 L'accès au numérique et le soutien aux associations	
Fiche Action n° 11 Favoriser l'accès et l'utilisation du numérique pour tous les habitants	
Constats :	<ul style="list-style-type: none"> - Il existe une attente des habitants du territoire en matière de montée en compétences sur le volet numérique (liste d'attente pour des ateliers de médiation numérique) - C@stel'Work (coworking et espace numérique) est peu fréquenté, notamment par les professionnels
Résultat attendu :	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les habitants ont accès, à leur échelle et selon leurs besoins, à des réponses/services/accompagnements numériques simplifiant leur quotidien (lutte contre l'inégalité d'accès au numérique et l'illectronisme, autonomisation dans les démarches administratives, prévention, accès à l'information et à la culture, etc.)
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Conserver une posture d'accompagnement favorisant au maximum l'autonomie des usagers (FS) - Assurer le maintien en compétences des conseillers FS par la participation aux actions de formation du réseau - Maintien d'un espace numérique ouvert à tous 7j/7 24h/24 en accès autonome - Simplifier et promouvoir l'espace numérique/coworking, ses espaces, son matériel, en conservant un accès aux professionnels (à définir) - Repenser des ateliers pour permettre aux habitants de se former aux bases du numérique - Imaginer des actions de prévention sur les questions du numérique (exemples : écrans, réseaux sociaux, cyberharcèlement, fraude, etc.)
Public cible :	Public en rupture numérique Tous les habitants du territoire
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> - La préfecture, le réseau FS Aveyron, les référents opérateurs FS du département, l'ANCT... - La CCCA (suite de la réflexion sur les ateliers depuis l'arrêt du dispositif Pass numériques et aussi sur la simplification du coworking) - Le réseau parents en Aveyron/la CAF
Moyens :	<ul style="list-style-type: none"> - 2 conseillers FS/chargés d'accueil présents sur 24h minimum (35h actuellement) - Le financement d'un médiateur numérique/formateur (Cf. travail partenarial avec la CCCA) - 1 ou plusieurs animateurs d'actions de prévention (propositions ponctuelles)
Implication des familles/des habitants :	Les habitants sont invités à faire part de leur satisfaction via la borne FS, le livre d'or et le questionnaire de satisfaction de C@stel'Work
Évaluation de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation du CS sur les volets FS, C@stel'Work, actions de prévention et ateliers numériques - Retours des habitants via la borne et le livre d'or - Satisfaction des utilisateurs de C@stel'Work

RETROPLANNING PROJET SOCIAL 2024-2027

LES AXES	LES ACTIONS	ECHEANCES
1. L'accueil et l'écoute des habitants	N°1 Maintenir l'accueil inconditionnel et recueillir les besoins des habitants	Court terme
	N°2 Améliorer la lisibilité du centre social et de ses actions	Long terme
2. L'animation en direction des familles	<u>Sous axe 2.1 L'animation collective à destination des familles</u>	
	N°3 Développer l'intergénérationnel	Long terme
	N°4 Favoriser l'accès au centre social pour toutes les familles	Moyen terme
	N°5 Développer la place du référent familles avec les acteurs locaux, les services du centre social et les familles	Long terme
	<u>Sous axe 2.2 L'action jeunes</u>	
	N°6 Faciliter l'autonomie, l'initiative et la citoyenneté des jeunes	Court terme
	<u>Sous axe 2.3 Les services aux familles</u>	
N°7 Proposer des services aux familles et aux assistants maternels permettant d'assurer le bien-être et l'épanouissement de l'enfant en lui offrant un accompagnement social, culturel et éducatif favorisant l'éveil de la petite enfance à l'adolescence	Moyen terme	
3. L'animation de la vie sociale	N°8 Conforter la place et le rôle des habitants dans l'animation de la vie sociale	Court terme
	N°9 Développer l'aller-vers	Moyen terme
	N°10 Favoriser l'interconnaissance, le lien, et les projets communs avec les acteurs du territoire	Long terme
4. L'accès au numérique et le soutien aux associations	N°11 Favoriser l'accès et l'utilisation du numérique pour tous les habitants	Court terme
	N°12 Poursuivre le soutien de premier niveau (information, orientation) aux associations	Moyen terme

5. MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET FINANCIERS

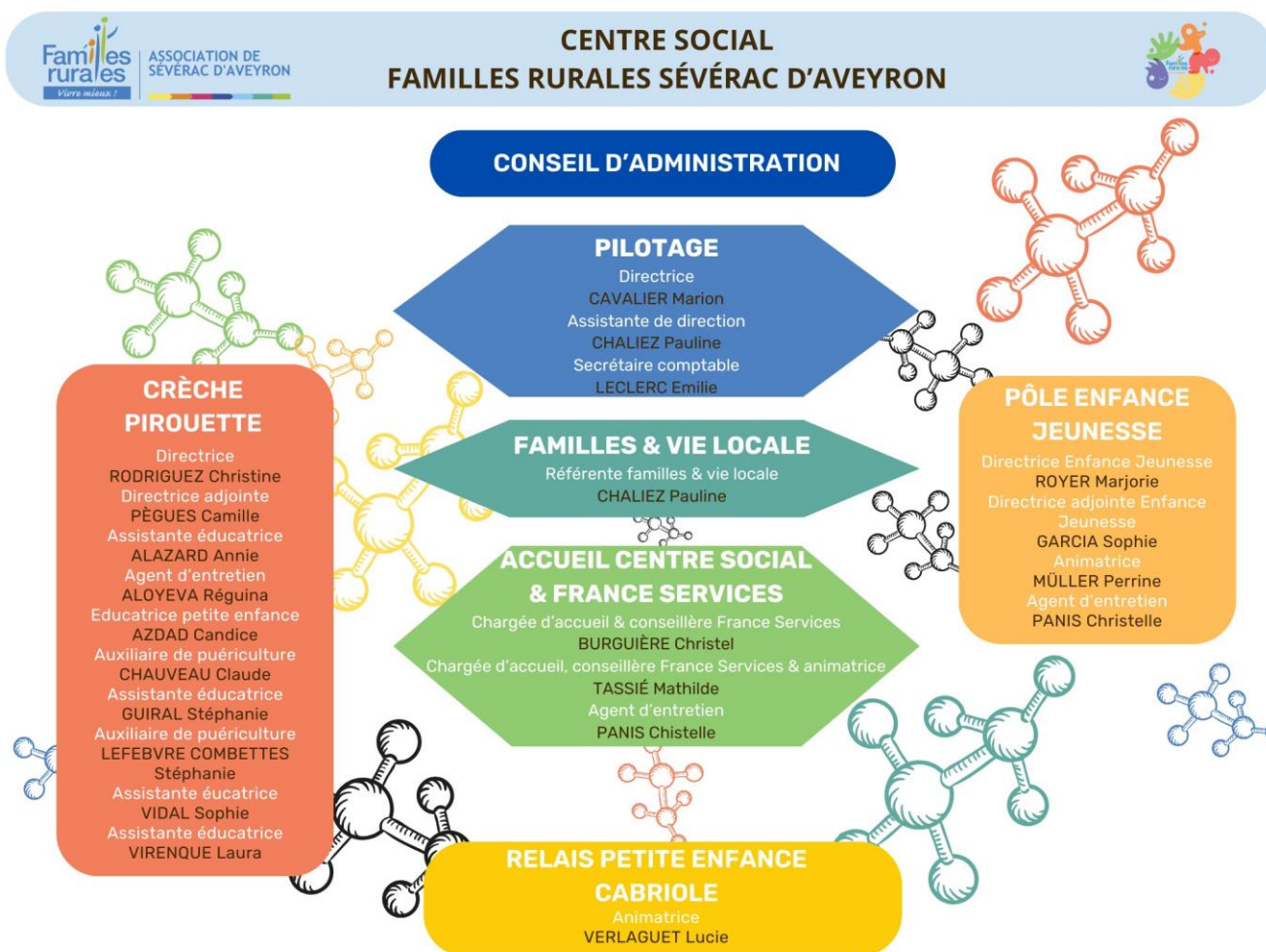
a. Equipe salariée

La notion d'unité fait partie intégrante du projet centre social. Le lien et les échanges étroits entre les bénévoles et les salariées sont les piliers de cette volonté de co-construction.

L'organigramme ci-dessous exprime les liens et les relations partagées entre tous qui vise à intégrer une vision commune dans le quotidien du centre social. Le lieu Ô9, le pôle enfance-jeunesse, le RPE Cabriole et la crèche Pirouette se trouvent dans des bâtiments distincts dans le village avec une équipe dédiée. Cette dimension multi sites contribue à penser une structuration interservices encore plus forte et à la faire vivre au sein de l'équipe salariée.

La directrice de l'association représente 1 ETP, elle pilote et coordonne la gestion du centre social dans son ensemble en lien avec le bureau de l'association. Elle impulse la dynamique interservices et favorise les relations.

La secrétaire d'association représente 1 ETP, elle assure des missions administratives, de saisies et suivis comptables, aide à la conception d'outils et à la communication. Elle intervient physiquement sur chaque site de manière hebdomadaire.



LE RELAIS PETITE ENFANCE « CABRIOLE » :



L'animatrice du RPE représente 0.80 ETP, elle est responsable du service ouvert 28h par semaine à compter du 1^{er} janvier 2024 du lundi au vendredi. Elle anime 2 haltes jeux par semaine à Sévérac le Château et 1 à 2 mensuelles en itinérance sur la commune. Elle accompagne les assistants maternels et les parents/futurs parents sur des moments de permanences administratives. A la suite d'un partenariat avec le SIVOM de la Vallée du Tarn, elle intervient auprès des assistants maternels de ce territoire ainsi que des parents/futurs parents 4h par semaine.

(Cf. annexe 4 projet de fonctionnement 2024-2027 RPE Cabriole)

LA CRECHE « PIROUETTE » :



Ouverte du lundi au vendredi, la crèche « Pirouette » dispose d'un agrément de 18 places. L'équipe est composée de 10 salariées. La directrice de la structure assure sa gouvernance et son fonctionnement associée à une directrice adjointe. Son temps de travail allie temps administratif et de « terrain » auprès des enfants. Elle représente 1 ETP.

L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT « CROC 'LOISIRS » :



C'est une structure d'accueil ouverte les mercredis et vacances scolaires à destination des enfants de 3 à 11 ans.

Son projet pédagogique met en lumière la ligne de conduite de l'équipe d'animation ainsi que ses intentions éducatives.

C'est la directrice de la structure qui est responsable de l'application des orientations du projet et du fonctionnement de la structure. Son temps de travail représente 1 ETP. Elle est soutenue dans ses missions par une directrice adjointe qui représente 0,85 ETP. L'équipe permanente d'animation est également composée d'une animatrice qui représente 0,62 ETP et d'une étudiante en alternance BPJEPS.

« L'ESPACE JEUNES » :



Cet espace est animé par la directrice et la directrice adjointe enfance-jeunesse. Leur temps de travail sur l'espace jeunes représente 0,38 ETP. *(Cf. annexe 5 projet jeunesse)*

« Accueil – France Services et Animation de la vie locale » :



3 salariées animent le lieu Ô9 : les deux chargées d'accueil et la référente familles qui représente 0,80 ETP. La référente familles à un rôle de coordination de la parentalité et de l'animation de la vie locale. Une direction adjointe est également assurée à hauteur de 0,20 ETP uniquement sur ce pôle.

b. Implication des habitants

Au quotidien, l'équipe salariée favorise et valorise l'implication des habitants dans les services mais aussi dans des actions ponctuelles. Elle assure également une veille, une écoute des envies, attentes et projets des sévérageais. Elle est en mesure de les soutenir dans leurs initiatives.



Des habitants sont conviés aux commissions sur certains thèmes. Ils sont invités à donner leur avis, à apporter leurs idées, à élaborer avec les salariés et les bénévoles les actions de demain.

c. Locaux et équipements

Les locaux sont mis à disposition gracieusement par **la commune** pour l'Ô 9 et par **la CCCA** pour l'ALSH, l'Espace jeunes et la crèche et le RPE. Certains équipements présents dans les structures ont également été laissés à disposition (chaises, tables, bureaux, ordinateurs, armoires...)

Dans le cadre du budget prévisionnel, un budget est alloué aux fournitures de fonctionnement. Toutefois, l'association favorise et encourage le recyclage des objets, la récupération de mobilier, matériel par dons et/ou achats d'occasion. Plusieurs actions du CS vont dans le sens d'une sensibilisation au respect de l'environnement comme des espaces de tri présents dans les services, une grainothèque, une collecte de déchets recyclés en faveur du deuil périnatal, l'organisation de bourses aux jouets et vide-dressings, etc.



La compétence « action sociale d'intérêt communautaire » du territoire est depuis janvier 2018 confiée à la CCCA. A ce titre, elle accompagne les services de l'association par le biais de moyens humains (coordination de la CTG par la chargée de coopération sociale) mais aussi financiers (subvention d'exploitation d'équilibre).

d. Moyens financiers et partenariats

Le budget prévisionnel annuel de l'association (*cf annexe 6*) est travaillé en étroite collaboration avec le service comptable de la fédération départementale. Il est également construit de manière individuelle par service. La fédération départementale Familles Rurales accompagne également l'association au quotidien dans la gestion de son fonctionnement global (vie associative, veille juridique et réglementaire globale et par services...)

Chaque service relève d'un cadre réglementaire singulier et prétend à ce titre à des fonds de fonctionnement, d'équilibre et de moyens. Les principaux soutiens financiers proviennent des prestations de services de la CAF et de la MSA, de la subvention annuelle d'équilibre de la CCCA et de la participation des familles. Des actions telles que des récoltes de fonds d'autofinancement peuvent être mises en place notamment sur l'espace jeunes.

Pour chaque nouveau projet, **une attention particulière est accordée au fait de trouver des fonds pour ne pas impacter le fonctionnement global de la structure**. A ce titre, des subventions sur projets permettent à de nouvelles actions de voir le jour : **Etat** (France Services), **CAF** (REAAP), **MSA** (Ex : Grandir en milieu rural, soutien aux

initiatives locales), **Mouvement national Familles Rurales** (Ex : Fond de dotation Rural Moov, Point de médiation numérique), **Commune** (Ex : soutien animations du territoire Carnaval & Halloween), **Crédit agricole**, etc.

Outre l'aspect purement monétaire, les collectivités en l'occurrence la mairie et la CCCA, mettent à disposition les locaux abritant les différents services.

Les principaux partenaires financiers tel que la CAF, la communauté de communes et la MSA incarnent également un soutien technique précieux à l'association grâce à l'échange et la collaboration avec les conseillères techniques ainsi que la chargée de coopération sociale.

6. CONCLUSION

Permettre à tous les habitants du territoire de Vivre Mieux, voici la ligne directrice que se donne l'équipe de l'association depuis plusieurs années pour pérenniser ses services et orchestrer ses actions.

Ce projet social met en lumière le cheminement progressif de la structure en matière de réponses aux besoins des familles et des habitants. Il n'a pas vocation à promouvoir un développement effréné d'actions et de services mais plutôt d'asseoir et de conforter une structuration et une organisation interne toujours en adéquation avec les besoins et attentes de la population locale. Outre cet aspect, la démarche de ce projet a permis d'aller au plus proche des habitants et de redynamiser un contact de proximité lors de l'étape du diagnostic. Cette dimension renforce les intentions « d'aller-vers », de reconnaissance d'initiatives, de développement du pouvoir d'agir. C'est donner la possibilité à chacun de se mobiliser et d'être acteur de son quotidien et de sa vie locale. Pour ce faire le centre social veut renforcer sa visibilité afin d'être identifié par tous comme lieu ressource.

Les différents temps d'échanges avec les partenaires et les acteurs locaux ont donné lieu de manière universelle et transversale à la nécessité d'intensifier l'interconnaissance par des temps de rencontres et des liens plus réguliers. Ceci afin d'apporter une réponse globale et de faire vivre l'animation de la vie sociale sur le territoire.

La construction de ce projet social a laissé place à des discussions qui n'auraient peut-être jamais eu lieu, à des questionnements qui ne se seraient peut-être jamais posés, à des contacts qui n'auraient peut-être jamais été créés, à des prises de recul qui n'auraient peut-être pas été pensées. Il est le fruit d'un travail de collaboration, d'équipe et de réflexions de plusieurs mois.

Il a permis de mesurer l'ensemble des actions et des services proposés ainsi que l'implication quotidienne des salariées et des bénévoles. Il est, dès aujourd'hui, la ligne directrice de tous.

7. LES ANNEXES

1. HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION

2. LES RETOURS DES HABITANTS

3. LES OUTILS DE DIAGNOSTIC

4. PROJET DE FONCTIONNEMENT RPE (2024-2027)

5. PROJET JEUNESSE (2024-2027)

6. BUDGET PREVISIONNEL DU CENTRE SOCIAL

1. HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION

Association Familles Rurales de Sévérac d'Aveyron

Une association au service de la population depuis 1956



Association FAMILLES RURALES
Siège social : 15, rue Frédéric Mistral
12150 SEVERAC d'AVEYRON

Tél. : 05.65.47.78.73
Mail : presidence.frseverac@gmail.com

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- | | | |
|----------------|--------------------------|-------------------|
| - Famille | - Jeunesse | - Vie associative |
| - Consommation | - Loisirs | - Formation |
| - Éducation | - Entraide, convivialité | - Santé |

SOMMAIRE

HISTORIQUE ADMINISTRATIF.....	p 3
<i>Association Familiale Rurale de 1956 à 2021</i>	
MEMBRES DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE 1958 A 2020.....	p 5
ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE SEVERAC DE 1956 A 1982.....	p 7
<i>Sous la présidence de M. René BARASCUD</i>	
ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE LAPANOUSE DE 1975 A 1992.....	p 8
<i>Sous la présidence ou la vice-présidence de Mme Renée GELY</i>	
ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE RECOULES DE 1977 A 1992.....	p 9
<i>Sous la présidence de Mme Pierrette CHALIEZ</i>	
ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE SEVERAC DE 1982 A 1992.....	p 11
<i>Sous la présidence de Mme Françoise MAYMARD</i>	
ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE SEVERAC DE 1992 A 2010.....	p 12
<i>Sous les présidences de Mme Eliette VALENTIN, Mme Dany GALTIER, M. Daniel GUEGAN, M. Rémi SEGUIN</i>	
ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE SEVERAC 2010 A 2020.....	p 15
<i>Sous les présidences de M. Rémi SEGUIN, Mme Mélanie GALIBERT, Mme Héloïse MERCIER</i>	

Association FAMILLES RURALES

Siège social : 15, rue Frédéric Mistral
12150 SEVERAC d'AVEYRON

Tél. : 05.65.47.78.73

Mail : presidence.frseverac@gmail.com

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- | | | |
|----------------|--------------------------|-------------------|
| - Famille | - Jeunesse | - Vie associative |
| - Consommation | - Loisirs | - Formation |
| - Éducation | - Entraide, convivialité | - Santé |

L'ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE 1956 A 2021

SECTEUR SEVERAC-LE-CHATEAU

HISTORIQUE ADMINISTRATIF

✚ Déclaration à la sous-préfecture de Millau d'une association intitulée : **Association Familiale Rurale de Sévérac-le-Château le 5 janvier 1956.**

But : Etudier et défendre les droits et les intérêts moraux et matériels des familles.

Siège social : Café Rouquette à Sévérac-le-Château.

Président : Monsieur **Barascud René** de 1958 à 1982.

L'Association Familiale Rurale de Sévérac est affiliée à la Confédération Nationale de la Famille Rurale.

Dépôt des statuts le 4 novembre 1958.

But : Etudier et défendre les droits et les intérêts moraux et matériels des familles rurales, respecter la moralité publique, lutter contre les fléaux sociaux, développer le sens familial par une propagande et un enseignement approprié...

Nouvelle adresse du siège social : Café Gély à Sévérac- Gare.

✚ L'AFR de Sévérac-le-Château devient **l'association familiale rurale et intercommunale de Sévérac-le-Château** en 1978 suite à la demande de l'AFR de Lapanouse de rejoindre sa voisine. L'AFR section Lapanouse garde toutefois son entière autonomie. Les adhérents habitent donc les communes de Sévérac, Lapanouse et Lavernhe.

But : Assurer l'information, la formation et la défense des intérêts des familles rurales. Promouvoir tous services dont elles peuvent avoir besoin.

Siège social : Mairie de Sévérac.

✚ En 1992, suite à la dissolution de « l'AFR de Recoules-Prévinquières » créée en 1977 et à la disparition de la section de Lapanouse, l'AFR de Sévérac devient « **Familles Rurales association cantonale de Sévérac-le-Château** ».

But : Grouper les familles vivant en milieu rural et assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux.

Association FAMILLES RURALES

Siège social : 15, rue Frédéric Mistral
12150 SEVERAC d'AVEYRON

Tél. : 05.65.47.78.73

Mail : presidence.frseverac@gmail.com

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- Famille	- Jeunesse	- Vie associative
- Consommation	- Loisirs	- Formation
- Éducation	- Entraide, convivialité	- Santé

Nouvelle adresse du siège social : Maison de l'Enfance Pirouette, 15 rue Frédéric Mistral, Sévérac-le-Château en date du 19 septembre 2012.

But : Rassembler les familles et les personnes vivant en milieu rural et assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux.

Modifications statutaires réalisées le 28 avril 2015 et enregistrées par la sous-préfecture de Millau le 17 juillet 2015. Ces nouveaux statuts sont conformes aux statuts-types approuvés en AG de la Fédération Nationale les 5 avril et 23 novembre 2013.

But : Rassembler les familles et les personnes dans les territoires où elles vivent, assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux, agir pour la création d'un environnement qui leur soit favorable...

🚦 Nouvel intitulé en date du 23 mai 2017, enregistré par la sous-préfecture de Millau le 14 novembre 2017 : (Association) **Familles Rurales de Sévérac d'Aveyron**.

Quelques présidents :

Monsieur **Barascud René** de 1958 (ou avant) à 1982 ;

Madame **Maynard Françoise** de 1982 à 1992 ;

Madame **Valentin Eliette** de 1992 à 1994 ;

Madame **Galtier Dany** de 1994 à 1996 ;

Monsieur **Guégan Daniel** de 1996 à 1999 ;

Madame **Valentin Eliette** de 1999 à 2002 ;

Monsieur **Guégan Daniel** de 2002 à 2010 ;

Monsieur **Seguin Rémi** de 2010 à 2019 ;

Madame **Galibert Mélanie** de 2019 à 2020 ;

Madame **Mercier Héloïse** de 2020 à 2021 ;

Mesdames **Mercier Héloïse** et **Costes Héloïse**, co-présidentes, élues en 2021.

Association FAMILLES RURALES
Siège social : 15, rue Frédéric Mistral
12150 SEVERAC d'AVEYRON

Tél. : 05.65.47.78.73
Mail : presidence.frseverac@gmail.com

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- Famille	- Jeunesse	- Vie associative
- Consommation	- Loisirs	- Formation
- Éducation	- Entraide, convivialité	- Santé

MEMBRES DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ASSOCIATION FAMILIALE DE SEVERAC EN 1958

Messieurs : BARASCUD, GRAL, ASTIER, ROUBELLAT G., BELOT, BON, VIALA Raymond, VIALA Roger, FOURNIER, GUIZARD, COSTECALDE, GUERS, GUIRAUD, GERALDINI.

Mesdames : COSTES, RASCALOU, HUGUIES, BELOT, BON, BARASCUD, GUERS, GUIRAUD, VIALA, GERALDINI, ROUBELLAT, ASTIER, VIALA, FOURNIER, ARNAL, COSTECALDE.

NOUVEAUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION FAMILIALE RURALE INTER-COMMUNALE DE SEVERAC-LE-CHATEAU EN 1978

Mesdames et Messieurs : ANGLES Lucienne, GELY Renée, ROQUES Daniel, RICARD Jean-Claude, GALTIER Monique, COSTECALDE Georgette, MAYMARD Françoise, PELAT Marcelle, LAUR Jeannette, ROUJON Jacqueline, TRUEL Anne-Marie, VALADIER Paulette, DARDEVET Antoinette, BARASCUD Odile, RAYNAL Henriette, PAGANI Simone, PRIVAT Louise, GROS Edmond, GRANIE Anne-Marie, BELIERES Bernard, RAYNAL Yoan, MAJOREL Marie-Josée, COSTECALDE Maryse, SAMSON Jeannette, CONTASTIN Lucette, SOULAGES Germaine, ANGLARS Geneviève, GINESTY Antoinette, MAYMARD Martine.

NOUVEAUX MEMBRES EN 1980

Mesdames et Monsieur : RAYNAL Jean, POUJOL Jeanne, LAFFOUX Laure, VILALTE Janine, MAZARS Henriette.

NOUVEAUX MEMBRES EN 1982

Mesdames et Monsieur : CASTAGNIER, MAJOREL Colette, ROUDIL Gustave.

NOUVEAUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION FAMILIALE RURALE INTER-COMMUNALE DE SEVERAC-LE-CHATEAU EN 1988

Mesdames : GRAZELLES Paulette, BARASCUD Monique, BOURREL.

Association FAMILLES RURALES
Siège social : 15, rue Frédéric Mistral
12150 SEVERAC d'AVEYRON

Tél. : 05.65.47.78.73
Mail : presidence.frseverac@gmail.com

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- Famille	- Jeunesse	- Vie associative
- Consommation	- Loisirs	- Formation
- Éducation	- Entraide, convivialité	- Santé

NOUVEAUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES, ASSOCIATION CANTONALE DE SEVERAC-LE-CHATEAU DE 1992 A 1999

Mesdames et Messieurs : SEVESTRE Danielle, SALEIL Maryline, GUEGAN Daniel, GUY Brigitte, BRAS Marie-Hélène, GAZAGNE Jeanine, DARDEVET Sylvie, MOLINIER Huguette, FICHAUX Fabienne, LOURDOU Gabrielle, BORRELY Lucette, BOUZAT Paulette, CHALIEZ Pierrette, GUITARD Raymond, VALENTIN Eliette, ARENE Yvette, DELFAUT Marie-Hélène, SAMSON Jean, CARNAC Françoise, GRUAT Mireille, FABRE Annie, FAGES Gisèle, GINISTY Nadine, LACOSTE Georgette, CHALIEZ Isabelle, BEDEL Suzanne, GALTIER Daniele, VERDIER Viviane, DELON Annick, GAY Jean-Luc, CASTELBOU Jacqueline, NAYROLLES Chantal, RODIER Jean, BOUSQUET Isabelle, ELHADJEN Thierry.

DE 2002 A 2010

Mesdames et Monsieur : SAMSON Carole, ANDREAN Fabienne, ROZIERE Geneviève, PITOT Isabelle, TABART Brigitte, SEGUIN Rémi, ANGLARS Isabelle, FOURNIER Elisabeth, CHAYRIGUES Betty, ANGLADA Karine, LELARGE Pauline, ROQUEPLO Suzanne, ACHARD Sylvie.

DE 2014 A 2016

Mesdames et Monsieur : FOS Sébastien, MARTY Nathalie, ARAGON Monique (représentant la mairie), MARTEL Myrrhine, FOCKEN Maren, LOUBETY Mélanie, GALIBERT Mélanie, ROUJON Aurélie.

NOUVEAUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE SEVERAC D'AVEYRON DE 2017 A 2020

Mesdames et Monsieur : TREILLE Laura, POHL Guillaume, BOULET Aurélie, GOUPIL Ludivine, MOREAU Emilie, MERCIER Héloïse, AYRINHAC Annick, BERLAGUET Emmanuelle, COSTES Héloïse, CHAUCHARD Coralie, DUREUIL Aude, SALEIL Prisca, ARNAL Marlène, BARNIER Laëticia, GELY Valérie, VIVIEN Séverine.

Association FAMILLES RURALES
Siège social : 15, rue Frédéric Mistral
12150 SEVERAC d'AVEYRON

Tél. : 05.65.47.78.73
Mail : presidence.frseverac@gmail.com

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- Famille	- Jeunesse	- Vie associative
- Consommation	- Loisirs	- Formation
- Éducation	- Entraide, convivialité	- Santé

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

ANNEES 1956-1982 SOUS LA PRESIDENCE DE M. RENE BARASCUD

Premières actions réalisées par l'AFR de Sévérac :

Tout d'abord, intervention des **travailleuses familiales** dans les foyers sévéragais. Elles deviendront « aides ménagères » en 1978. Cette activité s'autofinancit.

Demandée par la personne dans le besoin au médecin traitant qui établissait le dossier et l'adressait aux caisses, l'intervention de l'aide ménagère était prise en charge financièrement en partie ou en totalité par celles-ci.

Deuxièmement, **achat d'une télévision** mise à disposition dans un établissement sévéragais (café *Rouby* à Sévérac-le-Château) pour favoriser le lien social et permettre à chacun de regarder une émission télévisée !

Vulgarisation féminine : les épouses d'agriculteurs se réunissaient pour rompre la solitude et échanger.

Organisation des **transports scolaires** par l'AFR en totale autonomie d'abord puis en partenariat avec le Conseil Général de l'Aveyron.

Accueil des personnes en difficulté : espace de paroles, échanges de savoir-faire.

Ensuite, en 1977, fut créée la « **Ruche** » qui accueillait les enfants de 3 à 12 ans dans la « salle polyvalente des Acacias » (actuellement salle des animations). Elle a fonctionné, cette année-là, pendant 4 semaines, accueillant 58 petits Sévéragais. Les moniteurs les prenaient en charge devant le Monument aux Morts pour le quartier du château et au bas de la rue Serge Duhourquet pour celui de la gare. Pour que tout se déroule parfaitement, les mamans ont accompagné et aidé les responsables (lors de sorties, pour la confection de costumes mis à l'occasion de la fête de fin de « Ruche » ...)

En mai 1978, lors de l'AG qui a permis la création de l'AFR intercommunale de Sévérac (avec Sévérac, Lapanouse et Lavernhe), la présence de 110 personnes a permis l'élection des 20 membres au CA !!!

Création du **club couture** en 1979 à Lapanouse.

En 1989 et jusqu'en 1992, l'AFR s'est associée avec le centre de loisirs SNCF pour la gestion de la « Ruche ».

Association FAMILLES RURALES
Siège social : 15, rue Frédéric Mistral
12150 SEVERAC d'AVEYRON

Tél. : 05.65.47.78.73
Mail : presidence.frseverac@gmail.com

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- Famille	- Jeunesse	- Vie associative
- Consommation	- Loisirs	- Formation
- Éducation	- Entraide, convivialité	- Santé

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE LAPANOUSE

1975-1992 SOUS LA PRESIDENCE OU LA VICE-PRESIDENCE DE MME RENEE GELY

En 1975 est née l'Association Familiale Rurale de Lapanouse. Lavernhe a rejoint le groupe et en 1978, elle est devenue intercommunale, Sévérac restant l'antenne directrice mais la section de Lapanouse gardait son autonomie.

A Lapanouse, **la « Ruche »** fonctionnait dans les locaux de l'ancienne école privée. Sa responsable était logée dans un bâtiment communal gracieusement prêté par la mairie mais les bénévoles ont dû rénover entièrement le logement !

En 1984, les enfants de Lapanouse, peu nombreux, ont rejoint leurs amis de Sévérac et de Recoules au centre de Loisirs du canton avec un transport mis en place par les AFR de Recoules et Lapanouse vers Sévérac.

Le **club bricolage couture** : il a d'abord été mis en place en 1979 pour un groupe de jeunes filles à partir de 10 ans. Elles se réunissaient le mercredi après-midi sous la houlette d'une animatrice venue de Laissac. Cette activité a rapidement périclité ! L'idée étant lancée, l'association a maintenu ce club pour les adultes. Le matériel nécessaire a été financé en totalité par l'AFR, section Lapanouse. Dernièrement toutefois, Familles Rurales de Sévérac a acheté une surjeteuse pour faciliter le travail des couturières. Ce club est entièrement autonome, les adhérentes paient bien sûr, l'adhésion à Familles Rurales ainsi qu'une participation pour les frais inhérents à la couture. Elles se réunissent deux fois par semaine à Lapanouse dans une salle prêtée par la mairie. Martine Maynard, Renée Gély et Carméline Baldit aident les plus novices depuis des décennies. Carméline et Renée accompagnent également les débutantes le samedi matin.

A la rentrée 2021 Martine MAYMARD a dû à regret, abandonner l'animation des cours dispensés au groupe de couturières du lundi.

Pour subvenir à toutes les dépenses, l'association de Lapanouse organisait deux quines : un en été et l'autre en hiver.

En 1989, elle a acheté un toboggan et un portique mis en place avec l'autorisation du conseil municipal sur l'espace vert du « Pigeonnier ». Une table de ping-pong en ciment a été également installée à cet emplacement de même qu'un banc, offert lui par la mairie.

Renée Gély est restée présidente de la section de Lapanouse de 1975 à 1978 puis vice-présidente jusqu'en 1992. A cette date-là, une seule association est restée en place sur le canton : Familles Rurales, Association Cantonale de Sévérac-le-Château. Renée Gély y a également siégé en tant que vice-présidente jusqu'en 2002.

Association FAMILLES RURALES

Siège social : 15, rue Frédéric Mistral
12150 SEVERAC d'AVEYRON

Tél. : 05.65.47.78.73

Mail : presidence.frseverac@gmail.com

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- | | | |
|----------------|--------------------------|-------------------|
| - Famille | - Jeunesse | - Vie associative |
| - Consommation | - Loisirs | - Formation |
| - Éducation | - Entraide, convivialité | - Santé |

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE RECOULES

1977-1992 SOUS LA PRESIDENCE DE MME PIERRETTE CHALIEZ

L'Association Familiale Rurale de Recoules-Prévinquières a été créée le 15 octobre 1977. Elle regroupait trois commissions :

Celle des **personnes âgées** : ces dernières se réunissaient dans un appartement prêté par la mairie au-dessus des salles de classe.

La commission petite enfance avec **la « Ruche »** qui accueillait les enfants dans la salle de jeux de l'école ainsi que le préau et la cour de récréation. L'AFR assurait le recrutement des animateurs et la gestion du service.

Les aides ménagères à domicile : l'AFR informait et diligentait les enquêtes auprès des intéressés, recrutait les AMD (cinq au départ), établissait les dossiers de demandes, contrôlait le travail effectué par les AMD et gérait le service...

Le 7 juin 1978, l'AFR de Recoules est devenue AFR de Recoules et ses environs pour pouvoir accueillir les « Buzeincols ».

La « Ruche » accueillait alors 24 enfants.

Au moment de Noël, un catalogue de jouets circulait, les familles passaient commande, l'AFR centralisait les demandes et distribuait ensuite les jeux. Elle faisait la même chose pour un catalogue de chaussures et ce, plusieurs fois par an.

En 1980, l'AFR a mis en place un club couture dont les membres se réunissaient deux fois par mois.

En 1984, peu d'enfants étant inscrits à la « Ruche », un rapprochement a été effectué avec Sévérac. Le transport des petits de Recoules et Buzeins était alors assuré par Huguette Molinier de Recoules. Les parents payaient 1/3 des frais, l'AFR les 2/3. Elle faisait aussi une halte (ou un deuxième voyage si nécessaire) à Lapanouse pour prendre en charge les plus jeunes du village.

Cette même année, un club de gymnastique a vu le jour.

En 1989, c'est un club de danses qui a entraîné les adultes dans de nouvelles découvertes musicales codifiées.

Association FAMILLES RURALES
Siège social : 15, rue Frédéric Mistral
12150 SEVERAC d'AVEYRON

Tél. : 05.65.47.78.73
Mail : presidence.frseverac@gmail.com

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- Famille	- Jeunesse	- Vie associative
- Consommation	- Loisirs	- Formation
- Éducation	- Entraide, convivialité	- Santé

L'AFR proposait des activités de loisirs aux enfants et adolescents : sorties à la journée, au Lioran, à Rodez, à la mer, à la piscine, à Pareloup, au poney-club, randonnées à vélo, goûter intergénérationnel à Noël avec projection de film ou spectacle...

Pour permettre la réalisation de toutes ces activités, il fallait des fonds d'où l'organisation de quines, soirées théâtre, repas dansants, soirées débat-conférence...

Petit à petit, les clubs de gymnastique, de danses et celui du « 3ème Age » ont souhaité voler de leurs propres ailes et les aides ménagères ont rejoint l'ADMR.

Du fait de ces différentes décisions, l'AFR de Sévérac est devenue cantonale en 1992.

Pierrette Chaliez est restée à l'AFR cantonale de Sévérac jusqu'en 1994 avant de faire une pause. En 2010, elle a rejoint l'équipe cantonale.

Association FAMILLES RURALES
Siège social : 15, rue Frédéric Mistral
12150 SEVERAC d'AVEYRON

Tél. : 05.65.47.78.73
Mail : presidence.frseverac@gmail.com

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- Famille	- Jeunesse	- Vie associative
- Consommation	- Loisirs	- Formation
- Éducation	- Entraide, convivialité	- Santé

Françoise Maymard est devenue membre de Familles Rurales de Sévérac le 16 mai 1978. Elle a été élue présidente le 5 novembre 1982.

« **La Ruche** » (accueil de loisirs) recevait les enfants dans un local appartenant à « l'Amicale Laïque » (actuellement local du CCSS face à la Maison du Temps Libre).

Le repas du « 3^{ème} Age » offert par la mairie, préparé et servi par les bénévoles de l'association, demandait beaucoup d'investissement de la part de chacun.

Plusieurs sorties permettaient aux enfants de s'évader de leur quotidien : en train à Millau, au Lioran...

La commission information familiale : en relation avec le planning familial, plusieurs réunions étaient proposées (quelques thèmes choisis : maladies cardio-vasculaires, cancer, contraception...)

La ludothèque

Les bébés dans l'eau : activité d'éveil aquatique le samedi matin.

Une enquête pour la création d'une crèche réalisée auprès des familles a reçu l'approbation de cinq d'entre elles...

En plus de ses fonctions de présidente, Françoise Maymard a siégé en tant qu'administratrice à la Fédération de Familles Rurales de l'Aveyron.

Association FAMILLES RURALES

Siège social : 15, rue Frédéric Mistral
12150 SEVERAC d'AVEYRON

Tél. : 05.65.47.78.73

Mail : presidence.frseverac@gmail.com

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- | | | |
|----------------|--------------------------|-------------------|
| - Famille | - Jeunesse | - Vie associative |
| - Consommation | - Loisirs | - Formation |
| - Éducation | - Entraide, convivialité | - Santé |

La commission petite enfance travaillait sur plusieurs centres d'intérêt :

La « Ruche » : en 1992, fusion du centre de loisirs SNCF (responsable Michèle Bro) avec la « Ruche » de l'AFR.

En 1995, déplacement de la « Ruche » à l'école de Recoules (locaux non conformes au centre SNCF). Les enfants de Sévérac et Lapanouse prenaient le bus « La Populaire » pour se rendre à Recoules.

En 1998, l'accueil de loisirs est revenu à Sévérac au centre SNCF avec un passage à l'école maternelle Jules Ferry (actuellement « Pirouette ») pendant les travaux de mise aux normes au centre SNCF.

Le CLSH, situé au moulin de Thibaut, ouvert chaque mercredi et aux vacances scolaires, recevait les petits du secteur.

Le médiabus se déplaçait à Recoules une fois par mois en partenariat avec les jeux UDAF et l'Education Nationale.

Le jardin public (à côté de « Pirouette ») a été aménagé en prenant en compte l'avis des membres de l'association.

En 1991, sur Sévérac, on recensait 200 enfants de moins de 6 ans dont près de 100 de moins de 3 ans. On comptait alors 5 assistantes familiales. Une enquête auprès des familles a permis de mettre en évidence le besoin de créer une crèche.

« Pirouette », la Maison Petite Enfance installée rue Hoche à Sévérac, gérait la halte-garderie ouverte depuis le 15 novembre 1998. Elle accueillait les enfants de 3 mois à 6 ans d'abord une fois par semaine, le mardi de 7h45 à 18h15, puis le mardi et le jeudi en 1999 avant de proposer 3 jours d'ouverture dès 2001.

Dès le début, un espace y était réservé pour **le RAM**.

Rapidement à l'étroit dans les deux pièces qui lui avaient été attribuées, « Pirouette » a déménagé dans les locaux totalement rénovés de l'ancienne école maternelle Jules Ferry fin 2007 (coût : 700 000 euros HT). La structure évolue ensuite en multi-accueil et dès mars 2008, ouvre 5 jours par semaine (33 familles pour 35 enfants en 2007, 88 familles pour 97 enfants en 2008).

Le centre de loisirs maternel était ouvert aux petits de 2 à 7 ans à la journée, à la demi-journée, avec ou sans repas de midi chaque mercredi hors vacances scolaires. Le repas était fourni par le foyer occupationnel « Les Glycines » de Recoules.

Dans le cadre de la parentalité, un groupe de papas s'investissait énormément : soirées-débats sur le rôle des pères, l'autorité...

Association FAMILLES RURALES

Siège social : 15, rue Frédéric Mistral
12150 SEVERAC d'AVEYRON

Tél. : 05.65.47.78.73

Mail : presidence.frseverac@gmail.com

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- | | | |
|----------------|--------------------------|-------------------|
| - Famille | - Jeunesse | - Vie associative |
| - Consommation | - Loisirs | - Formation |
| - Éducation | - Entraide, convivialité | - Santé |

La commission « Système D et oxygène » accueillait un public en difficulté et s'appuyait sur la relation humaine, l'écoute...

La commission « Jeunes » a organisé des camps dans l'Aveyron ou ailleurs (dans les Pyrénées par exemple). Avenue Pierre Sémard, une maison était louée : « le local du PAIS » pour permettre l'accueil des adolescents et les informer en partenariat avec la Mission Locale.

Un service d'informations à destination des familles était également assuré dans ce lieu de même qu'un point relais pour la défense des consommateurs. Une spécialiste rémunérée par l'AFR assurait cette permanence.

Pendant l'été, le mardi soir de 21h à minuit, les animateurs de l'accueil de loisirs ont permis à une vingtaine d'ados de se réunir.

En 1993, l'idée de collecter des poésies, des chansons et recettes anciennes auprès des aînés a été émise. Environ soixante personnes ont écrit le texte de leur choix et deux recueils ont été édités. A l'occasion du cinquantième anniversaire de FR (au niveau national), un exemplaire de chaque a été remis à l'OT de Sévérac ainsi qu'aux écoles. Renée Gély de Lapanouse était la responsable de ce travail de mémoire.

En décembre 1993, l'AFR a proposé dans les différents villages du canton, un après-midi récréatif intergénérationnel (avec conteurs, projection de film...), moments chaleureux de partages et d'échanges. Plus de 230 enfants et grands-parents ont répondu présents !

En 1996, Familles Rurales a participé avec les enseignants, les parents, la municipalité et les associations intervenantes à la réflexion et au projet retenu dans le cadre de la Commission Aménagement du Temps de l'Enfant (CATE).

La commission « bébés dans l'eau » (4 mois à 4 ans) et les « grands rigol'eau » (4 ans à 7 ans) avec à sa tête Jean-Luc Gay, Carole Samson, Thierry Elhadjen proposait des activités d'éveil aquatique à la piscine de l'IME de la Roquette grâce à une convention signée avec l'établissement.

La commission « transports scolaires »

Le club couture

La bourse aux jouets (2006)

Un membre du CA de l'AFR participait aux CA de Fenaille et de la maison de retraite de Sévérac. C'est encore le cas aujourd'hui.

Durant toutes ces années, (de 1975 à 2010), Mmes Thérèse Gabaude, Espinasse, Enjalbert, M. et Mme Miralès, M. Matthieu Lebrun, Mme Anne-Marie Boissonnade de la Fédération Départementale ont accompagné tous les bénévoles qui ont fait vivre les différentes associations du canton de Sévérac-le-Château. La CAF en la personne de M. Falguérat, la MSA et les assistantes sociales du secteur ont également œuvré aux côtés des membres des différents CA.

Association FAMILLES RURALES
Siège social : 15, rue Frédéric Mistral
12150 SEVERAC d'AVEYRON

Tél. : 05.65.47.78.73
Mail : presidence.frseverac@gmail.com

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- Famille	- Jeunesse	- Vie associative
- Consommation	- Loisirs	- Formation
- Éducation	- Entraide, convivialité	- Santé

Eliette Valentin a d'abord rejoint l'AFR de Recoules en 1984 avant d'entrer au service de celle de Sévérac en 1992 puis s'est investie au niveau départemental et national. Elle a été administratrice à la Fédération Départementale puis présidente départementale avant de devenir administratrice au niveau national.

Daniel Guégan actif dans l'association depuis 1992 (vice-président de 1993 à 1995 et de 2010 à 2019) a été administrateur à la Fédération Départementale pendant quelque temps.

Rémi Seguin est entré au CA de FR de Sévérac en 2009.

Depuis 1999, Jacqueline Castelbou a d'abord été trésorière puis membre du CA jusqu'en 2020.

Association FAMILLES RURALES
Siège social : 15, rue Frédéric Mistral
12150 SEVERAC d'AVEYRON

Tél. : 05.65.47.78.73
Mail : presidence.frseverac@gmail.com

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- | | | |
|----------------|--------------------------|-------------------|
| - Famille | - Jeunesse | - Vie associative |
| - Consommation | - Loisirs | - Formation |
| - Éducation | - Entraide, convivialité | - Santé |

Pirouette : Mobilisation contre la circulaire CNAF qui demandait à ce que la structure fournisse couches et repas sans facturation aux familles.

Ados : Séjour « plein air » organisé à la Malène.

CLSH : Fin décembre 2013 et jusqu'au printemps 2014, d'importants travaux furent réalisés dans le bâtiment situé au Moulin de Thibaut (abaissement du plafond, isolation des murs, chauffage...) pour un coût supérieur à 30 000 euros. Les bâtiments communaux et la cour de l'ancienne école Jules Ferry accueillirent alors les enfants du CLSH.

Statuts : Le 28 avril 2015, les nouveaux statuts furent votés en AG extraordinaire conformes aux statuts départementaux et nationaux.

Le 15 juin 2015, création du **poste de secrétaire** à hauteur de 10h/semaine.

TAP : En septembre 2015, mise en place des TAP (Temps d'Accueil Périscolaire).

Projets Jeunes Sévérac : Première rencontre avec les jeunes pour la création du PJS en 2016.

Actions « parentalité » et stage baby-sitting furent également relancés en 2016.

Le groupe "Carnaval & Cie" formé par une équipe de parents d'élèves des écoles de la commune a vu le jour en 2017 organisant le "Grand Carnaval des familles" sur la commune nouvelle. Ce collectif a rejoint l'association FR dès 2019.

En 2017 toujours, projet de création du **Relais Familles - Espace de Vie Sociale**.

En 2018, mise en place de **cours de couture pour enfants** et sensibilisation au **théâtre**.

Congrès national de Familles Rurales à Rodez en 2018 avec participation de Familles Rurales de Sévérac.

De 2017 à 2019, travail de l'association en lien avec la fédération sur la **création du Relais Familles - Espace de Vie Sociale** en partenariat avec les collectivités locales et la CAF de l'Aveyron.

En janvier 2019, création du **poste de coordination d'association** à temps plein et **augmentation du temps de travail de la secrétaire** de façon interservices.

En avril 2019, reprise de la **Maison des Services Au Public** (MSAP) et de l'**accueil des permanences d'actions sociales** portée jusqu'alors par la mairie et **ouverture officielle du Relais Familles**, labélisé Espace de Vie Sociale en septembre 2019.

Dès le printemps 2019, déclinaison de la proposition d'activités et de services à la population de l'Espace de Vie Sociale (accueil, accompagnements aux démarches administratives, orientation, lieu ressource, théâtre enfants/ados, actions parentalité, grainothèque...).

Labélisation France Services et ouverture **espace coworking** en février 2020.

Le détail de l'offre de service du Relais Familles est consultable dans les bilans d'activités annuels à compter de l'année 2019.

A l'automne 2020, mise en place d'une **grainothèque** au Relais Familles.

Association FAMILLES RURALES
Siège social : 15, rue Frédéric Mistral
12150 SEVERAC d'AVEYRON

Tél. : 05.65.47.78.73
Mail : presidence.frseverac@gmail.com

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- Famille	- Jeunesse	- Vie associative
- Consommation	- Loisirs	- Formation
- Éducation	- Entraide, convivialité	- Santé

"LE BÉNÉVOLAT, C'EST L'ART DE LA GRATUITÉ DU COEUR, DU GESTE ET DU TEMPS"

Merci aux Mémoires de l'Association pour leur travail et leur dévouement au service du territoire. Honorons **Mme Renée Gély, Mme Françoise Maynard, M. Daniel Guégan, Mme Eliette Valentin et Mme Pierrette Chaliez** pour leur implication dans l'écriture de cet historique.

Sévérac-le-Château

Les bénévoles retracent les 66 ans d'existence de Familles rurales

Créée le 5 janvier 1956, l'Association familiale rurale (AFR) de Sévérac-le-Château, devenue Familles rurales en 1992 a pour objet d'encourager le lien social et l'aide aux familles. Souhaitant réaliser un vrai travail de mémoire, Pierrette Chaliez, aidée par Renée Gély, Françoise Maynard, Eliette Valentin et Daniel Guégan, a réalisé un dossier retraçant l'histoire de cette association.

Répondre aux attentes des familles

« Il s'agissait de mettre à l'honneur tous les bénévoles qui se sont succédé depuis 1956 pour faire vivre une association qui résiste très bien aux affres du temps, tout en continuant à répondre aux attentes des familles. C'est important de ne pas oublier et d'honorer tous ceux qui ont donné de leur temps », avouent de concert Pierrette Chaliez et Rémi Seguin.

Ainsi on apprend que le premier président de l'association fut René Barascud. Les premières actions mises en place étant l'intervention de travailleuses familiales dans les foyers sévéragais qui devinrent aides ménagères en 1978, puis l'achat d'une télévision instal-



Marion Cavalier, Pierrette Chaliez et Rémi Seguin présentent la riche histoire de l'association.

lée au café Rouby « afin de favoriser le lien social et permettre à chacun de regarder une émission télévisée ».

Autres missions dévolues à l'association : encourager les épouses d'agriculteurs à se réunir pour rompre la solitude et échanger, organiser des transports scolaires tout d'abord en totale autonomie puis en partenariat avec le conseil général, ainsi que l'accueil des personnes en difficulté. Soucieuse de répondre aux attentes des familles, l'association a créé la Ruche, dès 1977, afin d'accueillir les enfants âgés de 3 à 12 ans. L'AFR de Sévérac s'est

associée avec le centre de loisirs SNCF pour sa gestion.

En 1979 était créé le club couture, on se rappellera également que le repas du troisième âge, offert par la mairie, était préparé et servi par les bénévoles de l'association. Par ailleurs, des réunions en relation avec le planning familial étaient organisées.

L'association propose depuis novembre 1998, la Maison de l'enfance Pirouette, pour les enfants âgés de 3 mois à 6 ans. Le RAM (Relais d'assistantes maternelles) organise une halte jeux, le vendredi matin. Enfin, le Relais familles (Es-

pace de vie sociale) a ouvert ses portes en 2010. Labélisé France services, le Relais familles a également pour mission d'accueillir, d'informer et d'accompagner la population dans ses démarches administratives. Des permanences d'actions sociales sont par ailleurs organisées au quotidien.

Aujourd'hui, l'association Familles rurales compte une vingtaine de bénévoles et dix-neuf salariés, afin de répondre aux demandes des familles depuis la petite enfance jusqu'aux seniors. Le dossier sera consultable au Relais familles.

A Sévérac le 18/03/2022

Association FAMILLES RURALES

Siège social : 15, rue Frédéric Mistral
12150 SEVERAC d'AVEYRON

Tél. : 05.65.47.78.73

Mail : presidence.frseverac@gmail.com

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- Famille
- Consommation
- Éducation

- Jeunesse
- Loisirs
- Entraide, convivialité

- Vie associative
- Formation
- Santé

2. LES RETOURS DES HABITANTS



Najate

5 avis · 8 photos

★★★★★ Il y a 19 min

Un avis ultra positif pour L'association Familles rurales qui m'a été d'une grande aide durant mes années d'études. Un merci tout particulier a Christel, Pauline, Marion et Mathilde. J'ai pu occuper l'espace co-working (que je vous recommande fortement). L'équipe s'est montrée toujours très à l'écoute de mes besoins et les a souvent même anticipé. Leur disponibilité et professionnalisme ont largement contribué à faciliter mes obligations universitaires avec des réunions parfois tard le soir et un accès à un bureau pour répondre à mes obligations. En bref, si vous avez besoin d'une aide l'équipe sera répondre à vos besoins ou vous diriger vers les services compétents. N'hésitez pas à pousser les portes de cette superbe asso une superbe équipe vous accueillera :)

Encore Merciiiiiii !!!

À bientôt peut-être ...



Remi Girino

4 avis · 2 photos

★★★★★ il y a 2 jours **NOUVEAU**

Parfait pour une journée de télétravail !

Visité en novembre



Répondre



J'aime

29.06.21.

Bravo pour cette initiative.
Je repars rassurée et confiante
pourquoi ne suis-je pas venue
avant. en plus je repars avec
plein de conseil et des cours
d'ordinateur en perspective
qui me seront bien utiles.
Mersi beaucoup.
Bonne continuation.
Christiane
cordialement

5.07.21

De passage pour remonter à Lyon
espace très agréable pour accueillir
une petite hôte, personnel très agréable
c'est une belle initiative des un bâtiment
bien situé. Mersi - Karim et Frank

Salut!

Merci sait peu
pour tout l'aide
que vous m'avez
apporter

Merci Sait peu
pour la chaleur de votre
accueil et votre gentillesse
Mais Merci quand même
d'avoir choisi de nous
mettre au service de
l'aide aux personnes
Bonne continuation !!
A toute votre équipes !!!

Bonjour!
C'est est !
Je ai pu mettre mes
photos de téléphone portable sur
ordinateur. Je ai même fait un
dossier photos. Je m'excuse pour ce que vous faites tous.
Merci pour ce que vous faites tous.
Rosafine

Un grand remerciement pour votre
travail, votre accueil, et votre
bienveillance.

Egalement au sein de Lucie
qui m'accompagne, et m'aide
dans mon parcours.

Mille merci par ça.

Emmanuelle.

3. LES OUTILS DE DIAGNOSTIC

FAMILLES RURALES SÉVÉRAC d'AVEYRON DEVIENT CENTRE SOCIAL ET SE CONSTRUIT AVEC VOUS !



Au plus proche de chez vous,
prenez la parole !

HABITANTS

Voir détails des lieux

MARDI 28 MARS
20h15 à 21h45
Relais Petite Enfance « Cabriole »

LUNDI 3 AVRIL
10h à 12h
Salle des fêtes Lavernhe

MARDI 4 AVRIL
20h30 à 22h
Accueil de loisirs « Croc'Loisirs »

MARDI 11 AVRIL
10h à 12h
Salle des fêtes Buzeins

MARDI 18 AVRIL
15h à 17h
Salle des fêtes Lapanouse

MARDI 18 AVRIL
20h30 à 22h
Espace Jeunes

MARDI 25 AVRIL
20h30 à 22h
Crèche « Pirouette »

JEUDI 27 AVRIL
10h à 12h
Mairie Sévérac

VENDREDI 28 AVRIL
10h à 12h
Mairie annexe Recoules

MARDI 2 MAI
20h30 à 22h
Espace de vie sociale « Ô 9 »

PARTENAIRES

Rdv Espace de vie sociale « Ô 9 »

JEUDI 13 AVRIL
17h à 18h30 Milieu éducatif
20h30 à 22h Milieu associatif

MARDI 9 MAI
17h à 18h30 Conseil Municipal des Jeunes
20h30 à 22h Elus et techniciens

JEUDI 11 MAI
13h à 14h30
Accompagnement de la population



Renseignements

Pauline Chaliez, Chargée de mission Centre Social
05.65.47.78.73
o9.frseverac@gmail.com



Services gérés par :
ASSOCIATION DE
SEVERAC D'AVEYRON



Visitez
notre site

Avec la participation de :








Au plus proche de **chez vous**,
prenez **la parole** !

L'association Familles Rurales compte sur vous, les collégiens, pour imaginer le Centre Social de Sévérac d'Aveyron au plus près de vos réalités.

- Quels sont les tops et les flops à Sévérac, selon toi ?
- De quoi rêves-tu pour toi et pour les jeunes sévéragais ?

COMPLETE CE QUESTIONNAIRE *(N'hésite pas à être précis)*

 <ul style="list-style-type: none"> • • • • 	 <ul style="list-style-type: none"> • • • •
 <ul style="list-style-type: none"> • • • • 	

Si tu veux plus d'informations sur le projet Centre Social, scanne ici :



Tu viens de contribuer à la construction du Centre Social de demain.
L'association t'en remercie et reste à ton écoute au quotidien. Continue à être acteur de ton territoire en nous faisant remonter à tout instant tes idées, tes projets, tes envies !





Au plus proche de **chez vous**,
prenez **la parole** !

L'association Familles Rurales compte sur vous qui vivez, travaillez, vous impliquez au sein de la commune pour imaginer le Centre Social de Sévérac d'Aveyron au plus près de vos réalités.

Vous avez des idées, des projets, des réflexions à partager ? Vous avez repéré des manques sur le sévéragais ? Vous avez des besoins, des attentes ? Pour vous ? Vos proches ? Pour le territoire ?

COMPLETEZ CE QUESTIONNAIRE

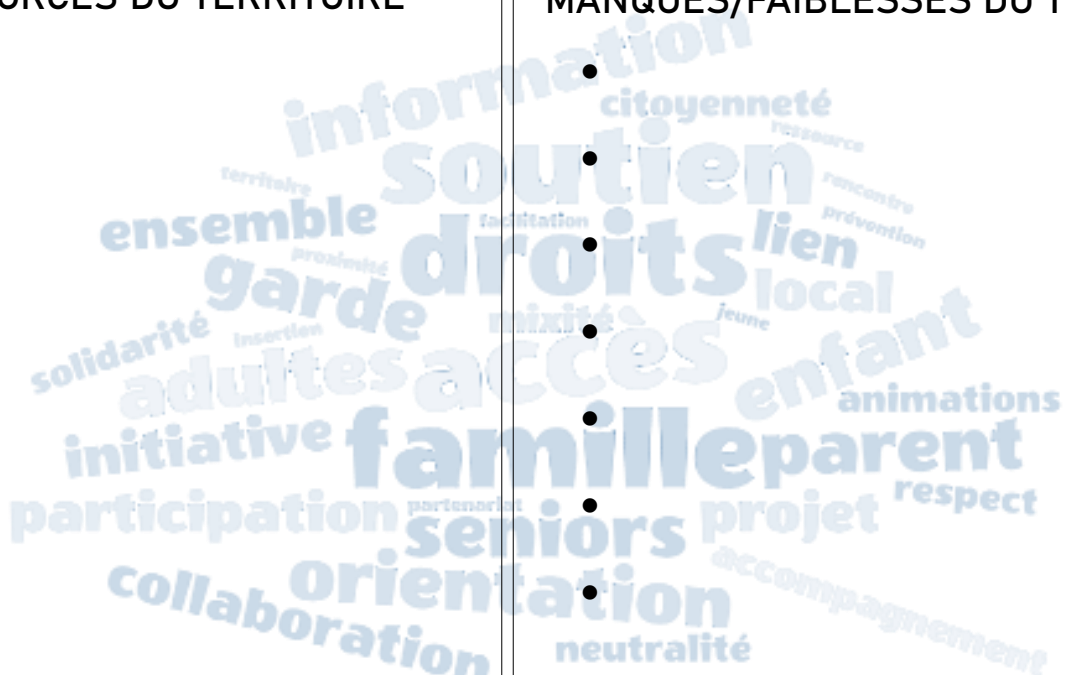
(N'hésitez pas à être précis)

ATOUTS/FORCES DU TERRITOIRE

-
-
-
-
-
-
-

MANQUES/FAIBLESSES DU TERRITOIRE

-
-
-
-
-
-
-



Si vous voulez plus d'informations sur le projet Centre Social, scannez ici :



Vous venez de contribuer à la construction du Centre Social de demain.

L'association vous en remercie et reste à votre écoute au quotidien. Continuez à être acteurs de votre territoire en nous faisant remonter à tout instant vos idées, vos projets, vos envies !



4. Projet de fonctionnement RPE (2024-2027)



PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance : **CABRIOLE**

Gestionnaire du relais petite enfance : **Association Familles Rurales de Sévérac d'Aveyron**

Période contractuelle : **2024-2027**



Équipement financé par la Cnaf

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance.....	4
2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet.....	5
2.1. Les moyens humains :.....	5
2.2. Le planning et les actions :.....	6
2.3. Les locaux.....	7
2.4. Le matériel.....	8
3. Le contexte territorial du Relais.....	9
4. La formalisation du projet.....	13
4.1. L'information et l'accompagnement des familles.....	13
➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire.....	13
➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne.....	16
➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée).....	16
➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels.....	17
➤ Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur.....	19
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels.....	20
➤ Informer les professionnels sur le métier.....	20
➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr.....	21
➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels.....	22
➤ Organiser des ateliers d'éveil.....	23
➤ L'analyse de la pratique (mission renforcée) :.....	25
➤ Accompagner le parcours de formation des professionnels.....	25
➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels.....	27
➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel.....	27
➤ La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :.....	28

PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels¹ de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

¹ selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais : CABRIOLE	
Adresse administrative : 15 rue Frédéric Mistral 12150 SEVERAC D'AVEYRON	
Numéro(s) de téléphone : 07 70 15 54 87	
Adresse email : cabriole.frseverac@gmail.com	
Date de création : année 1999	

Gestionnaire : Association Familles Rurales Sévérac d'Aveyron	
Nature juridique : association loi 1901	
Adresse : 15 rue Frédéric Mistral 12150 SEVERAC D'AVEYRON	
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : COSTES Héloïse, présidente d'association	
Coordonnées de contact : 05 65 47 78 73 presidence.frseverac@gmail.com direction.frseverac@gmail.com	

Communes et intercommunalités couvertes par le relais
SÉVÉRAC D'AVEYRON (Sévérac-le-Château – Lapanouse – Lavernhe – Buzains – Recoules Prévinquières)
VALLEE DU TARN (Aguessac – Compeyre – La Cresse – Verrières – Paulhe – Monstuéjols – Rivière-sur-Tarn)

2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains :

Nom - Prénom	VERLAGUET Lucie
Date d'embauche	13/03/2023
Formation initiale	Auxiliaire de puériculture CAP Petite Enfance Consultante bien-être périnatal et parental
Expérience(s) professionnelle antérieure	2007 à ce jour Auxiliaire de puériculture en Multi-accueil
Durée de travail hebdomadaire au Relais	24h sur la commune de Séverac d'Aveyron 4h sur la Vallée du Tarn
Formation continue envisagée	

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'etp.

Le nombre d'ETP passe de 0.12 ETP à 0.80 ETP en janvier 2024.

.....

Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.

Autres personnels du relais			
Fonction	/	/	/
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)	/	/	/

2.2. Le planning et les actions :

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	Horaires	09h00-13h00 (Permanence)	09h00-13h00 (Halte Jeux Sévérac-le - Château)	/	08h30-12h30 (Halte jeux itinérante 1 à 2 fois/mois) (Permanences administratives sur les autres semaines)	09h00- 14h00 (Halte-Jeux Sévérac-le- Château)	/
	Après - midi	13h30-16h30 (Administratif)	13h30-17h30 (Permanence)	/	13h – 17h (Permanence + administratif)		/
Total heures		7h	8h00		8h00	5h	

Si plusieurs activités sont réalisées en même temps par différents animateurs, précisez l'ensemble des activités dans les cases.

Répartition des différentes activités professionnelles		
Activités	Nombre d'heures/semaine	%
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	6	21
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	6	21
Temps collectifs et animations en présence des enfants	9	32
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestions administratives et des locaux, etc. ...)	3	11
Temps de réunion	2	7
Temps de rencontre et de formations RPE	2	7

Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais.

Le RPE est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI NON **X**

Si NON, préciser s'il est prévu que le RPE soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ?

Oui en 2024.

2.3 Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un Rpe dispose a minima des espaces suivants :

- Le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;
- Un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc...).

Le bureau doit permettre la confidentialité et le Rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc...). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI NON

Configuration des locaux principaux		
Le relais...	OUI	NON
... dispose d'un local spécifique	x	
... est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel :	x Crèche multi- accueil	
... a une signalétique		x
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	x	
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives	x	
... dispose d'une salle de réunion		x
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	x	
... autre : décrire (tout autre espace dédié au relais comme par exemple espace Snoezelen, potager etc...)		

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? A quelle échéance ?

Améliorer la signalétique du RPE, rendre visible l'offre de l'extérieur de la structure. Echéance :
Courant 2024.....

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI NON

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
Buzeins ou Recoules	Selon les salles à disposition	Animation : Halte-jeux délocalisée sur une de ces deux communes annexes
Vallée du Tarn (Aguessac et Rivière sur Tarn)	Selon les salles à disposition	Permanences administratives (6 fois/an maximum) Rencontres à destination des assistants maternels de ce territoire à minima 4 fois/an

*précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)

2.3. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe		x
... un téléphone portable	x	
... un ordinateur fixe		x
... un ordinateur portable	x	
... un photocopieur	x	
... une imprimante	x	
... un accès à internet	x	
... un logiciel de gestion		x
... une adresse mail	x	
... matériel pédagogique et d'animation	x	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	x	
... un véhicule		x

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

Matériel	Echéances
Matériels et équipements pédagogiques pour assurer les missions en itinérance	Janvier 2024

3. Le contexte territorial du Relais

Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

En novembre 1998 : le Relais Petite Enfance Cabriole voit le jour sous son ancienne appellation de Relais Assistants Maternels, au sein de l'association Familles Rurales, rue Hoche 12150 Séverac-le-Château.

Avec 8h hebdomadaires, le RAM ouvrait déjà ses portes aux publics le vendredi matin pour des haltes-jeux.

En novembre 2007 il déménage en même temps que le multi-accueil Pirouette au 15 rue Frédéric Mistral 12150 Séverac-le-Château.

En janvier 2019, le poste d'animatrice du RPE est dissocié de celui de directrice de crèche et passe courant d'année de 8h à 10h hebdomadaires.

A la suite de l'ordonnance du 19 mai 2021, le RAM devient RPE, Relais Petite Enfance.

En novembre 2021, lui sera attribué le nom de Cabriole ainsi qu'une adresse mail et un numéro de téléphone (jusque-là commun avec la crèche)

Au 1er janvier 2022 le RPE dispose alors de 12h par semaine.

En 2024 suite au besoin croissant sur le secteur réaffirmé dans la CTG, le RPE passera à 24h hebdomadaires pour la commune de Séverac d'Aveyron.

Suite à la demande du Sivom de la Vallée du Tarn, l'animatrice RPE aura 4h hebdomadaires d'intervention auprès des assistants maternels et parents des 7 communes de la Vallée du Tarn.

Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

A Séverac d'Aveyron : l'offre et la demande de mode de garde (collectif ou individuel) semble être à l'équilibre

En ce qui concerne l'accueil individuel, 16 assistants maternels sont agréés, 16 sont en activité dont 6 en MAM. Cependant un besoin de mode de garde avec horaires décalés est présent. En ce qui concerne les missions du RPE, les assistants maternels sont en demande d'une halte-jeux supplémentaire et d'itinérance au niveau des communes annexes, notamment sur le village de Buzains et de Recoules-

Prévinquières. Aussi, il a été identifié des besoins en termes de formation, d'information et de veille juridique des assistants maternels.

Le nombre d'heures d'ouverture du RPE limite certaines de ses actions auprès des professionnels et accroît le délai de réponse aux parents. L'enjeu principal du RPE est l'augmentation de son temps d'ouverture en vue de maintenir et de développer un accompagnement qualitatif des assistants maternels, des parents employeurs et des futurs parents ; de permettre une dynamique partenariale plus forte entre les différents RPE du territoire et la coordination de l'offre de mode de garde.

Vallée du Tarn : Le SIVOM continue à travailler pour avoir un équilibre entre l'offre et la demande. Actuellement, la Vallée du Tarn est couverte par le centre Multi Accueil « Copains Câlines » à Aguessac et 11 Assistants Maternels (4 à Aguessac, 2 à La Cresse, 1 à Paulhe, 4 à Rivière sur Tarn). Il y a deux nouveaux assistants maternels en formation qui vont s'installer à Paulhe et Compeyre entre la fin 2023 et le début 2024. Avec l'idée d'équilibrer l'offre et la demande, il existe un projet d'une MAM à l'hôpital de Fenaille pour fin d'année 2024 (capacité d'accueil prévue : 12 enfants maximum). Si le projet voit la lumière, il faudra ajouter à la liste 3 autres Assistants Maternels.

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

A Sévérac d'Aveyron : La petite enfance fait partie des grands enjeux de politiques locales qui visent à développer l'offre d'accueil pour réduire les inégalités sociales et de territoire en cohérence avec les besoins des familles. Aussi, il est à noter l'importance de consolider l'accompagnement des familles et des enfants dans l'objectif de faciliter leurs parcours de vie. La Communauté de Communes traduit une forte volonté de participer au développement des services de petite enfance au cœur de nos territoires ruraux.

La coordination des acteurs de la petite enfance et le maillage partenarial est un enjeu important du territoire avec la volonté d'aller au plus près des familles et notamment des plus vulnérables en développant l'itinérance de certaines actions.

La visibilité des missions du RPE et la reconnaissance de ce service comme interlocuteur privilégié reflètent également une des volontés locales, notamment intercommunale.

Vallée du Tarn : Le SIVOM enfance-jeunesse, syndicat qui représente 7 villages de la Vallée du Tarn, a comme axe dans la dernière CTG, consolider l'offre d'accueil petite enfance. Dans la Vallée du Tarn,

les assistants maternels, depuis toujours, se sont trouvés particulièrement isolés. Ils n'ont jamais eu un interlocuteur direct ou une instance sur laquelle pouvoir s'appuyer en cas de besoin (problèmes avec les parents, clarification sur la partie administrative...). A partir de cette réalité, la CTG a considéré fondamental d'inclure comme objectif sur l'accueil de la petite enfance, la mise en place d'actions d'un RPE dans la Vallée. Le SIVOM avait fait une demande au RPE de Millau qui a été refusée par manque de moyens pour ouvrir leur RPE à l'extérieur de la municipalité. Ensuite, le Sivom a pris connaissance de l'existence d'un autre RPE prêt de la Vallée : le RPE Cabriole de Séverac de l'Aveyron. Vu les enjeux, le Sivom est entré en contact avec ce dernier et a envoyé une demande de collaboration.

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

Au niveau départemental, le RPE fait partie du réseau Sud Aveyron qui offre un temps d'échange de manière ponctuelle à destination des animatrices RPE.

Au niveau intercommunal, le RPE participe aux différents temps de travail et d'échanges dans le cadre de l'élaboration de la Convention Territoriale Globale. Des rencontres téléphoniques et physiques sont initiées dans ce sens. Les permanences administratives sont d'ailleurs pensées sur des créneaux identiques pour faciliter les échanges.

Au niveau de l'association, le conseil d'administration donne les orientations concernant le service et ses actions conjointement avec l'animatrice du RPE.

L'animatrice RPE intègre également une dynamique interservices forte avec les quatre autres services de l'association (crèche, ALSH, Ô 9). Cette dynamique se définit principalement par des réunions interservices toutes les 6 semaines et le lien fait dans le cadre des actions à destination des familles.

Sur la vallée du Tarn, la chargée de coopération participe aux instances locales et fait part des enjeux et orientations à l'animatrice du RPE pour le champ d'intervention qui la concerne.

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

A Sévérac d'Aveyron : L'animatrice participe aux réunions trimestrielles de la CAF et aux formations annuelles proposées.

Des rencontres physiques sont initiées selon les besoins avec la puéricultrice de la PMI pour échanger sur des situations ou des questionnements particuliers. L'animatrice du RPE sollicite également les puéricultrices de la PMI en tant qu'intervenants ou co-animateurs lors de réunions ou rencontres thématiques avec les assistants maternels.

Le RPE a un partenariat avec la bibliothèque municipale de Sévérac-le-Château. Des propositions de lecture sont faites par la bibliothécaire en lien avec les attentes des parents, des professionnels et les locaux sont mis à disposition pour l'accueil d'une halte-jeux par trimestre.

Le GRETA de Millau est aussi sollicité pour la mise en place de formations à destination des assistants maternels.

Le RPE construit un partenariat avec la Vallée du Tarn via la chargée de coopération et la directrice du multi accueil du SIVOM. La chargée de coopération conserve un lien direct avec les AMA afin d'être relais auprès des partenaires pour faire les remontées des besoins et attentes du territoire. La responsable du RPE et la chargée de coopération échangent de manière régulière pour prendre connaissance des actualités et des enjeux du territoire.

4. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.

Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>SUR SEVERAC</p> <p>La commune de Sévérac est pourvue de différentes structures d'accueil collectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une crèche multi accueil de 18 places. Ouverte du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30. • Un ALSH qui accueille les enfants de leur entrée à l'école jusqu'à leurs 12 ans avec une capacité d'accueil de 30 enfants de 3 à 6 ans. Ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires. <p>Offre d'accueil individuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16 assistants maternels agréés en activité dont 6 en MAM. Un projet de MAM est en cours avec 3 assistantes maternelles. <p>Données natalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 42 naissances sur la commune en 2020. <p>Les assistants maternels</p> <ul style="list-style-type: none"> • 50% des AMA ont entre 55 et 59 ans 	<p>SUR SEVERAC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les parents ont pour la plupart connaissance des différents modes de garde. • Une majorité des parents employeurs d'assistants maternels ne connaissent pas l'existence et le rôle du RPE. • Le RPE n'est pas réellement identifié comme lieu de recherche de mode de garde • L'offre et la demande sont équilibrées sur la commune. Le nombre d'assistantes maternelles est stable sur Sévérac. Cependant ce nombre baisse au niveau départemental (8,5% depuis 2018). L'attractivité de la profession est un enjeu important pour maintenir la stabilité de l'offre. <p>SUR LA VALLEE DU TARN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les parents ont pour la plupart connaissance des différents modes de garde.

<p>Public potentiel avec enfants (données 2022 CAF):</p> <ul style="list-style-type: none"> • 94 familles (CAF/MSA) avec un enfant de moins de 3 ans. • Evolution annuelle moyenne sur 3 ans (2020,2021,2022) des familles utilisant 1 structure PAJE = - 29,3 % <p>Public potentiel chez les AM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 44 familles avec enfant de moins de 6 ans emploient une AM <p style="text-align: center;">SUR LA VALLEE DU TARN</p> <p>Les assistants maternels</p> <ul style="list-style-type: none"> • 44% des AMA ont entre 50 et 54 ans <p>Public potentiel avec enfants (données 2022 CAF):</p> <ul style="list-style-type: none"> • 88 familles (CAF/MSA) avec enfants de moins de 3 ans <p>Public potentiel chez les AM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 48 familles avec enfant de moins de 6 ans emploient une AM • Les AM accueillent le plus souvent 5 enfants et plus (66,7%). Ce pourcentage est plus élevé que sur le département de l'Aveyron (30,9%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Une majorité des parents employeurs d'assistants maternels ne connaissent pas l'existence et le rôle du RPE. • Le RPE n'est pas réellement identifié comme lieu de recherche de mode de garde • L'offre et la demande tendent à l'équilibre (le projet de MAM à Verrières devrait permettre d'atteindre cet équilibre). <p>Arrivée de nombreux nouveaux assistants maternels</p>
---	--

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Identification du RPE comme un Service Ressources	<p>Outils de communication</p> <p>S'appuyer sur les partenaires comme personnes relais de l'information.</p> <p>Rencontres et échanges avec les différents acteurs en contact avec les parents (<i>sage-femme, écoles, maison médicale, mairie...</i>)</p>	Les parents et les professionnels identifient le RPE comme un service ressource.	Année 2024	Nombre de parents sollicitant le RPE pour des questions sur les modes de gardes

		Signalétique extérieure			
2	Promouvoir le RPE dans son rôle d'accompagnement des parents employeurs	Assurer un suivi des parents rencontrés lors de la remise de la liste nominative des assistants maternels Augmenter le nombre d'heures des permanences administratives. Les permanences sont régulières à Séverac et en fonction des demandes des parents sur la vallée du Tarn	La responsable RPE sait si les parents ont pu trouver un mode de garde qui leurs correspond Les parents ont identifié le RPE et le mobilise pour des modalités administratives Les parents et assistants maternels ont moins de désaccords grâce à des règles précises énoncées dans le contrat	A chaque contact avec de nouveaux parents Au maximum 6 permanences sur la Vallée du Tarn (incluant celle destinées aux AMA)	Nombre de parents sollicitant le RPE pour l'établissement du contrat
3	Maintenir ou créer un lien individualisé avec l'ensemble des assistants maternels du secteur	Augmenter le nombre d'heures des permanences administratives. Contacts téléphoniques, échange de mails réguliers avec les professionnels. S'informer sur les modalités d'accueil de chaque assistant maternels via un questionnaire type. Organiser des temps de rencontres avec les assistants maternels de la Vallée du Tarn	L'animatrice du RPE a une meilleure connaissance des offres d'accueil individuelles et collectives. Les parents sont orientés en fonction de leurs besoins et des disponibilités vers ces offres. Favoriser une orientation au plus proche des besoins des familles	Au quotidien 4 fois par an	Satisfaction du service rendu. Réduction du temps de recherche pour les parents en recherche d'assistants maternels

- **Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
SEVERAC <ul style="list-style-type: none"> • 12 assistants maternels sur 16 sont référencés sur le site monenfant.fr VALLEE DU TARN <ul style="list-style-type: none"> • 7 assistants maternels sur 11 sont référencés sur le site monenfant.fr 	<ul style="list-style-type: none"> • Une majorité d'assistants maternels est déjà référencée sur le site

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Promouvoir le site monenfant.fr auprès des parents et futurs parents	Documents d'information du partenaire CAF Informer les parents de l'existence du site lors du 1 ^{er} rendez-vous	Les parents ont une meilleure connaissance du site	A chaque entretien avec de nouveaux parents	Augmentation du nombre de passages sur le site

- **Le guichet unique d'information (mission renforcée)**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
<p>Cette mission renforcée sera mise en place uniquement sur la commune de Sévérac d'Aveyron. Dans le cadre de ses missions, l'animatrice RPE peut être amenée à recevoir, informer, conseiller les parents en recherche d'un mode de garde sur le territoire. Cette mission ne ferait que renforcer son rôle d'interlocuteur unique. Son emplacement géographique dans les locaux de la crèche et ses relations dans le cadre de la dynamique interservices avec la directrice de la crèche légitiment de plus son inscription dans cette mission.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE SUR SEVERAC D'AVEYRON					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Travailler avec les acteurs locaux exerçant dans la garde d'enfants	Fiche de pré-inscription	Avoir connaissance de l'offre collective et	A partir de 2024	Augmentation des orientations de parents

	(structure de garde à domicile, MAM crèche...)	Rétroplanning des rencontres à prévoir	individuelle sur le territoire		par les professionnels vers le RPE
2	Assurer un suivi des parents : de la recherche à l'obtention d'un mode de garde	Outils de suivi des demandes	Simplifier les démarches des familles Améliorer la visibilité du RPE	A partir de 2024	Augmentation des demandes en ligne
3	Communiquer sur cette nouvelle mission auprès des familles, des acteurs de la commune et de l'équipe interne du centre social	Site internet du centre social Facebook de l'association Affiche de communication	Les parents et futurs parents identifient le RPE comme lieu de recherche de mode de garde	A partir de 2024	Augmentation des sollicitations pour la recherche d'un mode de garde

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constats et enjeux identifiés
Sévérac <ul style="list-style-type: none"> • Halte-jeux ouvertes aux parents et aux assistants maternels • L'animateur RPE a un rôle d'intermédiaire entre le parent et le professionnel • L'animateur RPE conseille et informe les parents et les professionnels • Présence de permanences avec ou sans rendez-vous 	Sévérac <ul style="list-style-type: none"> • Les Halte-jeux permettent la rencontre entre les professionnels et les parents dans un cadre ludique et convivial • Les assistants maternels orientent les parents vers le RPE dès qu'il y a des questionnements, des désaccords • L'animateur RPE est identifié par les assistants maternels comme l'interlocuteur privilégié des questionnements relevant notamment du domaine administratif • Le délai entre la demande et la réponse peut être allongé au vu du nombre d'heures dédiées aux permanences

<p>Vallée du Tarn</p> <ul style="list-style-type: none"> Les parents de la Vallée du Tarn, vu qu'ils n'ont pas pour le moment d'interlocuteurs, se rapprochent des mairies, de la crèche et/ou du RPE de Millau (qui n'a pas de prérogatives intercommunales) 	<p>Vallée du Tarn</p> <ul style="list-style-type: none"> Les assistants maternels n'ont pas pour le moment d'interlocuteur.trice RPE dans la Vallée. S'ils ont des questions ou des doutes, ils se dirigent vers le RPE de Millau (qui n'a pas de prérogatives intercommunales) ou vers la Chargée de Coopération de la CTG de la Vallée du Tarn
--	---

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	A Sévérac : Favoriser les temps de rencontres informels entre parents et assistants maternels	Augmenter la fréquence des haltes-jeux	Permettre l'interconnaissance et le lien entre les parents et les professionnels	2 à 3 haltes-jeux par semaine	Nombre de participants aux haltes-jeux (parents et assistants maternels)
2	Diminuer le délai de réponses des demandes	Augmenter le temps de permanences	Les parents peuvent contacter le RPE plus rapidement	A partir de 2024	Nombre de sollicitation sur ce thème
3	Améliorer l'information de l'offre de mode de garde sur le territoire	Questionnaire type envoyé aux assistants maternels 2 fois par an	Avoir connaissance des conditions d'accueil des assistants maternels (horaires atypiques, congés, accueils sur les jours fériés, Week-end et périscolaire)	Envoi du questionnaire 2 fois par an	Nombre de sollicitation sur ce thème

➤ **Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constats et enjeux identifiés
<p>Sévérac</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les parents sont informés et sensibilisés sur leur rôle de parents employeurs lors du premier rendez-vous avec l'animateur RPE • Le RPE n'est pas ou peu associé à la réalisation du contrat entre les parents et l'assistant maternel • L'animateur assure une veille permanente des nouvelles dispositions afin de soutenir et d'accompagner les parents dans ce rôle 	<p>Sévérac</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peu de fréquentation des parents au RPE sur leur rôle d'employeurs • Les parents se laissent guider par l'expérience des assistants maternels et s'approprient peu ce rôle (peu d'accompagnement du RPE en ce sens) • Difficultés de prise en charge par l'animateur RPE concernant des questionnements sur le contrat lorsque celui-ci est incomplet et n'a pas été travaillé avec le RPE
<p>Vallée du Tarn</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence de RPE sur la Vallée du Tarn 	<p>Vallée du Tarn</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les parents se reposent uniquement sur les assistants maternels pour ces questions, ce qui peut entraîner des difficultés pour les professionnels

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Renforcer la place de l'animateur RPE dans l'appropriation du rôle de parent-employeur	<p>Support documentaire (cadre réglementaire, juridique...)</p> <p>Temps d'échanges plus fréquent entre les parents et</p>	<p>Les assistants maternels orientent les parents vers le RPE pour la rédaction du contrat et les formalités administratives.</p> <p>Les parents sont</p>	Dès le premier rendez-vous	<p>Motif de sollicitation du RPE</p> <p>Emetteur de la demande au RPE (parents/assistants maternels)</p>

		l'animateur RPE	<p>accompagnés par le RPE en priorité pour leurs formalités administratives</p> <p>Maintenir le respect du cadre réglementaire et législatif du travail des assistants maternels</p> <p>Limiter la surcharge administrative des parents et des assistants maternels</p>		
--	--	-----------------	---	--	--

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

➤ Informer les professionnels sur le métier

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constats et enjeux identifiés
<p>Sévérac</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les assistants maternels sont informés des actualités liées à leur profession • Une veille juridique est proposée le lundi • Informer sur les droits et les devoirs des parents employeurs et des assistants maternels spécifiés dans la Convention collective globale <p>Vallée du Tarn</p> <ul style="list-style-type: none"> • À l'heure actuelle, les professionnels de la Vallée du Tarn ne bénéficient pas d'accompagnement spécifique sur ce sujet. • Une grande proportion de nouveaux assistants maternels (4/13) 	<p>Sévérac</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un jour par semaine ne permet pas d'être réactif aux sollicitations <p>Vallée du Tarn</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les nouveaux assistants maternels pourraient avoir besoin d'un accompagnement renforcé sur l'aspect juridique.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Assurer une veille juridique	Formation CAF pour l'animatrice RPE Information de la FD Familles Rurales Revue l'ASSMAT	Les assistants maternels ont une réponse à leur question juridique Dispenser un accompagnement qualitatif aux assistants maternels	Tout au long du projet	Satisfaction des assistants maternels

- Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Séverac <ul style="list-style-type: none"> 12 assistants maternels sur 16 sont référencés sur le site monenfant.fr Vallée du Tarn <ul style="list-style-type: none"> 7 assistants maternels sur 11 sont référencés sur le site monenfant.fr 	Séverac <ul style="list-style-type: none"> Une majorité d'assistants maternels est déjà référencée sur le site Vallée du Tarn <ul style="list-style-type: none"> Une majorité d'assistants maternels sont déjà référencés sur le site monenfant.fr

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Continuer d'accompagner les assistants maternels à se référencer sur le site	Proposer un accompagnement individuel et assurer un suivi des démarches	Référencement de tous les assistants maternels	4 fois par an	Listing à jour sur le site

➤ **Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Sévérac</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux réunions par an • Deux temps conviviaux (repas) <p>Vallée du Tarn</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trois réunions conviviales par an (réunion-apéro) 	<p>Sévérac</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les assistants maternels répondent majoritairement présents à ces rencontres • Souhait des professionnels de maintenir les temps conviviaux <p>Vallée du Tarn</p> <ul style="list-style-type: none"> • La chargée de coopération a impulsé des échanges de pratiques et des partages d'information entre assistants maternel et le multi accueil depuis 2022, à raison de 3 rencontres par an. Le multi accueil du SIVOM est très intéressé pour continuer ces échanges avec les assistants maternels. • Les assistants maternels répondent majoritairement présents à ces rencontres • Souhait des professionnels de maintenir les temps conviviaux

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Maintenir des temps de rencontres formels et informels	<p>Locaux du RPE ou autre</p> <p>Temps d'organisation par l'animateur RPE</p> <p>Temps de permanences réguliers à Sévérac et sur demande sur la Vallée du Tarn</p>	<p>Renforcer le lien entre les professionnels</p> <p>Lutter contre l'isolement des professionnels</p>	<p>4 temps par an pour Sévérac</p> <p>4 temps par an sur la vallée du Tarn</p> <p>6 permanences maximum par an sur la Vallée du Tarn</p>	<p>Nombre d'assistants maternels qui ont participé aux réunions et rencontres</p>

2	Accompagner et soutenir les MAM de la commune	Faire un point sur le fonctionnement, l'accueil, l'équipe au sein de la structure	Meilleure entente des professionnelles de MAM Lien entre RPE et MAM renforcé	Environ 6 fois par an	Satisfaction des MAM accompagnées Le type d'accompagnement des MAM
----------	--	---	---	-----------------------	---

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

➤ Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Sévérac</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une halte-jeux proposée sur Sévérac-le-Château • Peu d'enfants présents de 0 à 1 an <p>Vallée du Tarn</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suite à une étude des besoins, il est ressorti que les AMA ne sont pas intéressés actuellement par cette proposition. 	<p>Sévérac</p> <ul style="list-style-type: none"> • Souhait d'une halte-jeux sur les communes de Buzains ou Recoules • Souhait d'une deuxième halte-jeux sur Sévérac-le-Château • Les familles participent uniquement lorsque leur(s) enfant(s) est (sont) en âge de se déplacer ou de faire des activités <p>Vallée du Tarn</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette question pourra être retravaillée dans le cadre d'un futur projet de fonctionnement. Voir si possibilité de collaborer avec le multi accueil du SIVOM.

SUR SEVERAC D'AVEYRON :

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE SUR SEVERAC D'AVEYRON					
N °	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Répondre aux besoins des assistants maternels isolés	Délocalisation des haltes-jeux	Fréquentation d'un nouveau groupe d'assistants maternels et de parents	A partir de 2024	Fréquentation de la halte-jeux
2	Répondre aux besoins des assistants maternels et des parents autour des Haltes-jeux déjà existantes	Augmentation du nombre de haltes-jeux (2 à Sévérac le Château)	Les assistants maternels et les parents ont la possibilité de participer à une halte-jeux de plus sur Sévérac	A partir de 2024	Fréquentation de la halte-jeux
3	Diversifier la proposition des haltes-jeux	Proposer des haltes-jeux de psychomotricité Mis à disposition du DOJO de la commune Partenariat avec la bibliothèque Haltes-jeux et sorties extérieures Favoriser le partenariat local Planning annuel d'intervention	Répondre à un besoin d'activité hors les murs Promouvoir l'accès à un service de la commune Promouvoir l'éveil par le biais de la lecture	A partir de 2024	Satisfaction des participants
4	Proposer des haltes-jeux pour les enfants de 0 à 1 an « Spécial Bébé »	Animation et activités à adapter et/ou à créer	Faire découvrir le RPE aux jeunes parents Renforcer la mission du RPE en tant que lieu ouvert à tous	A partir de 2025	Fréquentation de ce type de halte-jeux

➤ **L'analyse de la pratique (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

➤ **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Sévérac</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux formations annuelles proposées par le RPE • Difficulté pour les assistants maternels à trouver un créneau de disponible pour participer aux formations <p>Vallée du Tarn</p> <ul style="list-style-type: none"> • En l'absence de RPE sur le territoire, il n'y avait pas pour le territoire de formation proposée jusqu'à présent. Les AM se forment par le biais d'IPERIA, ils expriment le besoin de formation complémentaire. • Une première expérimentation de formation mutualisée avec le multi accueil a eu lieu en 2023. 	<p>Sévérac</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation d'une majorité d'assistants maternels <p>Vallée du Tarn</p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficulté pour les assistants maternels à trouver un créneau de disponible pour participer aux formations • Proposer des formations par le RPE

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Proposer 2 à 3 formations par an.	<p>Les formations seront organisées sur la commune de Sévérac. Les places seront proposées pour les AMA de la commune en priorité et dans un second temps aux AMA de la Vallée du Tarn</p> <p>Listes d'intervenants partagés entre les RPE de l'Aveyron</p> <p>Formation à distance en Visio</p> <p>Intervention de partenaires extérieurs</p> <p>Organisme de formation IPERIA</p>	Maintien de la professionnalisation des assistants maternels et montée en compétences	2 à 3 fois par an	Nombre d'assistants maternels participants aux formations et en fonction de leur territoire.
2	Favoriser un plan de formation en semaine	Echange avec les parents et les professionnels	Offrir une plus grande possibilité de formation	A partir de 2025	Nombre d'assistants maternels qui ont pu bénéficier de ce type de formations

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

➤ **Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Sévérac</p> <ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'assistants maternels sur le secteur est stable et répond à la demande Certains assistants maternels ne sont pas au complet de leurs agréments <p>Vallée du Tarn</p> <ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'assistants maternels sur le secteur est presque stable et répond à la demande Il y a deux assistants maternels qui sont en train de finaliser leur formation au Greta 	<p>Sévérac</p> <ul style="list-style-type: none"> Peu de promotion du métier à faire au vu de l'offre Limiter contre la sous-activité en faisant la promotion de l'offre auprès des parents <p>Vallée du Tarn</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les nouveaux assistants maternels sur le territoire

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Promouvoir chaque assistant maternel dans son individualité avec les professionnels de Sévérac d'Aveyron	Établir avec chacun d'eux un « CV » valorisant leur points forts et leurs valeurs	Recherche simplifiée pour les parents Valoriser les assistants maternels	A partir de 2026	Equilibrer l'accueil entre les différents assistants maternels

➤ **Promouvoir le métier d'assistant maternel**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Sévérac</p> <ul style="list-style-type: none"> Peu de communication sur le métier d'assistants maternels 	<p>Sévérac</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de professionnels proportionnel à la demande sur la commune

<p>Vallée du Tarn</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposition de collaboration pour promouvoir le métier d'assistants maternels • Réunions collaboratives avec Pôle Petite Enfance, Pôle Emploi, Greta, MJC, Communauté de Communes de Millau, le Département et la Région • Deux réunions d'information du métier à Millau (2022 et 2023) 	<p>Vallée du Tarn</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous avons encore besoin de 3 ou 4 AMA pour le projet de la MAM à l'hôpital de Fenaille. La promotion du métier est assurée par la chargée de coopération.
--	--

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Accompagner le souhait de devenir assistants maternels	Assurer le suivi de l'assistant maternel dans sa démarche d'agrément	Faciliter le parcours de l'assistant maternel dans sa demande d'agrément Avoir une visibilité sur les futurs assistants maternels	A partir de 2024	Nombre d'assistants maternels accompagnés avant leur demande d'agrément
2	Participer à l'organisation d'une journée Forum Petite Enfance sur la CCCA	Temps d'échanges avec les animatrices RPE de la CCCA	Promouvoir le métier d'assistants maternels et meilleure visibilité des RPE	En 2026	Nombre de participants à la journée

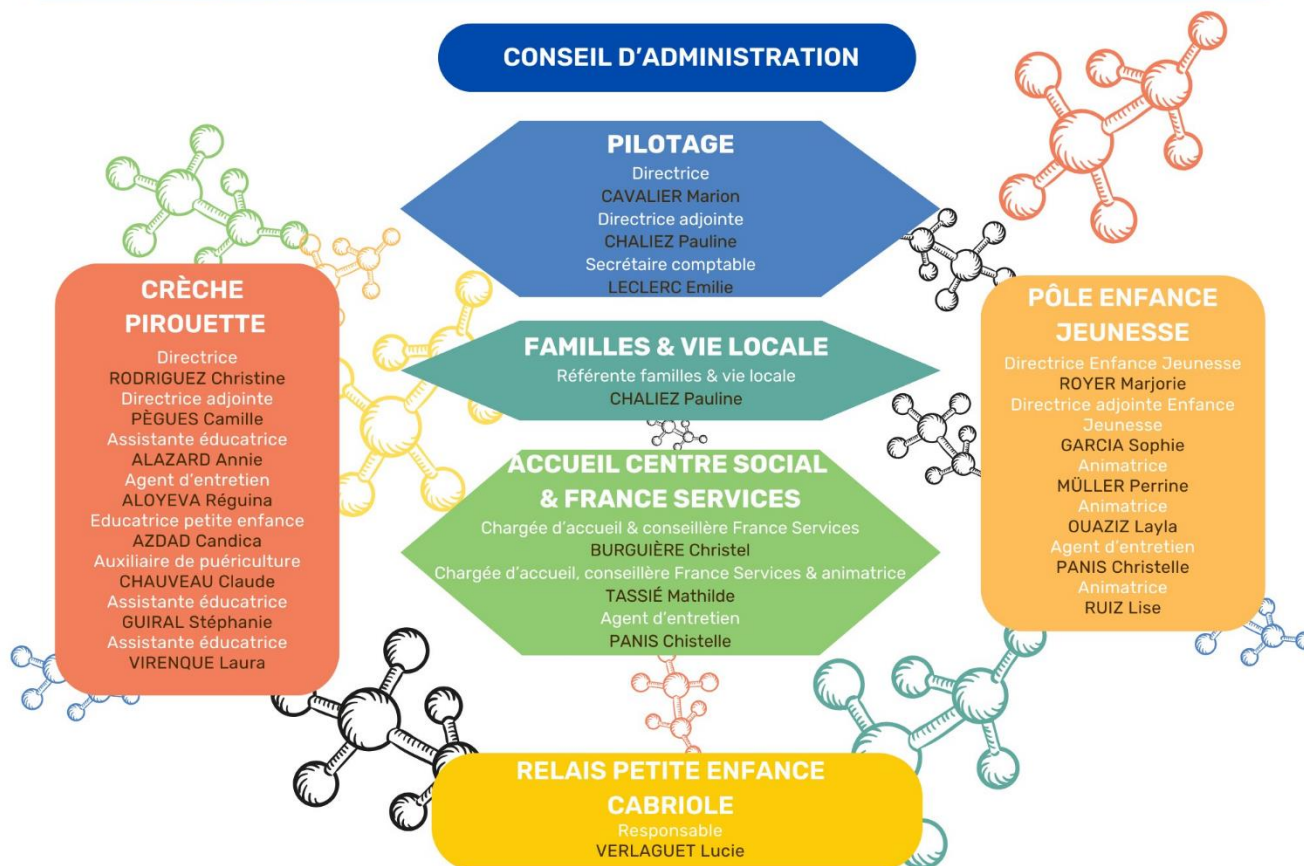
➤ **La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

ORGANIGRAMME DU CENTRE SOCIAL



5. Projet jeunesse (2024-2027)



Prestation de service « Jeunes »

Dossier de candidature

Nom de la structure :

Espace Jeunes Sévérac d'Aveyron

Période couverte par le projet :

Du 01/01/2024 au 31/12/2027

Préambule

Le gestionnaire s'engage à viser les objectifs, réaliser le plan d'actions, mettre à disposition les moyens décrits dans ce projet et transmettre régulièrement les éléments d'évaluation de son action.

Le projet proposé par le gestionnaire est validé par le Conseil d'administration de la Caf pour bénéficiaire de la « Ps jeunes ».

Le gestionnaire présente son projet en renseignant les différentes parties de la présente trame :

1. Identification de la structure
2. Diagnostic
3. Description du projet
4. Moyens mobilisés
5. Evaluation du projet

1. Identification de la structure

Nom de la structure : Espace Jeunes Sévérac d'Aveyron

Adresse : Le Moulin de Thibaut / 12150 Sévérac d'Aveyron

Téléphone : 05 65 71 62 36

Adresse mail : jeunes.frseverac@gmail.com

Nom du gestionnaire : Familles Rurales Sévérac d'Aveyron

Nature juridique : Association loi 1901

Adresse : 9, rue des douves / 12150 Sévérac d'Aveyron

Téléphone : 05 65 47 78 73

Adresse mail : direction.frseverac@gmail.com

Nom et prénom du signataire de la convention « Ps jeunes » : Héloïse COSTES

Contacts :

Personne référente pour les échanges avec la Caf :

Nom et Prénom : MAUREL Cindy

Fonction : Directrice de l'association

Téléphone : 05 65 47 78 73

Adresse mail : direction.frseverac@gmail.com

Animateur(s) qualifié(s) concerné(s) par la Ps jeunes :

Nom et Prénom : ROYER Marjorie

Fonction : Directrice enfance - jeunesse

Téléphone : 05 65 71 62 36

Adresse mail : crocloisirs.frseverac@gmail.com

Nom et Prénom : GARCIA Sophie

Fonction : Directrice adjointe enfance - jeunesse

Téléphone : 05 65 71 62 36

Adresse mail : jeunes.frseverac@gmail.com

Responsable hiérarchique du/des animateur(s) concerné(s) par la Ps jeunes :

Nom et Prénom : MAUREL Cindy

Fonction : Directrice de l'association

Téléphone : 05 65 47 78 73

Adresse mail : direction.frseverac@gmail.com

2. Diagnostic : présentation synthétique des enjeux du territoire sur le champ de la jeunesse

Familles Rurales Sévérac d'Aveyron propose depuis 2016 des animations à destination des adolescents de 11 à 17 ans.

La dynamique a commencé avec des stages multisports et des séjours, puis des soirées jeunes ont eu lieu, animées par une « référente jeunesse » un vendredi sur deux à partir de 2018

En septembre 2023, suite à la prise de poste d'une nouvelle équipe de direction, l'offre jeunesse est venue s'étoffer :

- Soirées jeunes les vendredis des semaines paires, en période scolaire,
- Permanence au collège sur le même rythme,
- Promeneur du net tous les jeudis midi entre 13h et 14h en période scolaire,
- Journées jeunes pendant les vacances scolaires,
- Actions d'autofinancement et sorties certains samedis.
- Séjour hiver et été (ski et mer pour 2023).

L'équipe permanente jeunesse a pu constater une forte hausse de la fréquentation, grâce à la régularité de l'équipe et au contenu des actions proposées ; mais aussi un changement dans l'attitude du groupe. Au début de l'année, les adolescents venaient plutôt consommer un loisir ; tandis qu'à la fin, grâce notamment à la construction d'un groupe stable et régulier, les jeunes étaient plutôt prêts à se lancer dans une réelle dynamique de projet.

- ➔ Par exemple, 4 actions d'autofinancement ont été mises en place tout au long de l'année : vente de pique-niques lors de la bourse aux jouets annuelle, de petits-déjeuners au marché et de galettes des rois à l'accueil de loisirs. Les fonds récoltés ont servi à partir en sortie pour clore l'année, les jeunes ont choisi le canyoning.

Dans le cadre de la mise en place d'un contrat territorial global, un diagnostic de territoire a été réalisé sur l'échelle de toute la communauté de communes, faisant ressortir un besoin encore plus fort sur les actions jeunesse ;

En parallèle, 2023 a été une année de transition vers le label centre social pour l'association Familles Rurales de Sévérac. Dans l'optique de la rédaction du projet social, un diagnostic propre à la structure, en lien avec les partenaires locaux, a été effectué. Au cours de ce dernier, le partenariat avec le collège a permis de proposer à tous les élèves de l'établissement de répondre à un questionnaire type sur les besoins et les atouts du territoire. Les acteurs jeunesse du territoire ont également été sondés.

De ces diagnostics, on peut tirer cette synthèse :

- Les jeunes représentent 10% de la population de la Communauté des Communes des Causses à l'Aubrac,
- A Sévérac, ils ont démontré leur volonté d'avoir davantage de lieux à eux, de propositions de sorties, de loisirs, en bref, d'adapter leur territoire à leurs spécificités ;
- Des problématiques de locaux pour les accueils : pas de salle des jeunes à Sévérac ;
- Les bénévoles d'associations, les parents et les grands-parents souhaitent pouvoir transmettre des valeurs aux adolescents à travers les espaces jeunes : la culture du bénévolat et de l'engagement, la conscience citoyenne, les réflexes démocratiques...
- Présence d'un collège dynamique sur Sévérac, mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes par la mairie en 2022 – 2023, réitéré en 2023-2024.
- Espaces jeunes à Laissac / Espace Jeunes + Réseau Info Jeunes à St Geniez d'Olt, mais un manque de liens entre les espaces.

De ces deux diagnostics croisés sortent 4 axes principaux pour le territoire de Sévérac d'Aveyron :

- Nécessité d'un lieu par et pour les jeunes, un espace à eux, mais qui soit animé par un.e professionnel.le.
- Forte demande d'animations, de sorties, de loisirs car peu d'offre de loisirs exclusivement pour les jeunes.
- Volonté de transmettre la culture associative et du bénévolat aux jeunes.

3. Description du projet Ps jeunes

3.1 Identification du territoire

Définition précise du territoire couvert par le projet Ps jeunes : *liste exhaustive des quartier(s), commune(s) et/ou intercommunalité(s) concernés* :

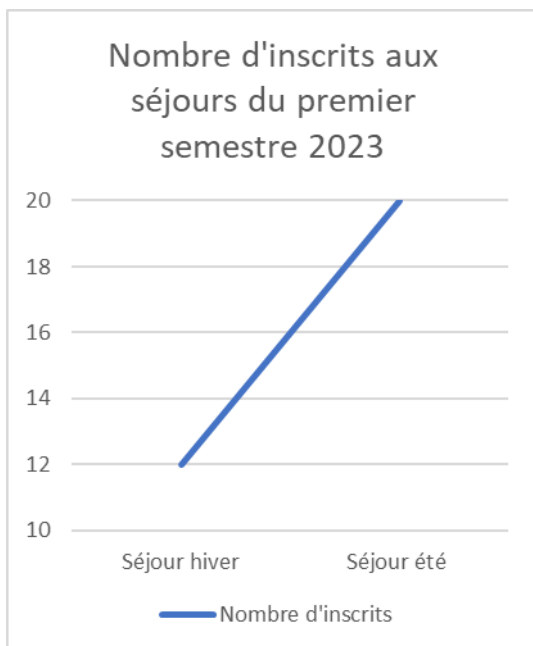
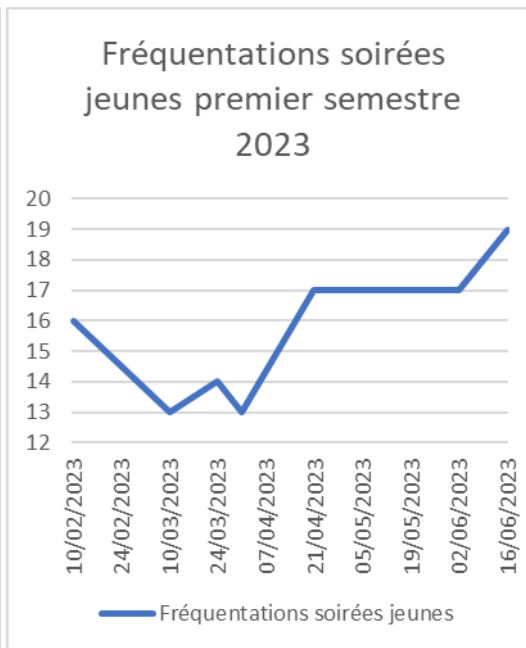
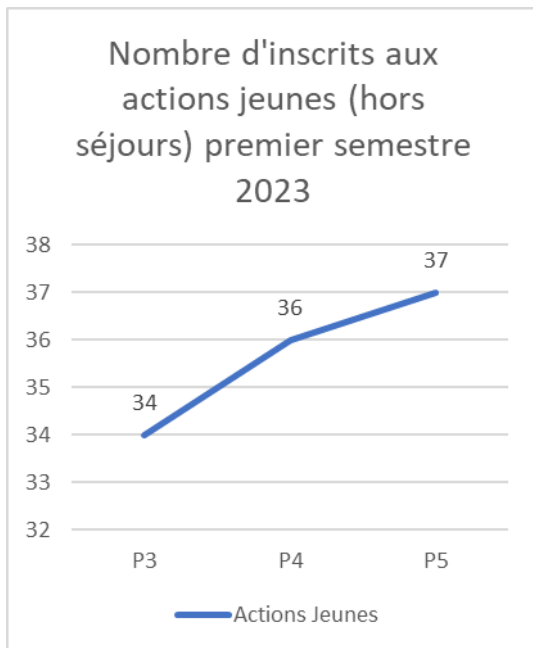
- Commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron : Sévérac-le-Château, Buzeins, Lapanouse, Lavernhe, Recoules-Prévinquière.

3.2 Publics visés

- **Tranche d'âges visée** : 11 – 15 ans
- **Typologie du public visé** :
 - Jeunes fréquentant le collège Jean d'Alembert *ou* le lycée Jean Vigo de Millau.
 - Etant tous de la commune,
 - Sauf lors des séjours : grâce à la communication Facebook, des jeunes de tout l'Aveyron s'inscrivent au séjour (Ceignac, Flavin, St Geniez d'Olt, St Laurent d'Olt).
 - Groupe de jeunes relativement mixte, les actions proposées n'étant pas axées sur des activités genrées.
 - Actions jeunes année scolaire 2022-2023
 - 42 jeunes concerné.es
 - 24 filles / 18 garçons
 - Séjours
 - 27 jeunes concerné.es
 - 20 filles / 7 garçons
- **Nombre prévisionnel de jeunes touchés dans le cadre du projet Ps jeunes** :
 - **Nombre prévisionnel de 12-17 ans : 55**

Sur l'année 2022-2023, 48 jeunes au total sont concerné.es par les actions menées par l'Espace Jeunes, toutes actions confondues.

Au vu de la tendance du premier semestre 2023, nous estimons pouvoir toucher encore davantage de jeunes pour l'année scolaire à venir.



- **Nombre prévisionnel de 18-25 ans** : aucun.e jeune touché.e, du fait de la typologie de la population et des actions proposées.

3.3 Objectifs

Constats ayant amené à la définition du projet (Cf. Diagnostic ci-dessus)	Objectifs définis par la structure afin de répondre à ces constats	Objectifs opérationnels nationaux du dispositif « Ps jeunes » correspondant aux objectifs définis par la structure ¹	Indicateurs d'évaluation permettant de déterminer si les objectifs définis par la structure ont été atteints
<p>Animation de différents types d'actions à destination des 11-15 ans, qui rencontrent de plus en plus de succès, avec un groupe prêt pour une dynamique de projets plus poussée, recherches de partenariats amorcées mais à accentuer.</p>	<p>Maintenir la proposition d'animations à destination des jeunes, en amorçant une dynamique de projets (projets annuels, micro-projets) avec davantage de partenariats locaux.</p>	<p><i>Développer un partenariat local autour de la jeunesse, et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat</i></p> <p><i>Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions d'autofinancement menées - Nombre de participants à ces actions - Nombre de projets menés - Envergure de ces projets - Nombre de partenariats - Variété des partenariats
<p>Groupe régulier qui grandit grâce aux bouches à oreille, mais à un rythme lent et dans un périmètre limité.</p>	<p>Continuer à dynamiser et fidéliser un groupe de jeunes réguliers, et se rendre davantage accessible à tous les jeunes du secteur</p>	<p><i>Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la fréquentation - Modification de la typologie des jeunes inscrits - Mise en place d'actions à visée de

¹ Rattacher chaque objectif défini par la structure à un ou plusieurs objectifs nationaux.

			mobilisation
<p>Manque de formation spécifique autour des 11-15 ans : techniques d'animation plus pointues, accompagnement dans les changements physiques, mentaux, autour de questions de prévention etc...</p>	<p>Permettre aux animateurs de l'espace jeunes de monter en compétence autour du public adolescent pour accompagner au mieux chaque adolescent dans cette phase de changements</p>	<p><i>Consolider la fonction éducative à destination des 12-25 ans en agissant sur le cadre de travail des professionnels de la jeunesse</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formations public ados suivies - Evolution des pratiques (Quantités et qualité des actions de prévention qui ont fonctionné auprès des jeunes, analyse de pratique)
<p>Manque d'espace dédié aux jeunes et volontés sur le territoire de leur en proposer un, qui soit animé par un.e professionnel.le</p>	<p>Proposer un lieu identifié par et pour les jeunes, qui renforce les dimensions éducatives et de responsabilisation des adolescents</p>	<p><i>Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative</i></p> <p><i>Développer un partenariat local autour de la jeunesse, et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un local - Nombre de partenariats permis par ce local (permanence planning familial, maison des ados, info jeunes, mobilité etc...) - Fonctionnement du lieu

3.4 Plan d'actions

→ En 2022-2023, l'équipe de direction-animation de l'Espace Jeunes a passé du temps sur ce dernier sur des horaires qui ne lui étaient pas dédiés :

- Journée jeunes pendant les vacances scolaires sur du temps d'accueil de loisirs
- Samedis de sortie ou d'autofinancement non prévus au calculateur

Cela a eu pour effet de réduire les possibilités d'actions, car il fallait réussir à composer entre la gestion et l'animation de l'accueil de loisirs et celle de l'Espace Jeunes. L'organisation en place était alors irrégulière pour les actions « hors planning », calées sur des temps moins intenses de l'ALSH.

En septembre 2023, la prise de poste d'une nouvelle directrice adjointe a permis de revoir l'organisation des temps de travail de toute l'équipe, afin d'inclure les journées jeunes et 3 samedis dans les calculateurs.

Ainsi, l'agenda des jeunes serait le suivant pour la période du projet :

- Soirées jeunes tous les 15 jours en période scolaire
- 3 samedis d'autofinancement ou sortie au minimum,
- 1 journée jeunes par semaine pendant les vacances scolaires.

Au cours de chacune de ces actions, l'implication des jeunes se fait à différents niveaux :

- Choix des repas et gestion du budget des courses lors des soirées jeunes, préparation du repas en autonomie,
- Choix du programme et du lieu,
- Choix des lieux de sorties vacances, en fonction du budget.

Les jeunes qui fréquentent l'Espace Jeunes ont émis le souhait de pouvoir monter un projet de séjour autofinancé : partir en séjour pendant 3 nuits où ils le souhaitent, et récolter les fonds nécessaires tout au long de l'année, afin que cela leur coûte le moins cher possible. Ce seront eux qui choisiront la destination, mais devront aussi gérer le budget, l'hébergement, les dates, les repas, le transport... Ce séjour serait proposé une à deux fois tous les 4 ans.

En parallèle, un à deux séjours sont proposés tous les ans, l'hiver et l'été, à destination de tous les adolescents de la commune. Ils permettent de faire connaître les actions de l'association, et de mobiliser de nouveaux jeunes, mais aussi de faire partir des jeunes qui n'en ont pas la possibilité de partir en vacances (notamment sur un territoire rural comme Sévérac d'Aveyron).

Pour y parvenir et faire connaître davantage l'Espace Jeunes aux autres ados de la commune, une soirée festive sera organisée en juin, par les inscrits de l'Espace Jeunes. Le but, à terme, serait de proposer cette soirée tous les ans. Si besoin, une autre idée d'évènement qu'ils ont donnée pour récolter des fonds est l'organisation d'une course d'orientation parents – enfants, qui pourrait se faire en partenariat avec des associations et des commerces locaux. Des soirées inter-espaces jeunes sont aussi à organiser, afin de renforcer les liens entre les jeunes de toute la communauté de communes et des alentours.

En parallèle, l'association est à la recherche d'un lieu pour accueillir l'Espace Jeunes. Le fonctionnement, l'aménagement, la décoration, l'entretien, le règlement des lieux ect... seront déterminés par les jeunes eux-mêmes.

Ce lieu permettrait de mettre en place des partenariats avec des services essentiels à une vie d'ado informée, que l'on ne trouve pas sur Sévérac :

- Prévention dans le domaine de la santé des ados (éducation sexuelle, vie affective, planning familial...)
- Aide à l'orientation,

L'objectif est de créer un environnement qui soit neutre de toute performance, qui leur permette de grandir en confiance, et qui offrirait un espace de paroles libre, grâce notamment aux adultes référents, personnes de confiance extérieures à la vie familiale et scolaire. Il favoriserait l'ouverture culturelle et l'émergence de projets à plus grande échelle en développant le pouvoir d'agir.

Sur du plus long terme, l'Espace Jeunes serait ouvert sur des plages plus régulières, afin de devenir un vrai lieu de référence au quotidien pour les jeunes : collège / espace jeunes / loisirs/ maison. L'idée serait aussi de permettre une certaine itinérance, pour renforcer le maillage associatif de la commune nouvelle : aller dans chaque commune historique une fois par an et proposer une animation menée par les jeunes à destination de la population locale.

Afin de renforcer les échanges entre les différents espaces jeunes, les rencontres jeunesses (déjà organisées par la CCCA deux fois par an), pourraient être organisées à tour de rôle dans les différents espaces jeunes de la CCCA (Laissac, St Geniez d'Olt).

Objectifs définis par la structure afin de répondre à ces constats	Objectifs opérationnels nationaux du dispositif « Ps jeunes » correspondant aux objectifs définis par la structure ²	Indicateurs d'évaluation permettant de déterminer si les objectifs définis par la structure ont été atteints	Plan d'actions
<p>Maintenir la proposition d'animations à destination des jeunes, en amorçant une dynamique de projets (projets annuels, micro-projets) avec davantage de partenariats locaux.</p>	<p><i>Développer un partenariat local autour de la jeunesse, et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat</i></p> <p><i>Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions d'autofinancement menées - Nombre de participants à ces actions - Nombre de projets menés - Envergure de ces projets - Nombre de partenariats - Variété des partenariats - Nombre d'adolescents qui décident de travailler dans l'animation (BAFA, travail au centre...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Soirées jeunes tous les 15 jours en période scolaire - 3 samedis d'autofinancement ou sortie au minimum, - 1 journée jeunes par semaine pendant les vacances scolaires. - Projets séjours montés à l'année - Soirées inter- espaces jeunes - Continuer de cuisiner ensemble lors des soirées jeunes et séjours - Formations baby sitting, accompagnement dans les démarches d'inscription au BAFA et accueil de stagiaires
<p>Continuer à dynamiser et fidéliser un groupe de jeunes réguliers, et se rendre davantage accessible à tous les jeunes du secteur</p>	<p><i>Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la fréquentation - Modification de la typologie des jeunes inscrits - Mise en place d'actions à visée de mobilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Soirée festive tous les ans - Permettre une certaine itinérance
<p>Permettre aux animateurs de l'espace jeunes de monter en compétence autour du public adolescent pour accompagner au mieux chaque adolescent dans cette phase de changements</p>	<p><i>Consolider la fonction éducative à destination des 12-25 ans en agissant sur le cadre de travail des professionnels de la jeunesse</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formations public ados suivies - Evolution des pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Formations régulières autour des problématiques et techniques d'animation « ados »

Proposer un lieu identifié par et pour les jeunes, qui renforce les dimensions éducatives et de responsabilisation des adolescents	<i>Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiative</i> <i>Développer un partenariat local autour de la jeunesse, et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat</i>	<ul style="list-style-type: none">- Existence d'un local- Nombre de partenariats permis par ce local (permanence planning familial, maison des ados, info jeunes, mobilité etc...)- Fonctionnement du lieu	<ul style="list-style-type: none">- Trouver un lieu- Ouvrir sur des plages plus régulières
---	---	--	---

3.5 Modalités de mise en œuvre du projet

- **Amplitude de fonctionnement** (accueil dans les locaux et actions hors les murs) :

Dans les locaux

- ➔ Soirées jeunes une semaine sur deux en période scolaire
- ➔ Une journée jeune par semaine pendant les vacances
- ➔ Actions d'autofinancement ou sorties 3 samedis par an, puis davantage en fonction de l'évolution des postes

Hors les murs

- ➔ Une soirée annuelle à la salle des fêtes de Sévérac
- ➔ Itinérance sur la commune
- ➔ Actions en partenariats avec les autres espaces jeunes de la Communauté de communes
- ➔ Deux séjours par an, un l'été et l'autre en hiver ou au printemps

- **Modalités d'inscription et tarification :**

	OUI/NON	Si oui, préciser :
<i>Existe-t-il des actions pour lesquelles aucune inscription préalable n'est demandée ?</i>	NON	Autofinancement
<i>Existe-t-il des actions pour lesquelles il n'est pas demandé de régularité dans la fréquentation par les jeunes ?</i>	OUI	Toutes
<i>Existe-t-il des temps d'accueil lors desquels les jeunes peuvent entrer et sortir librement ?</i>	NON	Les jeunes partent lorsque leurs parents arrivent
<i>Existe-t-il des temps d'accueil gratuits ?</i>	OUI	Actions d'autofinancement, certaines sorties
<i>Lorsqu'une participation financière est demandée aux jeunes, est-elle modulée en fonction des ressources ?</i>	NON	Excepté pour les séjours

- **Modalités de présence des animateurs sur internet et sur les réseaux sociaux :**

- *Décrire concrètement les modalités de présence des animateurs sur internet et sur les réseaux sociaux.*

Le directeur adjoint de la structure est le promoteur du net sur Sévérac.

Il assure une permanence tous les mardis de 18h à 19h sur facebook et instagram.

Ces deux canaux servent aussi à diffuser l'information des actions de l'espace jeunes.

Une conversation WhatsApp sert aussi de canal de communication avec le groupe de l'espace jeunes.

- *Noms et prénoms des animateurs d'ores-et-déjà engagés dans la démarche « Promeneurs du net » : Martin ROQUES, fin de contrat le 25 août 2023*
- *Noms et prénoms des animateurs prévoyant de s'engager dans la démarche « Promeneurs du net » avant la fin de la période couverte par le projet « Ps jeunes » : Sophie GARCIA, début de contrat le 18 septembre 2023*

- **Modalités de communication sur le projet financé par la Ps jeunes :**

- *A destination des jeunes* : Facebook, affichage et distribution de tracts au collège, mailing, Whatsapp Instagram.
- *A destination des familles* : idem + communication sur l'ENT du collège, affichage dans les autres services de l'association.
- *A destination des partenaires* : Facebook, mail, affichage.

- **Modalités d'intégration du projet financé par la Ps Jeunes dans le partenariat local :**

- *Intégration du projet « Ps jeunes » au sein de la politique jeunesse du territoire (participation de la structure aux instances de pilotage et de coordination, articulation avec les dispositifs existants)*
 - Participations aux rencontres jeunes organisées par la communauté des communes.
 - Transversalité des actions au sein de l'association.
 - Contact avec la responsable du Conseil Municipal des Jeunes
 - Contacts avec la bibliothèque
- *Partenariats mobilisés dans le cadre du projet « Ps jeunes » : Lister l'ensemble des partenaires mobilisés en précisant pour chacun la nature du partenariat développé*
 - Partenariat avec le collège de Sévérac : permanence, communication, interventions sur site occasionnelles, lien avec l'assistante sociale du collège et l'infirmière scolaire.
 - Lien avec les associations sportives ponctuellement, lors d'initiations proposées pendant les vacances scolaires / à terme sur des évènements organisés par les jeunes eux-mêmes, ou des séjours.

→ Pôle animation de Sévérac : proposition de vente de goûters par les adolescents lors de certains évènements sur Sévérac.

→ Mairie : tenue d'un stand sur le marché un jeudi matin par vacances.

- **Modalités d'association des parents**

Les parents sont sollicités :

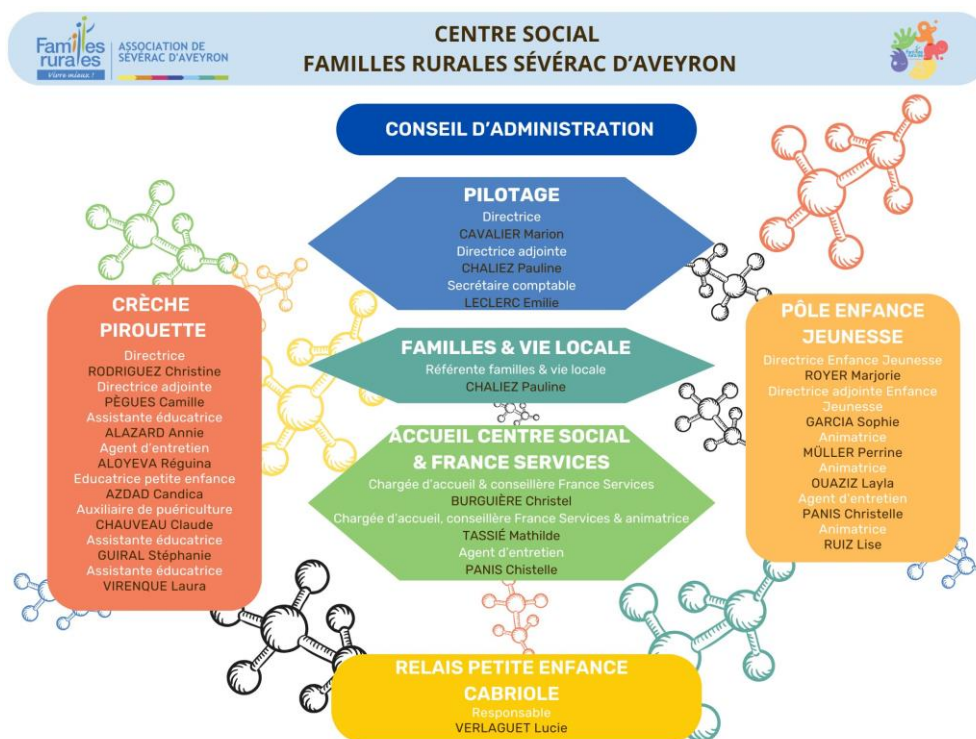
- En début d'année scolaire, lors de la réunion de rentrée au collège, où une courte présentation leur est faite,
- Lors de l'envoi des programmes et des demandes d'inscriptions,
- Lors des réunions d'information pour les séjours,
- Sur les séjours, pour le transport en covoiturage le cas échéant, ou l'aide au transport des valises.
- Lors des actions d'autofinancement : confection de pâtisseries vendues sur le marché, que les ados préparent avec leurs parents (ou non).
- Envie des jeunes de proposer un évènement à destination de leurs parents sur l'année (course d'orientation, en lien avec l'Ô9 et la référente familles).

4. Moyens mobilisés pour le projet Ps jeunes

4.1 Moyens humains

- **Organigramme :**

- Joindre un organigramme hiérarchique et fonctionnel de l'ensemble de la structure, faisant ressortir la place du secteur jeunes.



- Renseigner le tableau ci-dessous pour chacun des animateurs intervenant dans le projet Ps jeunes :

NOM Prénom	Fonction	Qualifications <i>(Diplômes acquis et formations en cours)</i> et formations continues en lien avec les actions du Projet « Ps jeunes »	Expérience professionnelle <i>dans la conduite d'un projet d'animation auprès d'adolescents et de jeunes adultes</i> <i>(Préciser la durée de l'expérience professionnelle)</i>	Nb Etp du poste sur l'ensemble de ses missions	Nb Etp dans le cadre du projet PS jeunes (1)
ROYER Marjorie	Directrice ALSH et Espace Jeunes	Licence en droit BPJEPS LTP	2 ans	35h (1 ETP)	0,17
GARCIA Sophie	Directrice adjointe ALSH et Espace Jeunes	BAFD BPJEPS AS	2 mois	30h (0,85 ETP)	0,21

- **Plan de formations :**

Formations proposées par l'OPCO :

- Situations de harcèlement dans les collectifs d'enfants et d'adolescents : prévenir, détecter, résoudre.
- Education aux médias et aux outils numériques d'information et de communication
- Pratique des activités intergénérationnelles
- Les enfants, action éducative et pédagogies

Formations proposées par la SDJES :

- Prévenir les discriminations et favoriser les conditions du vivre ensemble (La ligue de l'enseignement)
- Sensibilisation aux questions d'éducation à la vie affective et sexuelle auprès des enfants et des jeunes (Planning Familial 12)
- Participation et engagement des jeunes (SDJES)
- Théâtre-forum relationnel et jeux de rôle : de la situation à la capacité d'agir (Envie Enjeux 12)
- La coéducation comme un enjeu de légitimité auprès des enfants et des familles (La ligue de l'enseignement)

4.2 Moyens matériels

- **Locaux :**

Un bâtiment partagé avec l'ALSH, excentré derrière la gare mais à 15 minutes à pied du collège et 10 minutes du centre-ville.

Servent aussi occasionnellement lors des journées jeunes :

- Les locaux de l'Ô9, avec un espace numérique accessible aux jeunes, dans la ville médiévale.
- Le marché de Sévérac,
- Salles de fêtes de la commune,
- La médiathèque,

- Le gymnase

- Lac de la Cisba

- **Autres moyens matériels :**
 - Matériel pédagogique
 - Matériel de camping (tentes etc...)
 - 2 minibus loués au club de foot
 - 2 ordinateurs pour le personnel permanent,
 - 2 enceintes
 - Nécessaire de cuisine

4.3 Budget du projet

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achat	3730 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	13 727,26 €
Prestations de services			
Achats matières et de fournitures			
Autres fournitures			
		74- Subventions d'exploitation (2)	9513,37 €
61 – Services extérieurs	2138,74 €	État : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	€
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance			
Documentation			
		Établissements publics d'État (préciser) :	
		Région(s) :	
		Département(s) :	
62 – Autres services extérieurs	1275 €	Intercommunalité (EPCI) :	8013,37 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication		Commune(s) :	
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes	450,25 €	Organismes sociaux (à détailler) :	CAF 1500€
Impôts et taxes sur rémunération,			
Autres impôts et taxes			
		Fonds européens :	
64- Charges de personnel	15 626,09 €		
Rémunération des personnels,		Aides privées	
Charges sociales			
Autres charges de personnel		75 – Autres produits de gestion courante	
65- Autres charges de gestion courante		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
66- Charges financières		76 – Produits financiers	
67- Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68- Dotation aux amortissements	20,54 €	78 – Ressources non utilisées d'exercices antérieurs	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
Total des charges	€		
TOTAL GENERAL DES CHARGES	23 240,62 €	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	23 240,62€
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature (3)	€
Bénévolat		Bénévolat	
Prestations en nature		Prestations en nature	
Dons en nature		Dons en nature	
TOTAL GENERAL DES CHARGES	23240,62 €	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	23 240,62 €

Détail des charges et produits pris en compte pour le calcul de la Ps Jeunes
(uniquement ces données sont à saisir dans AFAS)

CHARGES		PRODUITS	
62 - Autres services extérieurs	100,00	70623 - Prestation de service Jeunes	6 952,26
Déplacements de(s) animateur(s) hors activités (réunions, formations)	100,00	75 - Autres produits de gestion courante	6 952,26
Frais de formations non qualifiantes de(s) animateur(s) (coût de la formation, repas, hébergement)			
63 - Impôts et taxes	414,79		
Impôts et taxes sur rémunération de(s) animateurs	414,79		
64 - Charges de personnel de(s) animateur(s) qualifié(s) et identifiés dans le cadre de la PS jeune	13 389,72		
Rémunération	10 116,89		
Charges sociales	3 272,83		
Autres charges de personnel			
TOTAL DES CHARGES	13 904,51	TOTAL DES PRODUITS	13 904,51

Nombre d'Etp d'animateurs	0,38
---------------------------	-------------

← à compléter afin que la PS se calcule

A noter :

Les diplômes requis :

- Niveau 4 de l'animation et du travail social
- Ou autres diplômes de niveau 4 avec expériences professionnelles de 3 ans avec public jeune
- Ou engagés dans une formation de niveau 4 (selon l'appréciation de la CAF).

Attention : toutes les autres fonctions d'animation (BAFA par exemple) ne sont pas éligibles.

5. Evaluation du projet Ps Jeunes

L'évaluation du projet (atteinte de ses objectifs, mesure de ses effets...) est à réaliser en fin de projet, mais doit être suivie tout au long de la mise en œuvre de celui-ci. Elle recouvre :

- le renseignement d'indicateurs nationaux, identiques pour tous les projets ;
- une méthode d'évaluation propre à votre projet définis en fonction de vos objectifs propres.

5.1 Indicateurs nationaux liés aux objectifs nationaux de la « Ps jeunes »

Ces indicateurs ont été pensés au regard des objectifs nationaux de la prestation de service. Toutes les structures bénéficiaires de la Ps jeunes devront y répondre, afin de pouvoir évaluer à l'échelle nationale l'atteinte des objectifs.

- **Objectif 1 : Faire évoluer l'offre dans le sens de la prise d'initiative des jeunes**
 - ***Nombre de jeunes accompagnés :***
_____ jeunes
 - ***Nombre de projets de jeunes accompagnés par la structure sur l'année (projets émanant d'une proposition faite par les jeunes, conçus et mis en œuvre par eux, avec l'appui d'un professionnel encadrant) :***
_____ projets
- **Objectif 2 : Développer un partenariat local jeunesse et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat**
 - ***Nombre de partenariats développés en lien avec le projet « Ps jeunes » :***
_____ partenariats
Lister les nouveaux partenariats :
 - ***Participation de la structure à une instance de pilotage ou de coordination de la politique jeunesse locale :***
Oui / Non
Préciser l'instance concernée :

- **Objectif 3 : Agir sur le cadre de travail des professionnels jeunesse**
 - ***Ancienneté dans la structure des animateurs Ps jeunes³ :***
 - Date d'arrivée animateur PS Jeunes 1 : MM/AAAA
 - Date d'arrivée animateur PS Jeunes 2 : MM/AAAA

 - ***Nombre d'animateurs jeunesse ayant bénéficié d'une formation en lien avec les missions du référentiel sur l'année :***
_____ animateurs jeunesse

- **Objectif 4 : Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas la structure**
 - ***Nombre d'actions ou d'activités hors les murs ou dans de nouveaux lieux :***
_____ actions ou activités

³ Animateurs pris en compte dans le calcul de la Ps jeunes.

5.2 Évaluation du projet « Ps jeunes » de la structure

- **Suivi des indicateurs d'évaluation définis par la structure**

Dans le cadre de l'élaboration du projet « Ps jeunes », le gestionnaire définit ses propres indicateurs d'évaluation, permettant de déterminer si les objectifs du projet « Ps jeunes » ont été atteints.

Pour chacun de ces indicateurs, détailler ci-dessous les données constatées pour chaque année de mise en oeuvre

Exemple :

Une structure engagée dans la PS jeunes s'est fixé deux objectifs particuliers, en lien avec son contexte local :

- **Objectif A** : Toucher davantage les adolescentes du territoire ;
- **Objectif B** : Diversifier les centres d'intérêts des jeunes fréquentant la structure (aujourd'hui principalement centrés sur les jeux vidéo en réseau).

Ces objectifs viennent s'ajouter aux objectifs plus généraux de la PS jeunes, définis à l'échelle nationale. Ces objectifs sont repris dans la partie 4.1 et font l'objet d'indicateurs dédiés.

Cette structure doit déterminer pour chaque objectif fixé un ou deux indicateurs qui permettront de donner une indication sur l'atteinte de chaque objectif. Dans notre exemple, cela peut être par exemple :

- **Indicateurs « Objectif A » :**
 - ✓ Nouvelles actions ou démarches pour aller vers les filles du territoire
 - ✓ Evolution de la part de filles fréquentant la structure pour les projets jeunes
- **Indicateur « Objectif B » :**
 - ✓ Évolution de la part de projets jeunes dans les champs de la solidarité, de la culture, du sport...

6. BUDGET PREVISIONNEL

Période de fonctionnement : du 01/01/2024

au 31/12/2024

Exercice : 2024

CHARGES			PRODUITS		
N°	INTITULE DE COMPTE	MONTANT	N°	INTITULE DE COMPTE	MONTANT
606 000	Fournitures non stockables (eau, gaz, électricité)	43069,44	706 230	Prestation de Service CAF	276 252,63
606 200	Carburants	200,00	706 231	Bonus territoire	66 903,17
606 300	Fournitures d'entretien	4 230,00	706 240	Fonds d'accompagnement Caf	
606 310	Petit équipement	4 900,00	706 410	Participations familiales Petite Enfance	51 961,14
606 400	Fourniture administrative et de bureau	3 950,00	706 420	Participations familiales Enfance Jeunesse	53 731,80
606 800	Pharmacie, puériculture et Covid	500,00	706 430	Participations familiales autres activités	2 800,00
606 810	Fournitures alimentaires	5 150,00	707 000	Vente de marchandises	900,00
606 820	Couches		708 000	Produits des activités annexes	3 965,00
606 860	Fournitures d'activités	3 430,00	708 400	Mise à disposition du personnel facturée	
607 000	Achat de marchandises	470,73	70	TOTAL VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICE	456 513,74
60	TOTAL ACHATS	65 900,17	741 000	Subvention Etat	
611 000	Sous traitances générales	11754,00	742 000	Subvention région	
612 000	Redevance de crédit-bail		743 000	Subvention département	
613 000	Locations mobilières et immobilières, charges locatives	1 771,35	744 000	Subvention communale	600,00
615 000	Entretien, réparations	1 150,00	745100	PS MSA SNCF	22 805,08
615 600	Maintenance	3 860,00	745200	Subvention exploitation Caf	5 000,00
616 000	Primes d'assurances	554,80	746 000	Subvention exploitation EPCI (intercommunalité)	270 470,95
618 100	Documentations générales	428,78	748 000	Autres Subventions	5 684,23
618 800	Services extérieurs divers	7 582,48	74	TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	304 560,27
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	27 101,41	754 000	Collectes et Dons	350,00
621 000	Personnel extérieur à l'Association	9 300,00	756 000	Cotisations des adhérents	
622 600	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	3 290,00	758 000	Autres produits divers de gestion courante	
622 610	Participation FD	9 800,00	75	TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	350,00
623 000	Publicité, information et publications	875,00	760 000	Produits financiers	
623 800	Divers (Pourboires, Dons courants)	100,00	76	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	
624 200	Transports des enfants	1 850,00	771 000	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
625 100	Déplacements, missions et réceptions	4 705,68	772 000	Produits sur exercices antérieurs	
626 100	Frais Postaux	465,00	775 000	Produits des cessions d'éléments d'actif	
626 200	Télécommunications	4 420,00	777 000	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	
627 000	Services bancaires et assimilés	565,00	778 000	Autres produits exceptionnels	
628 100	Cotisations (fédérations, conventions collectives...)		77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	
628 310	Formation des bénévoles		781 100	Reprise sur amortissements	
628 320	Formation des salariés	1 600,00	781 500	Reprise sur provisions	
62	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	36 970,68	78	TOTAL REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
631 100	Taxe sur salaires payés	11 089,81	791 000	Emplois aidés (Cnasea, Fonjep...)	2 000,00
633 000	Formation continue	10 021,21	792 000	Remboursements indemnités journalières	
63 A	TOTAL IMPOTS, TAXES LIES AUX FRAIS DE PERSONNEL	21 111,03	793 000	Autres remboursements	
635 000	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts) : taxe foncière, carte grise...		793 100	Remboursement organisme formation	
637 000	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)		79	TOTAL TRANSFERTS DE CHARGES	2 000,00
63 B	TOTAL AUTRES IMPOTS ET TAXES				
641 000	Salaires et appointements bruts	477 200,51			
641 200	Congés payés				
641 300	Primes et gratifications				
641 400	Indemnités et avantages divers				
645 000	Charges patronales	127 669,69			
647 500	Médecine du travail	2 292,60			
648 000	Autres charges de personnel				
64	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	607 162,80			
654 000	Pertes sur créances irrécouvrables				
651 600	SACEM SPRE				
658 600	Cartes adhésion FR				
658 800	Autres charges				
65	TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
661 100	Intérêts des emprunts				
661 500	Agios, intérêts bancaires				
668 000	Autres charges financières				
66	TOTAL CHARGES FINANCIERES				
671 000	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
672 000	Charges sur exercice antérieur				
675 000	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES				
681 100	Dotations aux amortissements	5 177,93			
681 500	Dotations aux provisions				
68	TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS	5 177,93			
	SOUS TOTAL 1	763 424,01		SOUS TOTAL 1'	763 424,01
86	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		87	CONTREPARTIE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
	SOUS TOTAL 2			SOUS TOTAL 2'	
	TOTAL (1 + 2)	763 424,01		TOTAL (1' + 2')	763 424,01

Exercice : 2024

CHARGES			PRODUITS		
N°	INTITULE DE COMPTE	MONTANT	N°	INTITULE DE COMPTE	MONTANT
606 000	Fournitures non stockables (eau, gaz, électricité)	3200,00	706 230	Prestation de Service CAF	22 900,97
606 200	Carburants		706 231	Bonus territoire	10 157,23
606 300	Fournitures d'entretien	500,00	706 240	Fonds d'accompagnement Caf	
606 310	Petit équipement	550,00	706 410	Participations familiales Petite Enfance	
606 400	Fourniture administrative et de bureau	400,00	706 420	Participations familiales Enfance Jeunesse	
606 800	Pharmacie, puériculture et Covid		706 430	Participations familiales autres activités	
606 810	Fournitures alimentaires	300,00	707 000	Vente de marchandises	
606 820	Couches		708 000	Produits des activités annexes	65,00
606 860	Fournitures d'activités	680,00	708 400	Mise à disposition du personnel facturée	
607 000	Achat de marchandises	70,73	70	TOTAL VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICE	33 123,20
60	TOTAL ACHATS	5700,73	741 000	Subvention Etat	
611 000	Sous traitances générales		742 000	Subvention région	
612 000	Redevance de crédit-bail		743 000	Subvention département	
613 000	Locations mobilières et immobilières, charges locatives	105,75	744 000	Subvention communale	
615 000	Entretien, réparations	150,00	745100	PS MSA SNCF	3 540,26
615 600	Maintenance	60,00	745200	Subvention exploitation Caf	
616 000	Primes d'assurances	17,00	746 000	Subvention exploitation EPCI Des Causses à l'Aubrac	5 993,77
618 100	Documentations générales	200,00	748 000	Autres Subventions EPCI Vallée du Tarn	684,23
618 800	Services extérieurs divers		74	TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	10 218,26
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	532,75	754 000	Collectes et Dons	
621 000	Personnel extérieur à l'Association	700,00	756 000	Cotisations des adhérents	
622 600	Rémunération d'intermédiaires et honoraires		758 000	Autres produits divers de gestion courante	
622 610	Participation FD		75	TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
623 000	Publicité, information et publications	195,00	760 000	Produits financiers	
623 800	Divers (Pourboires, Dons courants)		76	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	
624 200	Transports des enfants		771 000	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
625 100	Déplacements, missions et réceptions	805,68	772 000	Produits sur exercices antérieurs	
626 100	Frais Postaux	50,00	775 000	Produits des cessions d'éléments d'actif	
626 200	Télécommunications	200,00	777 000	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	
627 000	Services bancaires et assimilés		778 000	Autres produits exceptionnels	
628 100	Cotisations (fédérations, conventions collectives...)		77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	
628 310	Formation des bénévoles		781 100	Reprise sur amortissements	
628 320	Formation des salariés		781 500	Reprise sur provisions	
62	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 950,68	78	TOTAL REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
631 100	Taxe sur salaires payés	360,00	791 000	Emplois aidés (Cnasea, Fonjep...)	
633 000	Formation continue	557,10	792 000	Remboursements indemnités journalières	
63 A	TOTAL IMPOTS, TAXES LIES AUX FRAIS DE PERSONNEL	917,10	793 000	Autres remboursements	
635 000	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts) : taxe foncière, carte grise...		793 100	Remboursement organisme formation	
637 000	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)		79	TOTAL TRANSFERTS DE CHARGES	
63 B	TOTAL AUTRES IMPOTS ET TAXES				
641 000	Salaires et appointements bruts	26 528,54			
641 200	Congés payés				
641 300	Primes et gratifications				
641 400	Indemnités et avantages divers				
645 000	Charges patronales	7 175,66			
647 500	Médecine du travail	94,00			
648 000	Autres charges de personnel				
64	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	33 798,20			
654 000	Pertes sur créances irrécouvrables				
651 600	SACEM SPRE				
658 600	Cartes adhésion FR				
658 800	Autres charges				
65	TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
661 100	Intérêts des emprunts				
661 500	Agios, intérêts bancaires				
668 000	Autres charges financières				
66	TOTAL CHARGES FINANCIERES				
671 000	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
672 000	Charges sur exercice antérieur				
675 000	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES				
681 100	Dotations aux amortissements	442,00			
681 500	Dotations aux provisions				
68	TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS	442,00			
	SOUS TOTAL 1	43 341,46		SOUS TOTAL 1'	43 341,46
86	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		87	CONTREPARTIE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
	SOUS TOTAL 2			SOUS TOTAL 2'	
	TOTAL (1 + 2)	43 341,46		TOTAL (1' + 2')	43 341,46

Période de fonctionnement : du 01/01/2024
au 31/12/2024

Exercice : 2024

CHARGES			PRODUITS		
N°	INTITULE DE COMPTE	MONTANT	N°	INTITULE DE COMPTE	MONTANT
606 000	Fournitures non stockables (eau, gaz, électricité)	13787,00	706 230	Prestation de Service CAF	127 044,66
606 200	Carburants		706 231	Bonus territoire	49 178,16
606 300	Fournitures d'entretien	2400,00	706 240	Fonds d'accompagnement Caf	
606 310	Petit équipement	1700,00	706 410	Participations familiales Petite Enfance	51 961,14
606 400	Fourniture administrative et de bureau	800,00	706 420	Participations familiales Enfance Jeunesse	
606 800	Pharmacie, puériculture et Covid	300,00	706 430	Participations familiales autres activités	
606 810	Fournitures alimentaires	500,00	707 000	Vente de marchandises	
606 820	Couches		708 000	Produits des activités annexes	
606 860	Fournitures d'activités	1000,00	708 400	Mise à disposition du personnel facturée	
607 000	Achat de marchandises		70	TOTAL VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICE	228 183,96
60	TOTAL ACHATS	20 487,00	741 000	Subvention Etat	
611 000	Sous traitances générales		742 000	Subvention région	
612 000	Redevance de crédit-bail		743 000	Subvention département	
613 000	Locations mobilières et immobilières, charges locatives	600,00	744 000	Subvention communale	
615 000	Entretien, réparations	600,00	745100	PS MSA SNCF	17 324,27
615 600	Maintenance	1900,00	745200	Subvention exploitation Caf	
616 000	Primes d'assurances	283,00	746 000	Subvention exploitation EPCI (intercommunalité)	83 221,59
618 100	Documentations générales	80,00	748 000	Autres Subventions	
618 800	Services extérieurs divers		74	TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	100 545,87
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	3 463,00	754 000	Collectes et Dons	
621 000	Personnel extérieur à l'Association	3 100,00	756 000	Cotisations des adhérents	
622 600	Rémunération d'intermédiaires et honoraires		758 000	Autres produits divers de gestion courante	
622 610	Participation FD		75	TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
623 000	Publicité, information et publications	50,00	760 000	Produits financiers	
623 800	Divers (Pourboires, Dons courants)		76	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	
624 200	Transports des enfants	150,00	771 000	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
625 100	Déplacements, missions et réceptions	450,00	772 000	Produits sur exercices antérieurs	
626 100	Frais Postaux	15,00	775 000	Produits des cessions d'éléments d'actif	
626 200	Télécommunications	1 000,00	777 000	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	
627 000	Services bancaires et assimilés		778 000	Autres produits exceptionnels	
628 100	Cotisations (fédérations, conventions collectives...)		77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	
628 310	Formation des bénévoles		781 100	Reprise sur amortissements	
628 320	Formation des salariés	500,00	781 500	Reprise sur provisions	
62	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 265,00	78	TOTAL REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
631 100	Taxe sur salaires payés	5 445,90	791 000	Emplois aidés (Cnasea, Fonjep...)	
633 000	Formation continue	4 765,16	792 000	Remboursements indemnités journalières	
63 A	TOTAL IMPOTS, TAXES LIES AUX FRAIS DE PERSONNEL	10 211,07	793 000	Autres remboursements	
635 000	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts) : taxe foncière, carte grise...		793 100	Remboursement organisme formation	
637 000	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)		79	TOTAL TRANSFERTS DE CHARGES	
63 B	TOTAL AUTRES IMPOTS ET TAXES				
641 000	Salaires et appointements bruts	226 912,57			
641 200	Congés payés				
641 300	Primes et gratifications				
641 400	Indemnités et avantages divers				
645 000	Charges patronales	60 339,02			
647 500	Médecine du travail	1 060,00			
648 000	Autres charges de personnel				
64	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	288 311,59			
654 000	Pertes sur créances irrécouvrables				
651 600	SACEM SPRE				
658 600	Cartes adhésion FR				
658 800	Autres charges				
65	TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
661 100	Intérêts des emprunts				
661 500	Agios, intérêts bancaires				
668 000	Autres charges financières				
66	TOTAL CHARGES FINANCIERES				
671 000	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
672 000	Charges sur exercice antérieur				
675 000	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES				
681 100	Dotations aux amortissements	992,17			
681 500	Dotations aux provisions				
68	TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS	992,17			
	SOUS TOTAL 1	328 729,82		SOUS TOTAL 1'	328 729,82
86	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		87	CONTREPARTIE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
	SOUS TOTAL 2			SOUS TOTAL 2'	
	TOTAL (1 + 2)	328 729,82		TOTAL (1' + 2')	328 729,82

Période de fonctionnement : du 01/01/2024
au 31/12/2024

Exercice : 2024

CHARGES			PRODUITS		
N°	INTITULE DE COMPTE	MONTANT	N°	INTITULE DE COMPTE	MONTANT
606 000	Fournitures non stockables (eau, gaz, électricité)	7700,00	706 230	Prestation de Service CAF	11920,56
606 200	Carburants	100,00	706 231	Bonus territoire	7567,78
606 300	Fournitures d'entretien	900,00	706 240	Fonds d'accompagnement Caf	
606 310	Petit équipement	1050,00	706 410	Participations familiales Petite Enfance	
606 400	Fourniture administrative et de bureau	600,00	706 420	Participations familiales Enfance Jeunesse	48456,80
606 800	Pharmacie, puériculture et Covid	100,00	706 430	Participations familiales autres activités	
606 810	Fournitures alimentaires	1100,00	707 000	Vente de marchandises	
606 820	Couches		708 000	Produits des activités annexes	
606 860	Fournitures d'activités	1000,00	708 400	Mise à disposition du personnel facturée	
607 000	Achat de marchandises		70	TOTAL VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICE	67945,14
60	TOTAL ACHATS	12550,00	741 000	Subvention Etat	
611 000	Sous traitances générales	11754,00	742 000	Subvention région	
612 000	Redevance de crédit-bail		743 000	Subvention département	
613 000	Locations mobilières et immobilières, charges locatives	360,00	744 000	Subvention communale	
615 000	Entretien, réparations	100,00	745100	PS MSA SNCF	1940,56
615 600	Maintenance	1800,00	745200	Subvention exploitation Caf	1500,00
616 000	Primes d'assurances	116,34	746 000	Subvention exploitation EPCI (intercommunalité)	75613,15
618 100	Documentations générales	68,78	748 000	Autres Subventions	1000,00
618 800	Services extérieurs divers	5582,48	74	TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	80053,71
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	19781,60	754 000	Collectes et Dons	
621 000	Personnel extérieur à l'Association	500,00	756 000	Cotisations des adhérents	
622 600	Rémunération d'intermédiaires et honoraires		758 000	Autres produits divers de gestion courante	
622 610	Participation FD		75	TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
623 000	Publicité, information et publications	30,00	760 000	Produits financiers	
623 800	Divers (Pourboires, Dons courants)		76	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	
624 200	Transports des enfants	1200,00	771 000	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
625 100	Déplacements, missions et réceptions	1000,00	772 000	Produits sur exercices antérieurs	
626 100	Frais Postaux	140,00	775 000	Produits des cessions d'éléments d'actif	
626 200	Télécommunications	780,00	777 000	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	
627 000	Services bancaires et assimilés	60,00	778 000	Autres produits exceptionnels	
628 100	Cotisations (fédérations, conventions collectives...)		77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	
628 310	Formation des bénévoles		781 100	Reprise sur amortissements	
628 320	Formation des salariés	300,00	781 500	Reprise sur provisions	
62	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	4010,00	78	TOTAL REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
631 100	Taxe sur salaires payés	2036,93	791 000	Emplois aidés (Cnasea, Fonjep...)	2000,00
633 000	Formation continue	1782,31	792 000	Remboursements indemnités journalières	
63 A	TOTAL IMPOTS, TAXES LIES AUX FRAIS DE PERSONNEL	3819,24	793 000	Autres remboursements	
635 000	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts) : taxe foncière, carte grise...		793 100	Remboursement organisme formation	
637 000	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)		79	TOTAL TRANSFERTS DE CHARGES	2000,00
63 B	TOTAL AUTRES IMPOTS ET TAXES				
641 000	Salaires et appointements bruts	84871,93			
641 200	Congés payés				
641 300	Primes et gratifications				
641 400	Indemnités et avantages divers				
645 000	Charges patronales	23066,98			
647 500	Médecine du travail	380,00			
648 000	Autres charges de personnel				
64	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	108318,92			
654 000	Pertes sur créances irrécouvrables				
651 600	SACEM SPRE				
658 600	Cartes adhésion FR				
658 800	Autres charges				
65	TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
661 100	Intérêts des emprunts				
661 500	Agios, intérêts bancaires				
668 000	Autres charges financières				
66	TOTAL CHARGES FINANCIERES				
671 000	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
672 000	Charges sur exercice antérieur				
675 000	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES				
681 100	Dotations aux amortissements	1519,10			
681 500	Dotations aux provisions				
68	TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS	1519,10			
	SOUS TOTAL 1	149998,85		SOUS TOTAL 1'	149998,85
86	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		87	CONTREPARTIE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
	SOUS TOTAL 2			SOUS TOTAL 2'	
	TOTAL (1 + 2)	149998,85		TOTAL (1' + 2')	149998,85

Période de fonctionnement : du 01/01/2024
au 31/12/2024

Exercice : 2024

CHARGES			PRODUITS		
N°	INTITULE DE COMPTE	MONTANT	N°	INTITULE DE COMPTE	MONTANT
606 000	Fournitures non stockables (eau, gaz, électricité)		706 230	Prestation de Service CAF	6952,26
606 200	Carburants	100,00	706 231	Bonus territoire	
606 300	Fournitures d'entretien	80,00	706 240	Fonds d'accompagnement Caf	
606 310	Petit équipement	350,00	706 410	Participations familiales Petite Enfance	
606 400	Fourniture administrative et de bureau	100,00	706 420	Participations familiales Enfance Jeunesse	5275,00
606 800	Pharmacie, puériculture et Covid	100,00	706 430	Participations familiales autres activités	
606 810	Fournitures alimentaires	2800,00	707 000	Vente de marchandises	
606 820	Couches		708 000	Produits des activités annexes	1500,00
606 860	Fournitures d'activités	200,00	708 400	Mise à disposition du personnel facturée	
607 000	Achat de marchandises		70	TOTAL VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICE	13727,26
60	TOTAL ACHATS	3730,00	741 000	Subvention Etat	
611 000	Sous traitances générales		742 000	Subvention région	
612 000	Redevance de crédit-bail		743 000	Subvention département	
613 000	Locations mobilières et immobilières, charges locatives		744 000	Subvention communale	
615 000	Entretien, réparations		745100	PS MSA SNCF	
615 600	Maintenance	100,00	745200	Subvention exploitation Caf	1500,00
616 000	Primes d'assurances	38,74	746 000	Subvention exploitation EPCI (intercommunalité)	8028,99
618 100	Documentations générales		748 000	Autres Subventions	
618 800	Services extérieurs divers	2000,00	74	TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	9528,99
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	2138,74	754 000	Collectes et Dons	
621 000	Personnel extérieur à l'Association	500,00	756 000	Cotisations des adhérents	
622 600	Rémunération d'intermédiaires et honoraires		758 000	Autres produits divers de gestion courante	
622 610	Participation FD		75	TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
623 000	Publicité, information et publications		760 000	Produits financiers	
623 800	Divers (Pourboires, Dons courants)		76	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	
624 200	Transports des enfants	400,00	771 000	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
625 100	Déplacements, missions et réceptions	100,00	772 000	Produits sur exercices antérieurs	
626 100	Frais Postaux	30,00	775 000	Produits des cessions d'éléments d'actif	
626 200	Télécommunications	240,00	777 000	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	
627 000	Services bancaires et assimilés	5,00	778 000	Autres produits exceptionnels	
628 100	Cotisations (fédérations, conventions collectives...)		77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	
628 310	Formation des bénévoles		781 100	Reprise sur amortissements	
628 320	Formation des salariés		781 500	Reprise sur provisions	
62	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1275,00	78	TOTAL REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
631 100	Taxe sur salaires payés	200,00	791 000	Emplois aidés (Cnasea, Fonjep...)	
633 000	Formation continue	250,52	792 000	Remboursements indemnités journalières	
63 A	TOTAL IMPOTS, TAXES LIES AUX FRAIS DE PERSONNEL	450,52	793 000	Autres remboursements	
635 000	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts) : taxe foncière, carte grise...		793 100	Remboursement organisme formation	
637 000	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)		79	TOTAL TRANSFERTS DE CHARGES	
63 B	TOTAL AUTRES IMPOTS ET TAXES				
641 000	Salaires et appointements bruts	11929,68			
641 200	Congés payés				
641 300	Primes et gratifications				
641 400	Indemnités et avantages divers				
645 000	Charges patronales	3618,17			
647 500	Médecine du travail	93,60			
648 000	Autres charges de personnel				
64	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	15641,44			
654 000	Pertes sur créances irrécouvrables				
651 600	SACEM SPRE				
658 600	Cartes adhésion FR				
658 800	Autres charges				
65	TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
661 100	Intérêts des emprunts				
661 500	Agios, intérêts bancaires				
668 000	Autres charges financières				
66	TOTAL CHARGES FINANCIERES				
671 000	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
672 000	Charges sur exercice antérieur				
675 000	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES				
681 100	Dotations aux amortissements	20,54			
681 500	Dotations aux provisions				
68	TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS	20,54			
	SOUS TOTAL 1	23256,24		SOUS TOTAL 1'	23256,24
86	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		87	CONTREPARTIE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
	SOUS TOTAL 2			SOUS TOTAL 2'	
	TOTAL (1 + 2)	23256,24		TOTAL (1' + 2')	23256,24

Période de fonctionnement : du 01/01/2024
au 31/12/2024

Exercice : 2024

CHARGES			PRODUITS		
N°	INTITULE DE COMPTE	MONTANT	N°	INTITULE DE COMPTE	MONTANT
606 000	Fournitures non stockables (eau, gaz, électricité)	18382,44	706 230	Prestation de Service CAF	27020,46
606 200	Carburants		706 231	Bonus territoire	
606 300	Fournitures d'entretien	350,00	706 240	Fonds d'accompagnement Caf	
606 310	Petit équipement	1200,00	706 410	Participations familiales Petite Enfance	
606 400	Fourniture administrative et de bureau	2000,00	706 420	Participations familiales Enfance Jeunesse	
606 800	Pharmacie, puériculture et Covid		706 430	Participations familiales autres activités	2800,00
606 810	Fournitures alimentaires	450,00	707 000	Vente de marchandises	900,00
606 820	Couches		708 000	Produits des activités annexes	2400,00
606 860	Fournitures d'activités	550,00	708 400	Mise à disposition du personnel facturée	
607 000	Achat de marchandises	400,00	70	TOTAL VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICE	33120,46
60	TOTAL ACHATS	23332,44	741 000	Subvention Etat	
611 000	Sous traitances générales		742 000	Subvention région	
612 000	Redevance de crédit-bail		743 000	Subvention département	
613 000	Locations mobilières et immobilières, charges locatives	705,60	744 000	Subvention communale	600,00
615 000	Entretien, réparations	300,00	745100	PS MSA SNCF	
615 600	Maintenance		745200	Subvention exploitation Caf	2000,00
616 000	Primes d'assurances	99,72	746 000	Subvention exploitation EPCI (intercommunalité)	37541,97
618 100	Documentations générales	80,00	748 000	Autres Subventions	4000,00
618 800	Services extérieurs divers		74	TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	44141,97
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	1185,32	754 000	Collectes et Dons	350,00
621 000	Personnel extérieur à l'Association	4500,00	756 000	Cotisations des adhérents	
622 600	Rémunération d'intermédiaires et honoraires		758 000	Autres produits divers de gestion courante	
622 610	Participation FD		75	TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	350,00
623 000	Publicité, information et publications	100,00	760 000	Produits financiers	
623 800	Divers (Pourboires, Dons courants)	100,00	76	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	
624 200	Transports des enfants	100,00	771 000	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
625 100	Déplacements, missions et réceptions	350,00	772 000	Produits sur exercices antérieurs	
626 100	Frais Postaux	200,00	775 000	Produits des cessions d'éléments d'actif	
626 200	Télécommunications	2200,00	777 000	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	
627 000	Services bancaires et assimilés		778 000	Autres produits exceptionnels	
628 100	Cotisations (fédérations, conventions collectives...)		77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	
628 310	Formation des bénévoles		781 100	Reprise sur amortissements	
628 320	Formation des salariés	300,00	781 500	Reprise sur provisions	
62	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	7850,00	78	TOTAL REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
631 100	Taxe sur salaires payés	800,32	791 000	Emplois aidés (Cnasea, Fonjep...)	
633 000	Formation continue	700,28	792 000	Remboursements indemnités journalières	
63 A	TOTAL IMPOTS, TAXES LIES AUX FRAIS DE PERSONNEL	1500,60	793 000	Autres remboursements	
635 000	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts) : taxe foncière, carte grise...		793 100	Remboursement organisme formation	
637 000	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)		79	TOTAL TRANSFERTS DE CHARGES	
63 B	TOTAL AUTRES IMPOTS ET TAXES				
641 000	Salaires et appointements bruts	33346,73			
641 200	Congés payés				
641 300	Primes et gratifications				
641 400	Indemnités et avantages divers				
645 000	Charges patronales	8003,22			
647 500	Médecine du travail	190,00			
648 000	Autres charges de personnel				
64	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	41539,95			
654 000	Pertes sur créances irrécouvrables				
651 600	SACEM SPRE				
658 600	Cartes adhésion FR				
658 800	Autres charges				
65	TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
661 100	Intérêts des emprunts				
661 500	Agios, intérêts bancaires				
668 000	Autres charges financières				
66	TOTAL CHARGES FINANCIERES				
671 000	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
672 000	Charges sur exercice antérieur				
675 000	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES				
681 100	Dotations aux amortissements	2204,12			
681 500	Dotations aux provisions				
68	TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS	2204,12			
	SOUS TOTAL 1	77612,43		SOUS TOTAL 1'	77612,43
86	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		87	CONTREPARTIE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
	SOUS TOTAL 2			SOUS TOTAL 2'	
	TOTAL (1 + 2)	77612,43		TOTAL (1' + 2')	77612,43

CHARGES			PRODUITS		
N°	INTITULE DE COMPTE	MONTANT	N°	INTITULE DE COMPTE	MONTANT
606 000	Fournitures non stockables (eau, gaz, électricité)		706 230	Prestation de Service CAF	80413,73
606 200	Carburants		706 231	Bonus territoire	
606 300	Fournitures d'entretien		706 240	Fonds d'accompagnement Caf	
606 310	Petit équipement	50,00	706 410	Participations familiales Petite Enfance	
606 400	Fourniture administrative et de bureau	50,00	706 420	Participations familiales Enfance Jeunesse	
606 800	Pharmacie, puériculture et Covid		706 430	Participations familiales autres activités	
606 810	Fournitures alimentaires		707 000	Vente de marchandises	
606 820	Couches		708 000	Produits des activités annexes	
606 860	Fournitures d'activités		708 400	Mise à disposition du personnel facturée	
607 000	Achat de marchandises		70	TOTAL VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICE	80413,73
60	TOTAL ACHATS	100,00	741 000	Subvention Etat	
611 000	Sous traitances générales		742 000	Subvention région	
612 000	Redevance de crédit-bail		743 000	Subvention département	
613 000	Locations mobilières et immobilières, charges locatives		744 000	Subvention communale	
615 000	Entretien, réparations		745100	PS MSA SNCF	
615 600	Maintenance		745200	Subvention exploitation Caf	
616 000	Primes d'assurances		746 000	Subvention exploitation EPCI (intercommunalité)	60071,47
618 100	Documentations générales		748 000	Autres Subventions	
618 800	Services extérieurs divers		74	TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	60071,47
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS		754 000	Collectes et Dons	
621 000	Personnel extérieur à l'Association		756 000	Cotisations des adhérents	
622 600	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	3290,00	758 000	Autres produits divers de gestion courante	
622 610	Participation FD	9800,00	75	TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
623 000	Publicité, information et publications	500,00	760 000	Produits financiers	
623 800	Divers (Pourboires, Dons courants)		76	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	
624 200	Transports des enfants		771 000	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
625 100	Déplacements, missions et réceptions	2000,00	772 000	Produits sur exercices antérieurs	
626 100	Frais Postaux	30,00	775 000	Produits des cessions d'éléments d'actif	
626 200	Télécommunications		777 000	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	
627 000	Services bancaires et assimilés	500,00	778 000	Autres produits exceptionnels	
628 100	Cotisations (fédérations, conventions collectives...)		77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	
628 310	Formation des bénévoles		781 100	Reprise sur amortissements	
628 320	Formation des salariés	500,00	781 500	Reprise sur provisions	
62	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	16620,00	78	TOTAL REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
631 100	Taxe sur salaires payés	2246,67	791 000	Emplois aidés (Cnasea, Fonjep...)	
633 000	Formation continue	1965,83	792 000	Remboursements indemnités journalières	
63 A	TOTAL IMPOTS, TAXES LIES AUX FRAIS DE PERSONNEL	4212,50	793 000	Autres remboursements	
635 000	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts) : taxe foncière, carte grise...		793 000	Remboursement organisme formation	
637 000	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)		79	TOTAL TRANSFERTS DE CHARGES	
63 B	TOTAL AUTRES IMPOTS ET TAXES				
641 000	Salaires et appointements bruts	93611,05			
641 200	Congés payés				
641 300	Primes et gratifications				
641 400	Indemnités et avantages divers				
645 000	Charges patronales	25466,65			
647 500	Médecine du travail	475,00			
648 000	Autres charges de personnel				
64	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	119552,70			
654 000	Pertes sur créances irrécouvrables				
651 600	SACEM SPRE				
658 600	Cartes adhésion FR				
658 800	Autres charges				
65	TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
661 100	Intérêts des emprunts				
661 500	Agios, intérêts bancaires				
668 000	Autres charges financières				
66	TOTAL CHARGES FINANCIERES				
671 000	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
672 000	Charges sur exercice antérieur				
675 000	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES				
681 100	Dotations aux amortissements				
681 500	Dotations aux provisions				
68	TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS				
SOUS TOTAL 1		140485,20	SOUS TOTAL 1'		140485,20
86	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		87	CONTREPARTIE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
SOUS TOTAL 2			SOUS TOTAL 2'		
TOTAL (1 + 2)		140485,20	TOTAL (1' + 2')		140485,20